



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB

CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES



CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION ET D'ÉTUDES BANCAIRES (COFEB)

REVUE ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE (REM)

N°37 • JUIN 2025



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ÉTUDES BANCAIRES

DIRECTION GÉNÉRALE DU COFEB

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES PARTENARIATS

REVUE ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE (REM)

N°37 • JUIN 2025

**EFFETS DE LA QUALITÉ DES INSTITUTIONS SUR LA
DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS INTRA-RÉGIONALES
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

**DÉTERMINANTS DE L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES AU
BURKINA FASO : UNE ÉVIDENCE EMPIRIQUE EN MILIEU
URBAIN**

Les opinions exprimées dans cette revue sont publiées sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs et ne constituent, en aucun cas, la position officielle de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

La reproduction intégrale ou partielle des articles ne peut être faite qu'avec l'autorisation préalable des auteurs. Les demandes sont adressées à la BCEAO à qui une copie du document contenant les articles reproduits sera remise.

Toutefois, sont autorisées les reproductions destinées à un usage strictement personnel et privé ou les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées, à condition d'en mentionner la source.

LISTE DES MEMBRES DES ORGANES DE LA REVUE ECONOMIQUE ET MONETAIRE

La REM est dotée d'organes conformes aux standards internationaux, à savoir un Secrétariat d'Edition, un Comité Editorial, un Comité Scientifique et un Directeur de Publication.

Le Comité Editorial est un organe interne à la Banque Centrale composé comme suit :

- le Directeur Général du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires, Président ;
- le Directeur de la Recherche et des Partenariats ;
- le Directeur des Enseignements et des Programmes de Formation ;
- le Directeur de la Conjoncture Economique et des Analyses Monétaires ;
- le Directeur des Etudes Economiques et de l'Intégration Régionale ;
- le Directeur des Statistiques ;
- le Directeur de la Stabilité Financière ;
- le Directeur des Activités Bancaires et des Financements Alternatifs.

Le Comité Scientifique regroupe des membres externes à la Banque Centrale, en l'occurrence des universitaires et des chercheurs de renom, reconnus pour leur expertise dans le domaine des sciences économiques et de la monnaie. Il est composé comme suit :

- Professeur Adama DIAW, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal), Président ;
- Professeur Mama OUATTARA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), membre ;
- Professeur Idrissa OUEDRAOGO, Université de Ouaga II (Burkina Faso), membre ;
- Professeur Nasser Ary TANIMOUNE, Université d'Ottawa (Canada), membre ;
- Professeur Charlemagne Babatoundé IGUE, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), membre ;
- Professeur Yaya SISSOKO, Indiana University of Pennsylvania (Etats- Unis d'Amérique), membre ;
- Professeur Ahmadou Aly MBAYE, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (Sénégal), membre ;
- Professeur Issouf SOUMARE, Université Laval (Canada), membre ;
- Professeur Akoété Ega AGBODJI, Université de Lomé (Togo), membre ;
- Professeur Jean-Paul POLLIN, Université d'Orléans (France), membre ;
- Professeur Georges KOBOU, Université de Yaoundé II (Cameroun), membre ;
- Professeur Ali LAZRAC, British Columbia University (Canada), membre.

Le **Secrétariat d'Edition** est assuré par la Direction en charge de la Recherche de la BCEAO.

Le **Directeur de Publication** de la Revue Economique et Monétaire (REM) est le Directeur en charge de la Recherche.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	6
EFFETS DE LA QUALITÉ DES INSTITUTIONS SUR LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS INTRA-RÉGIONALES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE	7
DÉTERMINANTS DE L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES AU BURKINA FASO : UNE ÉVIDENCE EMPIRIQUE EN MILIEU URBAIN	40
NOTE AUX LECTEURS	63

AVANT-PROPOS

La Revue Economique et Monétaire (REM) est une revue scientifique éditée et publiée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dans le cadre de ses actions destinées à promouvoir la recherche au sein de l'Institut d'émission et dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Cette revue a pour vocation de constituer un support de référence pour les publications des universitaires et chercheurs de l'UEMOA, mais également pour les travaux de recherche qui s'intéressent aux économies en développement, en général, et à celles de l'Union, en particulier.

Ce trente-septième numéro de la Revue comprend deux (2) articles, dont le premier est intitulé « Effets de la qualité des institutions sur la diversification des exportations intra-régionales en Afrique subsaharienne » et le second « Déterminants de l'auto-emploi des jeunes au Burkina Faso : une évidence empirique en milieu urbain ».

Le premier article évalue les effets de la qualité des institutions sur la diversification des exportations intra-régionales en Afrique subsaharienne, dans un contexte marqué par la promotion d'une meilleure intégration des économies concernées ainsi que leur diversification. A cet effet, l'étude s'est intéressée à quatre (4) Communautés Economiques Régionales ou CER (CEDEAO, CEEAC, COMESA et SADC), soit un échantillon d'une quarantaine de pays subsahariens sur la période 2002-2022. L'étude fait recours à un indice composite de la qualité des institutions, qui intègre les différentes dimensions de la gouvernance proposées par la Banque mondiale. Parmi celles-ci figurent la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité des pouvoirs publics et l'état de droit. De ce fait, elle analyse la diversification des exportations intra-régionales des CER en se basant sur un indice de concentration de Theil sur les échanges commerciaux, dont la valeur se situe entre 0 et 1. Lorsque la valeur de l'indice est plus proche de l'unité, cela indique une forte concentration des exportations et donc moins de diversité. Les résultats des estimations à l'aide de la méthode des moments généralisée (Pooled Mean Group) montrent qu'une amélioration de la qualité institutionnelle entraînerait une réduction de la concentration des exportations, soit une augmentation du niveau de diversification des exportations intra-régionales au sein des CER. En termes de recommandations, les auteurs suggèrent une amélioration de la qualité des institutions afin de soutenir le processus de diversification des exportations qui constitue un enjeu majeur de la politique commerciale et industrielle.

Le second article traite de la problématique de l'emploi des jeunes diplômés, qui constitue un défi majeur pour les décideurs de l'Afrique subsaharienne, en particulier ceux de l'UEMOA. Consacré au marché du travail en milieu urbain au Burkina Faso, l'étude a pour objectif d'identifier les déterminants de l'auto-emploi des jeunes diplômés dans ce pays. La méthodologie s'inspire de l'approche proposée par Dolton et Makepeace (2001) et a consisté à mener une enquête auprès de 599 étudiants en fin de cycle de Licence ou de Master, répartis sur les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, dont 22% sont engagés dans l'auto-emploi. Ainsi, un modèle qualitatif de type Probit, qui permet d'évaluer la décision de s'engager dans l'auto-emploi, a été implémenté. Il ressort des résultats qu'une amélioration du niveau d'implication de l'Etat dans les programmes de promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi augmente la probabilité qu'un étudiant s'y engage. D'autres facteurs identifiés sont la contrainte de liquidité, la spécialisation académique, l'expérience du marché ainsi que la structure familiale. Sur la base de ces résultats, les auteurs recommandent un renforcement de la facilité de l'accès au financement des projets d'entrepreneuriat des jeunes par l'Etat, une amélioration des institutions d'insertion et de promotion de l'entrepreneuriat.

Au total, ce trente-septième numéro de la REM traite, d'une part, de l'importance de la qualité des institutions dans la poursuite de la diversification des exportations dans les Communautés Economiques Régionales de l'Afrique saharienne et apporte, d'autre part, un éclairage sur les facteurs déterminants de la décision des diplômés de s'engager dans l'auto-emploi des jeunes en milieu urbain au Burkina Faso.

EFFETS DE LA QUALITÉ DES INSTITUTIONS SUR LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS INTRA-REGIONALES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Kisito Jean de Dieu OUEDRAOGO¹ ; Windkouni Haoua Eugenie MAIGA² ; Idrissa Mohamed OUEDRAOGO³

Résumé

La présente étude a pour objectif d'évaluer les effets de la qualité des institutions sur la diversification des exportations intra-régionales en Afrique subsaharienne. Pour ce faire, nous avons utilisé des techniques économétriques efficaces sur des données de panel, à savoir la méthode du Pooled Mean Group (PMG) développée par Pesaran, Shin et Smith (1999) et appliquée à un ensemble de quatre (04) Communautés économiques régionales (CER) sur la période 2002-2022. Les résultats des estimations montrent qu'une augmentation du niveau de la qualité institutionnelle conduit à une diminution de la concentration des exportations et donc à une augmentation du niveau de diversification des exportations intra-régionales au sein des différentes communautés économiques régionales. Ces résultats impliquent que la diversification des exportations en tant qu'enjeu majeur des politiques commerciales et industrielles nationales, requiert un environnement institutionnel de qualité au sein des différentes communautés régionales.

INFORMATIONS SUR L'ARTICLE

Historique de l'article :

Soumis le 21 août 2023.

Reçu en première version révisée le 17 août 2024.

Accepté le 6 mars 2025.

Classification JEL : F13 F15 F17 J51.

Mots-clés : Qualité des institutions, diversification des exportations, communauté économique régionale, Pooled Mean Group, Afrique subsaharienne.

Abstract

The present study assesses the effects of institutional quality on intra-regional export diversification in sub-Saharan Africa. For this aim, we used efficient econometric techniques on panel data, namely the Pooled Mean Group (PMG) method developed by Pesaran, Shin and Smith (1999) and applied it to a set of four (04) Regional Economic Communities (RECs) over the period 2002-2022. The results of the estimations show that an increase in the level of institutional quality leads to a decrease in export concentration and thus an increase in the level of intra-area export diversification within the different economic communities. Moreover, the results show that in the long run, indicators of institutional quality generally produce positive effects on export diversification. Thus, such results highlight that in the different regional communities, a good quality institutional environment is necessary to support export diversification as a major national trade and industrial policy issue.

ARTICLE INFORMATION

Article history:

Submitted on August 21, 2023.

Received in first revised form on August 17, 2024.

Accepted on March 6, 2025.

JEL Classification: F13 F15 F17 J51.

Keywords: Quality of institutions, export diversification, regional economic community, Pooled Mean Group, Sub-Saharan Africa.

¹ Laboratoire d'Economie Appliquée, Université Norbert ZONGO, Burkina Faso ; ojeankisito@yahoo.fr

² Université Norbert ZONGO, Burkina Faso ; eugeniemaiga@gmail.com

³ Université Aube Nouvelle, Burkina Faso ; idrissmo@yahoo.fr

INTRODUCTION

Au cours de ces dernières années, plusieurs pays en développement ont entrepris des politiques en vue de promouvoir la diversification de la structure de leurs exportations. Cette démarche s'appuie sur la pensée d'économistes comme Hausmann et Rodrik (2003), qui affirment qu'au début du processus de développement le renforcement de la diversification est nécessaire pour stimuler la production de nouveaux articles pour lesquels les pays sont compétitifs à l'échelle mondiale. C'est dans cette même dynamique qu'en Afrique subsaharienne (ASS), la diversification des exportations a été identifiée comme un enjeu majeur de politiques commerciales et industrielles nationales (Berthélemy, 2005). La forte concentration des systèmes productifs autour de produits peu dynamiques dans ces pays était considérée comme l'une des causes essentielles de la faiblesse de leurs exportations (Ng et Yeats, 1997), constituant ainsi un facteur de vulnérabilité à des chocs sectoriels spécifiques et de volatilité des recettes d'exportation et de la croissance. Ainsi, au lendemain des indépendances, des stratégies de développement autocentrées sur l'industrialisation par substitution aux importations ont été retenues comme politique de diversification des exportations.

Cependant, il convient de noter qu'après plusieurs décennies de mise en œuvre, ces stratégies n'ont pas conduit à un changement important dans la structure des exportations. Les pays d'Afrique subsaharienne sont toujours caractérisés dans leur grande majorité par une base productrice et exportatrice qui reste essentiellement étroite et concentrée sur les produits primaires non transformés, avec très peu de produits manufacturés et généralement à faible intensité technologique (AfDB, 2014 ; Foster-McGregor, 2015). Les combustibles, les produits miniers et les matières premières agricoles (cacao, café, coton, etc.) qui sont tous soumis à la forte volatilité des prix sur le marché mondial dominent toujours les exportations subsahariennes. Selon les statistiques de la CNUCED (2021), les produits de base occupent une place importante dans le portefeuille d'offre du continent africain avec une part estimée à environ 70% du volume total des exportations extracontinentales alors que les produits manufacturés ne comptent que 15%. Cette concentration des exportations autour des produits de base entrave la diversification des exportations en limitant la variété de produits exportés (Zarach et Parteka, 2023). Selon Mohtadi et Castells-Quintana (2021), une telle situation expose ces pays aux chocs exogènes et à l'instabilité macroéconomique du fait de la volatilité des prix de ces produits de base sur le marché mondial. Ce qui explique leur vulnérabilité face à de nombreux chocs récurrents dans un contexte de globalisation croissante. Cette vulnérabilité s'est davantage accrue avec la pandémie mondiale de COVID-19 de 2020 qui a provoqué une volatilité des prix sur les marchés internationaux (Carrasco et Tovar-García, 2021), et qui a montré que peu de pays africains étaient à même de réagir aux chocs de marchés (CNUCED, 2022).

A l'échelle sous régionale, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) ainsi que les autres Communautés Economiques Régionales (CER) ne sont pas restées en marge de ce phénomène. En effet, les gains en matière de diversification ont été seulement enregistrés par la SADC suivie par le COMESA. Dans les autres Communautés Economiques Régionales, les exportations sont restées concentrées autour des produits de base (produits agricoles et matières premières) présentant un degré de dépendance envers des facteurs exogènes (World Bank, 2002 ; Diarra, 2014). Le graphique 1 en annexe qui révèle un accroissement de la concentration moyenne des exportations par CER montre qu'entre 2002 et 2022, l'indice de concentration moyenne des exportations a été de 0,60 pour la CEDEAO ; 0,80 pour la CEEAC ; 0,35 pour le COMESA et 0,22 pour la SADC. Alors que la diversification des exportations est de plus en plus considérée comme une option pour promouvoir un développement inclusif et durable sur le continent africain⁴.

Plusieurs arguments théoriques ont montré que la diversification des exportations reste un moyen efficace pour la construction d'économies plus stables en anticipant les cycles économiques, tout en demeurant une stratégie pour répondre aux crises lorsqu'elles se produisent (Dennis et Shepherd, 2011 ; Hendrix, 2017). Pour Hesse (2008), elle favorise la réduction des instabilités macroéconomiques et contribue sur le long terme à stabiliser les revenus issus des exportations. De plus, il est montré que les pays qui se diversifient peuvent obtenir des gains considérables notamment à court terme avec une réduction de l'instabilité des exportations et de l'activité économique sectorielle et agrégée, et à long terme, avec une croissance plus importante (Jongwanich, 2020 ; Henn et al., 2020 ; Carrasco et Tovar-García, 2021 ; Lee et Zhang, 2022). Définie comme l'élargissement de la gamme de produits exportés par un pays (Berthélemy, 2005 ; Bacchetta et al., 2009 ; Dennis et Shepherd, 2011 ; Cottet et al., 2012), la diversification des exportations permet

⁴ Pour la CEA (2007), la diversification des exportations constitue un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique.

d'atténuer les chocs commerciaux mondiaux négatifs et l'incertitude économique en offrant la possibilité d'explorer de nouveaux produits et marchés potentiels qui sont rentables et de haute qualité (Geng et Fan, 2023).

Ainsi, le rôle important de la diversification des exportations a naturellement conduit les économistes et les responsables politiques à en rechercher les déterminants majeurs. C'est dans ce cadre que la littérature soutient que la faible diversification des exportations peut être attribuée à plusieurs facteurs qui relèvent principalement des facteurs physiques, des politiques publiques, des facteurs macroéconomiques et de l'accès aux marchés. En plus de ces différents facteurs, on assiste à une problématique de diversification associant à cette dernière l'importance de la qualité des institutions nationales comme l'un des facteurs déterminants (Cabral et Veiga, 2010 ; Alvarez et al., 2018 ; Amiri et al., 2019 ; Vu, 2019 ; Ngouhouo et al., 2020 ; Bah et al., 2021 ; Geng et Fan, 2023).

Cette recherche s'inscrit dans le sillage des travaux qui s'intéressent au rôle que joue la qualité des institutions dans le processus de diversification des exportations en Afrique subsaharienne. En effet, la qualité de l'environnement institutionnel est une condition préalable à la création d'un contexte favorable à la diversification des exportations. Selon Vu (2019), les pays dotés de bonnes institutions ont tendance à accumuler de plus grandes capacités productives, reflétées dans leur aptitude à produire et à exporter une gamme diversifiée de produits sophistiqués. Aussi, pour Olander (2019), Matallah (2020), Bah et al. (2021) puis Geng et Fan (2023), un cadre institutionnel de bonne qualité est propice à la diversification des produits d'exportation. Ils ont montré que dans un environnement institutionnel de bonne qualité, les investissements ont tendance à être utilisés de manière productive, contribuant ainsi à une structure de production et d'échanges plus variée. Selon ces auteurs, des institutions de bonne qualité contribuent à la réduction du niveau d'incertitude inhérent aux interactions entre les acteurs privés, ainsi qu'entre le secteur public et les acteurs privés. Elles favorisent la transparence et la prévisibilité des conditions de l'activité des entreprises et participent à la réduction des risques associés à l'essai de nouveaux produits et marchés. Ce qui permet aux entreprises d'internaliser les avantages économiques de l'innovation et les encourage à l'investissement dans des activités plus risquées mais potentiellement rentables à long terme (Farole et Winker, 2012). En conséquence, les coûts de transaction diminueraient en améliorant l'environnement des entreprises. Alors que des institutions de mauvaise qualité entravent les capacités d'innovation en affectant les talents des activités productives à des comportements de recherche de rente. De telles institutions réduisent la rentabilité des investissements en créant des coûts supplémentaires et en augmentant l'incertitude. Or, à mesure que les bénéfices de l'innovation diminuent et que les gains provenant de la recherche de rentes augmentent, les entrepreneurs ne sont plus incités à investir dans de nouveaux projets (Hausmann et Rodrik, 2007). Ce qui est susceptible d'avoir un effet négatif sur la capacité d'un pays à innover et à exporter de nouveaux produits. Cependant, pour le cas particulier des CER, les faits stylisés montrent qu'en général, elles sont caractérisées par une faible qualité de leurs institutions malgré les processus de réformes institutionnelles et politiques visant à imprimer un nouvel élan. Avom et Mbongo (2020) soulignent que dans ces CER, les lacunes du cadre juridique et institutionnel offrent toujours des opportunités d'instabilité politique qui entraînent un affaiblissement de leurs capacités institutionnelles. Ainsi, le faible niveau de diversification des exportations intra-régionales couplé à la qualité des institutions nationales, suscite une interrogation, celle de savoir : quels sont les effets de la qualité des institutions sur la diversification des exportations intra-régionales en Afrique subsaharienne ? En d'autres termes, les institutions nationales ont-elles un effet significatif sur la diversification des exportations intra-régionales en Afrique subsaharienne ? Cette question reste encore relativement peu explorée dans la littérature existante.

En effet, malgré la disponibilité d'une littérature abondante qui a examiné les moteurs de la diversification des exportations, la plupart des recherches menées dans ce domaine n'ont pas traité clairement de la relation entre la qualité des institutions et la diversification des exportations en Afrique subsaharienne (Cabral et Veiga, 2010) et surtout pour le cas particulier des CER. Or, ces entités peuvent jouer un rôle important dans la mise en place de normes et de réglementations communes en matière de commerce et d'investissement, ce qui peut influencer la diversification des échanges commerciaux à l'échelle régionale. En étudiant les effets de la qualité des institutions sur la diversification des exportations à l'échelle régionale, on peut mieux identifier les possibilités et les défis spécifiques liés à la diversification des exportations dans une région donnée. Ce qui permet de comprendre comment les politiques et les institutions régionales peuvent favoriser ou entraver le développement du commerce et de l'exportation dans la région. Ainsi, dans la mesure où il existe peu d'études empiriques sur ces CER, et se fondant sur le fait qu'elles restent toujours caractérisées par une faible diversification de leur structure productive, concentrée sur quelques produits de base (FMI, 2014 ; CNUCED, 2022), la présente recherche contribue à la littérature économique en analysant les effets de la qualité

des institutions sur la diversification des exportations intra-régionales en ASS. Dans le but d'atteindre cet objectif, nous formulons l'hypothèse suivante : un accroissement de la qualité des institutions améliorerait la diversification de ces exportations en Afrique subsaharienne. Pour tester cette hypothèse, nous ferons recours à des techniques économétriques efficaces sur les données de panel, notamment la méthode Pooled Mean Group (PMG) développée par Pesaran, Shin et Smith (1999). Ces modèles ont une meilleure capacité à tenir compte de l'hétérogénéité entre les pays tout en permettant une estimation cohérente des relations de court et long terme dans les panels dynamiques.

La présente étude s'articule autour de trois sections : la première passe en revue la littérature théorique et empirique. Nous exposons ensuite dans la deuxième section le cadre méthodologique de l'étude. La troisième section présentera les résultats de l'étude portant sur le lien entre institution et diversification des exportations. L'étude s'achève par une brève conclusion qui fait ressortir les implications de politique économique.

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE THEORIQUE ET EMPIRIQUE

Dans cette section, nous analysons les fondements théoriques de la diversification des exportations et nous mettons également en évidence l'importance de la qualité des institutions comme l'un des facteurs déterminants de la diversification des exportations.

I.1. Fondements théoriques de la diversification des exportations

Les théories classiques du commerce international décrivent l'efficacité des pays dominants en termes de ressources, dans un contexte de libre-échange international, à se spécialiser dans les productions pour lesquelles ils disposent d'un avantage comparatif (Ricardo, 1817) par rapport à leurs partenaires commerciaux. Cette spécialisation se fait sur la base des différences technologiques et/ou les dotations factorielles et permet aux pays engagés dans le commerce international de produire et consommer au-delà de leur frontière de production. De tels arguments ont été spécifiquement avancés par certains auteurs tels que Heckscher (1919), Ohlin (1933) et Krugman (1979) qui ont montré que les économies d'échelle facilitant la spécialisation commerciale peuvent être obtenues par le biais d'une allocation efficace de la technologie. À l'épreuve des faits, cette vision classique du commerce international est critiquée par Prebisch (1950) et Singer (1950). En effet, ces auteurs ont montré que la spécialisation n'est pas favorable aux pays en développement riches en matières premières car, elle participe plus à l'accroissement de la dépendance de ces pays à l'égard de l'exportation des matières premières et de produits agricoles qui ont des cours très instables et de l'importation de biens de consommation et de produits manufacturés en provenance des pays développés. À cet effet, les auteurs estiment que l'élargissement de la base d'exportation par la diversification du portefeuille commercial permet aux pays de s'affranchir de la dépendance des exportations des matières premières mais aussi de réduire leur vulnérabilité face à la volatilité des cours de ces produits. Cette vision est également soutenue par la théorie du cycle de vie d'un produit développée par des auteurs tels que Vernon (1966) ; Krugman (1979) puis Grossman et Helpman (1991). Selon ces auteurs, la diversification permet aux entreprises de profiter des opportunités de croissance et d'innovation et de maintenir leur avantage compétitif sur le marché mondial. C'est pourquoi, il est nécessaire pour les entreprises de chercher à se différencier en proposant des produits de meilleure qualité.

À la suite de l'hypothèse de Prebisch (1950) et Singer (1950), les nouveaux théoriciens de la croissance ont également souligné que la diversification des exportations vers des produits hautement qualifiés et l'amélioration de leur contenu technologique renforcent davantage la croissance endogène au sein des pays du fait des effets d'entraînements des compétences, des connaissances et de mise à niveau technologique (Grossman et Helpman, 1991). En effet, la théorie de la croissance endogène fait suite à la vision néoclassique de la croissance économique qui supposait que la croissance était principalement déterminée par l'accumulation des facteurs de production tels que le capital et le travail. Développée par des auteurs tels que Romer (1986), Lucas (1988), Barro (1990), Grossman et Helpman (1991) puis Barro et Sala-i-Martin (1995), cette théorie propose une vision plus dynamique de la croissance économique qu'elle considère comme étant un phénomène auto-entretenu à long terme grâce au progrès technique, à l'innovation et au capital humain. Selon Lucas (1988), l'existence de différence de croissance entre les économies s'explique par les dotations dans la qualité du capital humain dont l'investissement dans ce secteur est considéré comme un moteur essentiel de la croissance dans la mesure où un capital humain bien formé est capable de générer des innovations et de participer à la productivité globale de l'économie. Pour Barro (1990), les dépenses en capital engendrent des externalités positives qui favorisent la croissance à long terme. Quant à Romer (1986, 1990), il fonde la croissance de

long terme sur l'accumulation du capital physique et le progrès technique engendré par le processus d'innovation et la recherche et développement. Ainsi, en cherchant les sources fondamentales de la croissance à long terme, la théorie de la croissance endogène intègre également la diversification des exportations comme l'un des facteurs essentiels en montrant que les externalités technologiques provenant de l'innovation assurent la création de produits finaux nouveaux ou améliorés. Sur la base de ce raisonnement des auteurs comme Romer (1990), Grossman et Helpman (1991) ont introduit la diversification comme l'un des facteurs de croissance économique. À en croire ces auteurs, la diffusion des nouvelles découvertes (innovations) entre entreprises, d'une part, et entre entreprises, l'Etat et instituts de recherche, d'autre part, participe à la création des externalités positives qui conduisent au développement d'une plus grande variété d'intrants, de nouvelles techniques de production, une amélioration des produits existants et la découverte de nouveaux produits. Des auteurs tels que Gözgör et Can (2017), Jongwanich (2020) puis Hazwan (2023) ont montré qu'à long terme, la diversification des exportations contribue à l'amélioration du contenu technologique des produits d'exportations grâce à l'accumulation des connaissances et des compétences étrangères liée à l'apprentissage par la pratique.

Plus récemment, la CNUCED (2022) a montré que pour les pays en développement qui font face à des chocs exogènes tels que la volatilité des prix des matières premières, l'adoption des stratégies de diversification des exportations contribue à l'amélioration des conditions économiques en stimulant le volume des échanges et en élargissant le champ des biens et services exportables. Dans cette optique, Lee et Zhang (2022) par exemple, ont montré que lorsque les échanges commerciaux des pays sont concentrés sur un petit nombre de biens tels que les produits agricoles et les ressources naturelles, la diversification des exportations offre une assurance contre les chocs sectoriels idiosyncrasiques, en particulier au premier stade de développement.

I.2. La qualité des institutions comme déterminant de la diversification des exportations

La relation entre la qualité des institutions et la diversification des exportations a fait l'objet de quelques analyses théoriques dans la littérature économique. À ce propos, l'étude de Melitz (2003) fournit une explication plus microéconomique des effets de la qualité des institutions sur la diversification des exportations en analysant le comportement des firmes individuelles. Dans ce modèle, deux types de coûts coexistent. Il s'agit des coûts fixes qui déterminent la décision d'entrée sur le marché (identification des partenaires étrangers, information des acheteurs potentiels, respect des normes et réglementation spécifique au marché etc.) et des coûts variables par unité exportée qui dictent le comportement des firmes exportatrices anciennes et nouvelles. Les coûts fixes d'entrée dépendent des coûts de transaction, de production, d'approvisionnement et d'information ainsi que ceux liés à la préparation des documents et aux procédures douanières et administratives (McGowan et Milner, 2011). Or, dans leur majorité, ces coûts découlent de la qualité institutionnelle. Ainsi, des institutions de bonne qualité réduisent les coûts d'entrée des firmes sur le marché en limitant les coûts de transaction liés notamment à l'identification des partenaires étrangers, aux informations sur les acheteurs potentiels, au respect des normes et réglementations spécifiques au marché, et aux lourdeurs dans les procédures douanières et administratives (North, 1990 ; Anderson et Marcouiller, 2002 ; Melitz, 2003 ; Levchenko, 2007). Cette situation permet donc aux ressources de circuler plus efficacement vers des entreprises plus dynamiques, ce qui provoque simultanément une croissance des exportations sur la marge intensive et extensive de la diversification (Melitz, 2003). Aussi, en garantissant la sécurité des contrats, les institutions de bonne qualité instaurent un climat de confiance et réduisent les incertitudes liées à l'échange en acheminant efficacement l'information aux acteurs du marché et en assurant une meilleure exploitation des opportunités (De Groot et Subramanian, 2004 ; Levchenko, 2007 et Balavac, 2012). Dans cette optique, des auteurs comme Geng et Fan (2023) ont montré que des institutions solides permettent à terme d'assurer une meilleure allocation des ressources productives et de faire jouer les mécanismes des avantages comparatifs en garantissant des réglementations et des lois qui agissent comme des stimulants à long terme.

De plus, en ciblant des secteurs économiquement porteurs plutôt qu'en valorisant les activités de rente, les institutions de bonne qualité impactent indirectement la structure des échanges et donc la structure des exportations en participant à la détermination des avantages comparatifs des économies (Iwanow et Kirkpatrick, 2009). Pour Bah et al. (2021), un environnement institutionnel de bonne qualité contribue à la mise en place de réglementations favorables au commerce et à l'investissement, réduisant les barrières à l'exportation. Ce qui peut inciter les entreprises à explorer de nouveaux marchés et à diversifier leurs paniers d'exportations.

Cependant, des institutions de mauvaise qualité agissent comme un coût caché qui décourage l'investissement dans de nouvelles activités en empêchant les ressources de circuler plus efficacement vers des entreprises ou secteurs plus dynamiques (Yu, 2010). En effet, quand les conditions sont peu propices à l'investissement, le manque de fournisseurs nationaux compétitifs combiné aux inefficacités institutionnelles entravent la diversification des exportations en participant à la réduction de la rentabilité des investissements à travers la création des coûts supplémentaires et l'accroissement de l'incertitude (Farole et Winker, 2012). Lorsque les capacités institutionnelles dans un pays sont faibles, les dirigeants ont tendance à favoriser des systèmes de prédation basés sur une mauvaise gouvernance économique et politique qui conduisent à la formulation de politiques économiques sous optimales (Zallé et Ouedraogo, 2020). En conséquence, cet état de fait engendre une mauvaise définition et une faible protection des droits de propriété alors que la sécurité des droits de propriété accroît le potentiel d'innovation et incite à investir dans de nouveaux produits sophistiqués (Hausmann et al., 2007 ; Vu, 2019). Ces effets sont potentiellement importants dans le cas des économies en développement où les inefficacités institutionnelles sont très présentes et principalement liées à des obstacles administratifs où à la corruption. C'est ce qui explique le fait que depuis les années 1990, la qualité des institutions est considérée comme un impératif des politiques de développement des pays à faible revenu.

Ainsi, pour certains auteurs à l'instar de Melitz (2003), un cadre institutionnel qui réduit non seulement les coûts de production, d'approvisionnement et d'information, mais aussi les coûts associés aux obstacles administratifs et réglementaires peut contribuer à l'accroissement de la marge intensive et extensive en offrant la possibilité d'établir de nouvelles activités productives dans un environnement protégé. Selon l'auteur, cette situation permet à un plus grand nombre d'entreprises d'atteindre le seuil de productivité permettant l'exportation.

I.3. Revue de la littérature empirique sur les effets de la qualité des institutions sur la diversification des exportations

La littérature empirique sur le lien entre la qualité des institutions et la diversification des exportations est rare. Cependant, quelques études ont examiné le rôle que joue la qualité des institutions sur la diversification des exportations. Starosta De Waldemar (2010) a analysé dans quelle mesure la recherche de rentes qui prend souvent la forme de corruption affecte la diversification des exportations dans 130 pays sur une période allant de 1995 à 2007. Les auteurs utilisent l'indice de corruption, fourni par la Banque Mondiale comme un indicateur de la recherche de rente et l'indice de concentration de Theil comme mesure de la diversification des exportations. Par ailleurs, dans le souci de contrôler l'endogénéité des variables, les auteurs ont également fait appel à certaines techniques d'estimation dont la Méthode des Moments Généralisée (GMM). Ainsi, ils constatent que la recherche de rente affecte négativement et significativement la capacité d'un pays à diversifier sa base de production. La recherche de rente qui prend la forme de corruption pourrait ainsi décourager l'introduction de nouveaux produits liée au fait que les entrepreneurs n'investissent pas assez parce qu'ils ne peuvent récolter tous les bénéfices (Murphy et al., 1993). Toutes choses qui affectent négativement le nombre de variétés produites dans l'économie et partant, la diversification des exportations.

Les études sur les déterminants de la diversification des exportations et de la sophistication en Afrique subsaharienne (ASS) réalisées par Cabral et Veiga (2010) ont également cherché à comprendre si la qualité des institutions contribue de manière significative à l'amélioration de la diversification des exportations dans cette partie du continent. Leur étude a porté sur 48 pays en développement sur la période 1960 à 2005. Les auteurs ont utilisé l'indice de concentration Herfindahl-Hirschman et celui de Theil. Plusieurs méthodes dont la technique des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) avec des erreurs standards robustes et celles des effets fixes et des variables instrumentales ont été utilisées. Ainsi, les auteurs ont trouvé que les facteurs institutionnels notamment la corruption, la transparence et la responsabilité jouent un rôle crucial dans la capacité des pays africains à diversifier leurs exportations. Cela les a amené à confirmer que des niveaux plus élevés de qualité institutionnelle sont associés à un degré de diversification plus important.

Des études récentes ont confirmé de tels résultats. Sur la base d'un échantillon composé de données commerciales de la douane chinoise sur la période 1997-2007, Sheng et Yang (2016) à l'aide de la méthode GMM montrent que la qualité des institutions a joué un rôle décisif dans l'accroissement de la diversification des exportations en Chine. A en croire ces auteurs, en améliorant l'exécution des contrats, les institutions de bonne qualité disposent d'un effet amplificateur sur l'introduction de nouvelles variétés de produits car elles peuvent inciter les multinationales à fabriquer de nouveaux produits destinés à l'exportation. De plus, Olander (2019) a montré à l'aide des données de panels d'un échantillon de 174 pays qu'il existe une relation positive entre la qualité institutionnelle et le niveau de diversification

des exportations. Amiri et al.(2019) ont cherché à comprendre également cette relation en se basant sur des données de panel de 28 pays riches en ressources naturelles et avec différents niveaux de qualité institutionnelle sur la période 2000-2016. La méthode des effets fixes et aléatoires a été utilisée. Ainsi, les auteurs ont trouvé que des institutions de bonne qualité assurent une utilisation plus efficace des ressources en renforçant le secteur manufacturier pour atteindre une croissance économique plus élevée permettant d'atténuer les effets négatifs de la malédiction des ressources naturelles. Alors que la mauvaise qualité des institutions entraîne une dépendance à l'égard des ressources naturelles et par conséquent entrave le processus de diversification des exportations en encourageant les activités de recherche de rentes. S'inscrivant dans la même dynamique, Matallah (2020) a examiné la relation entre la qualité de la gouvernance et la diversification des exportations dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) sur la base d'un échantillon composé de 11 pays exportateurs de pétrole au cours de la période 1996-2017. Pour ce faire, il a fait recours à la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO), aux effets fixes, aux effets aléatoires et aux GMM. Ainsi, les résultats de cette recherche montrent que la qualité des institutions influence positivement la diversification des exportations dans cette région tandis que les rentes pétrolières entravent la diversification des exportations en encourageant les activités de recherche de rente. A cet effet, l'auteur estime que pour échapper à la malédiction des ressources naturelles et offrir davantage aux pays du MENA de véritables opportunités de diversification de leurs économies capables de générer une croissance économique solide et durable, il est nécessaire pour les décideurs politiques de renforcer la qualité de l'environnement institutionnel dans la région. Bah et al. (2021) ont également fait recours à l'approche GMM appliquée à un panel d'observation de 45 pays sur la période 1996-2019. Les résultats de leurs études montrent que les exportations de services sont positivement affectées par les six indicateurs de mesure de la qualité des institutions de la Banque Mondiale. A l'exception de l'efficacité de la gouvernance, les mêmes résultats sont observés pour l'exportation des produits manufacturés. Ce qui amène les auteurs à conclure que le renforcement de la qualité des institutions et l'amélioration de l'environnement commercial s'avèrent nécessaires pour accroître la qualité des exportations dans l'échantillon concerné par l'étude. Cependant, malgré les nombreuses contributions importantes suscitées, sauf celle conduite par Cabral et Veiga (2010), aucune de ces études n'utilise de données provenant de pays d'Afrique subsaharienne, dans lesquels nous pensons que le facteur institutionnel joue un rôle important en limitant les possibilités de diversification.

II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique est basée sur une régression d'un modèle à partir de données de panel sur des échantillons de quatre (4) CER de l'Afrique subsaharienne.

II.1. Présentation et analyse descriptive des données

L'étude fait recours aux données de plusieurs sources (CNUCED ; WDI ; WGI) sur un panel de quatre Communautés Economiques Régionales (la CEDEAO, la CEEAC, le COMESA ; la SADC) de l'Afrique subsaharienne couvrant la période 2002-2022. Le choix de cette période d'étude est largement expliqué par la disponibilité des données nécessaires. Ainsi, les principales variables explicatives ci-après ont été identifiées :

Le revenu par tête (PIBT) : il est représenté par le PIB réel par tête, retardé d'une période. Imbs et Wacziarg (2003) ont révélé dans leur article fondateur l'existence d'un modèle non linéaire entre la concentration sectorielle et la structure du revenu par habitant. Ces auteurs montrent que l'accroissement du revenu induit une augmentation de la diversification sectorielle ; mais qu'au-delà d'un certain niveau de revenu par habitant, de nouvelles augmentations affectent négativement la diversification des exportations. Ces résultats ont été corroborés par des études conduites par Klinger et Lederman (2004) puis Cadot et al. (2011).

La structure de l'économie : la variable Map, définie selon la Banque Mondiale (WDI) comme la part des exportations de produits primaires dans les exportations totales de biens d'un pays, est calculée comme suit :

$$MAP_{it} = \frac{\text{Exportations de produits primaires}_{it}}{\text{Exportations totales de biens}_{it}}$$
 . Cette variable, combinée au PIB par habitant, permet de caractériser la structure de l'économie. Celle-ci est captée par l'interaction entre la part des matières premières dans les exportations (Map) et le PIB par habitant (PIBHT), notée (Map*PIBHT). En effet, deux pays exportateurs peuvent présenter des profils économiques différents : l'un peut être plus orienté vers l'exportation des produits à forte valeur ajoutée, tandis que l'autre dépend davantage des produits primaires. Ainsi, suivant Cadot et al.(2011), l'introduction du terme d'interaction permet de capter ce profil hétérogène. Il est montré que lorsque la part des matières premières dans les exportations

est importante et que le PIB par habitant est faible, il est plus difficile pour une économie de diversifier ses exportations.

Le niveau d'investissement intérieur (INV) : il est mesuré par la formation brute du capital fixe en pourcentage du PIB. A en croire Ben Hammouda et al. (2006), l'investissement est un déterminant vital pour la diversification des exportations. En effet, ces auteurs ont montré que plus le niveau d'investissement augmente, plus les pays ont tendance à se diversifier. Par ailleurs, certaines preuves empiriques ont également montré qu'un pays qui investit plus, accumule plus rapidement des infrastructures et équipements nécessaires pour lui assurer une diversification efficace de sa base de production (Habiyaemye et al., 2006).

Les investissements directs étrangers (IDE) : mesurés comme le ratio des entrées d'investissements directs étrangers par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB), ils sont supposés accroître la diversification des exportations. Cependant, la littérature montre qu'elles contribuent à cela uniquement lorsque le pays d'accueil dispose d'un stock minimum de capital humain pour faciliter l'absorption suffisante des technologies de pointe au sein de l'économie d'accueil (Alemu, 2008 ; Alaya, 2012).

La mesure de facilitation des échanges (facilitation) : elle est mesurée ici par le taux d'accès à l'électricité. La littérature économique suggère généralement que les mesures de facilitation des échanges peuvent jouer un rôle considérable dans la diversification des exportations.

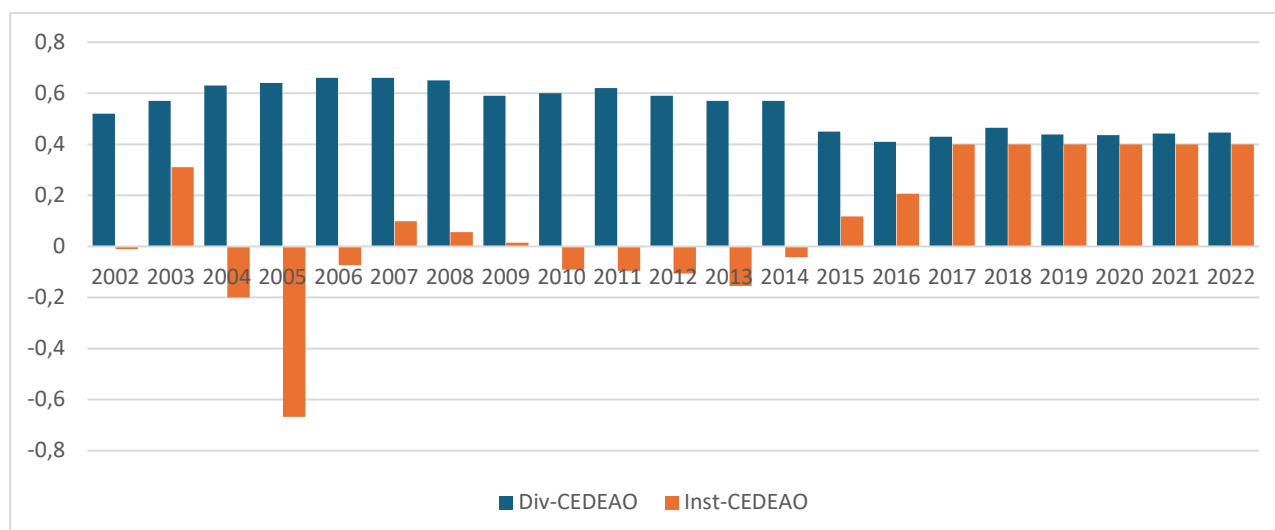
La libéralisation commerciale : elle est mesurée par l'ouverture commerciale (OUV). En effet, il ressort de la littérature que dans un cadre traditionnel avec dotations factorielles, elle peut faciliter l'amélioration de la profitabilité des secteurs pour lesquels un pays est déjà spécialisé, renforçant ainsi la concentration existante. Cependant, suivant le cadre théorique de Melitz (2003), l'ouverture commerciale favorise la diversification des exportations par le biais de l'accroissement du nombre d'exportateurs et des variétés exportées. Le tableau 1 en annexe, présente le résumé de nos données associées aux variables, leurs sources ainsi que les signes attendus

II.1.1. Statistiques descriptives des variables

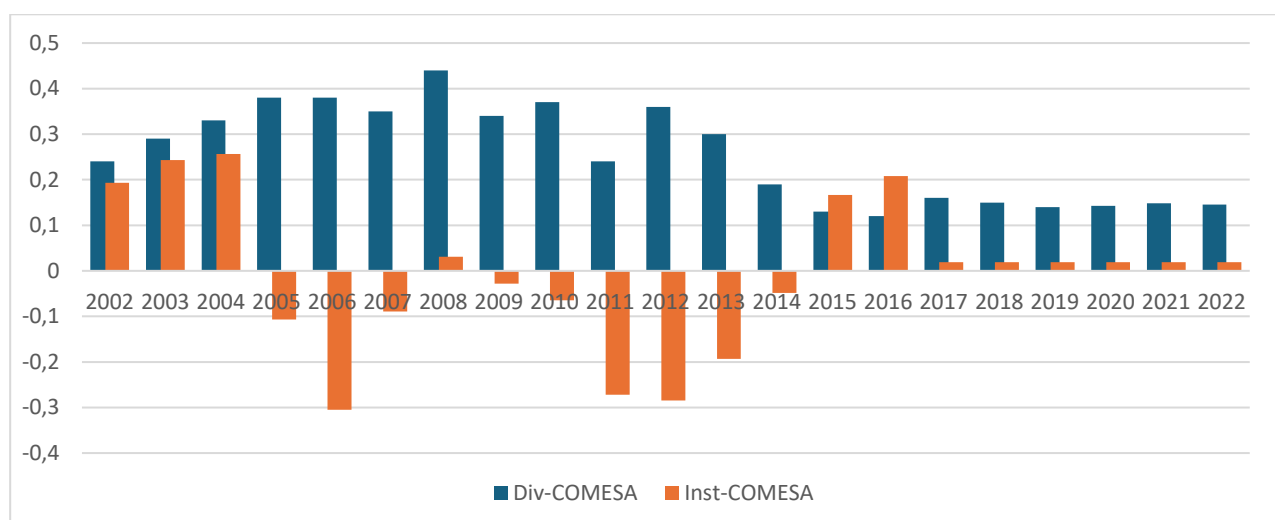
L'analyse des caractéristiques de nos variables d'intérêts contenues dans les tableaux 4 et 5 en annexe montre que de 2002-2022, l'indice de concentration des exportations présente une moyenne de 3,89 pour la CEDEAO, 5,23 pour la CEEAC, 3,35 pour la COMESA et 4,14 pour la SADC. Cette situation traduit toutefois le caractère concentré des produits qui font l'objet d'exportation dans les CER sus cités et témoigne de leur incapacité à intégrer les chaînes de valeurs mondiales. Ce qui explique la marginalisation des pays Africains dans le commerce international en raison de la quasi-restriction de leurs exportations au secteur de matières premières. Pour ce qui est des statistiques relatives à la qualité des institutions, les données traduisent un caractère peu satisfaisant car les différentes communautés économiques régionales qui font l'objet de notre étude présentent en moyenne de faibles performances au niveau de l'indice global. En général, les valeurs moyennes (0,09 pour la CEDEAO, -0,26 pour la CEEAC, 0,07 pour la COMESA et 0,24 pour la SADC) sont faibles et les valeurs minimales relatives à l'indicateur de mesure de la qualité des institutions demeurent négatives pour un indice dont les scores de mesure sont compris entre -2,5 à +2,5 et dont la borne supérieure indique une meilleure qualité des institutions.

II.1.2. Evolution comparée entre la qualité des institutions et la diversification des exportations par CER

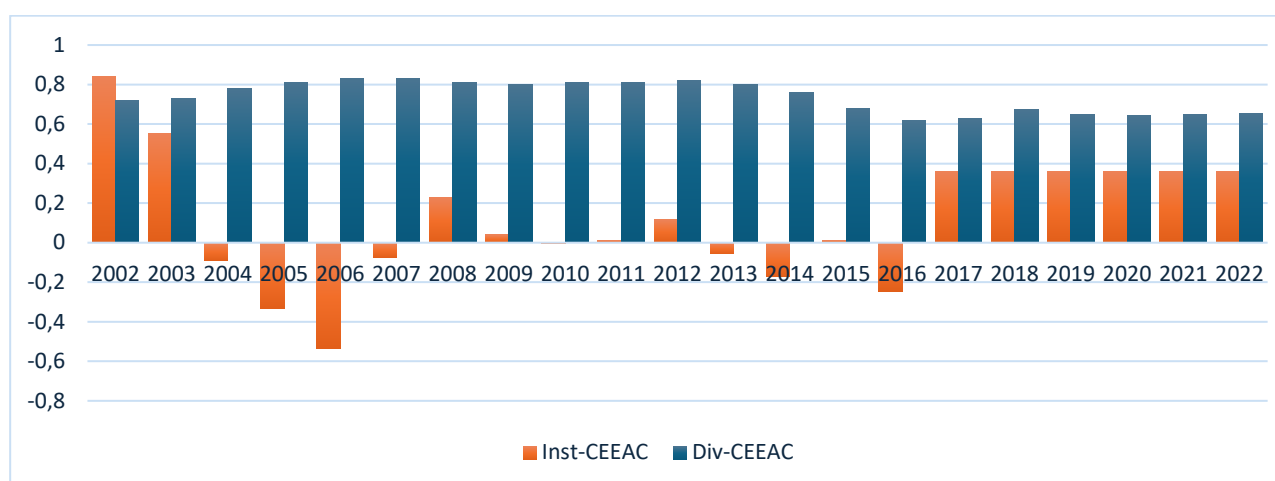
Les graphiques 2, 3, 4 et 5 ci-dessous décrivent une évolution comparée entre la qualité des institutions et la diversification des exportations par Communauté Economique Régionale en Afrique subsaharienne au cours de la période 2002-2022.

Graphique 2 : Evolution comparée de la qualité des institutions et de la diversification dans la CEDEAO, 2002-2022

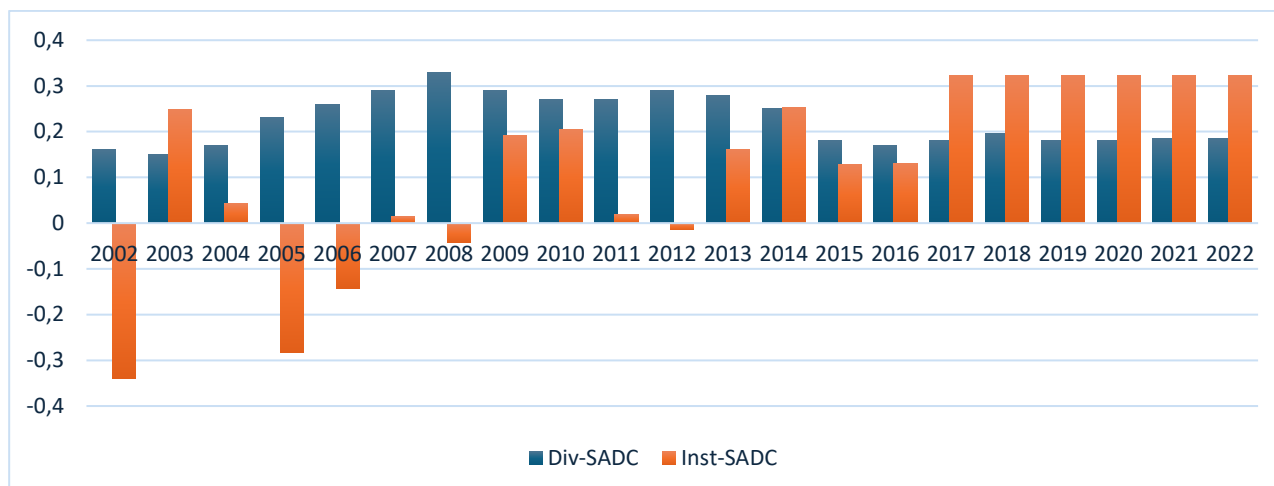
Source : Auteur

Graphique 3 : Evolution comparée de la qualité des institutions et de la diversification dans le COMESA, 2002-2022

Source : Auteur

Graphique 4 : Évolution comparée de la qualité des institutions et de la diversification dans la CEEAC, 2002-2022

Source : Auteur

Graphique 5 : Évolution comparée de la qualité des institutions et de la diversification dans la SADC, 2002-2022

Source : Auteur

Les graphiques ci-avant illustrent l'évolution comparée de la relation entre la qualité des institutions et la diversification des exportations dans la Communauté Economique Régionale de 2002 à 2022. La qualité des institutions est restée en moyenne inférieure à 1 pour un indice compris entre -2,5 à 2,5, où 2,5 représente une bonne qualité des institutions. Les pics les plus bas ont été observés dans les années 2005 et 2006 avec une détérioration brutale qui s'est située en moyenne autour de -0,7 pour la CEDEAO, -0,3 pour la COMESA, -0,5 pour la CEEAC et -0,35 pour la SADC en 2002. Ainsi, ces faits stylisés reflètent la faiblesse des capacités institutionnelles dans les CER. En 1991, un cadre institutionnel a été défini lors du Traité d'Abuja dans l'espoir que l'efficacité des institutions nationales peut ainsi garantir et faire respecter les droits de propriétés dans les échanges commerciaux intracommunautaires car, la qualité des institutions des pays partenaires et particulièrement l'homogénéité des structures institutionnelles des partenaires à l'échange permet de réduire les risques et incertitudes liés à la formulation des contrats. Ce qui est de nature à renforcer la dynamique des échanges commerciaux à l'intérieur des zones économiques. De plus, il ressort des différents graphiques qu'il existe un accroissement de la concentration moyenne des exportations par CER qui est estimée en moyenne à 0,60 pour la CEDEAO, 0,80 pour la CEEAC, 0,35 pour le COMESA et 0,22 pour la SADC. Cette situation traduit toutefois le caractère concentré des produits qui font l'objet d'exportation dans les CER citées ci-dessus et témoigne de leur incapacité à intégrer les chaînes de valeurs mondiales. C'est ainsi que dans les années 1990, l'intégration commerciale, qui constitue l'une des vagues de réformes la plus illustrative a été mise en œuvre. Cette volonté manifeste a ainsi conduit à la création de plusieurs Communautés Economiques Régionales (CER) et la mise en place de différents accords commerciaux dont l'objectif primordial a consisté à œuvrer au développement d'une zone de libre-échange en vue de promouvoir le commerce entre pays et la diversification des exportations entre pays.

II.2. Tests préliminaires et spécification du modèle empirique

Cette section présente d'abord les tests de stationnarité et de cointégration permettant d'examiner les propriétés statistiques des données, avant de préciser la spécification du modèle empirique retenu.

II.2.1 Tests de stationnarité et de cointégration

Les tests de racine unitaire et de cointégration ont été implémentés. Les résultats de ceux de racine unitaire figurant dans le tableau 2 en annexe montrent qu'à l'exception de quelques variables qui sont stationnaires dans certaines communautés régionales, la majeure partie des variables restantes sont non stationnaires en niveau mais stationnaires en différence première. A cet effet, il apparaît nécessaire de vérifier l'existence d'une relation de cointégration. Le tableau 3 en annexe montre qu'à l'exception de quelques statistiques qui n'affichent pas de coefficients significatifs, la majorité de ces statistiques sont significatives aussi bien dans la dimension intra que dans la dimension inter. De tels résultats suggèrent l'existence d'une relation de long terme caractérisant le modèle de détermination de la diversification des exportations.

II.2.2 Spécification du modèle empirique

Nous étudions ici les effets de la qualité des institutions sur la diversification des exportations intra-zone en Afrique subsaharienne. Ainsi, pour définir la spécification du modèle empirique, nous nous inspirons de Parteka et Tambari (2011). En effet, ces auteurs proposent un modèle de déterminants de la diversification des exportations bien proche de certaines sources qui établissent une relation de base entre le niveau de développement et le degré de diversification des exportations, notamment Imbs et Wacziarg (2003). L'analyse des effets de la qualité des institutions sur la diversification des exportations intra-régionales en Afrique subsaharienne est estimée à partir d'une modélisation ARDL dont la spécification implicite de base est la suivante :

$$\ln DIV_{it} = f(INST, PIBHT, Map, Map * PIBHT, \ln INV, IDE, Facilitation, Lib) \quad (1)$$

Où, la variable dépendante $\ln DIV_{it}$, désigne le logarithme de l'indice de diversification des exportations. Nous rappelons que l'indice de Theil constitue notre mesure préférée de la diversification des exportations. Ce choix a été effectué suivant Cadot et al. (2011). Il s'agit d'un indice qui assure à la fois, la prise en compte de la diversification résultant de l'introduction de nouveaux produits dans le panier d'exportation d'un pays et la diversification résultant d'une variation de volume des différents produits d'exportation déjà existants (Cadot et al., 2011). Cette situation est considérée comme le principal avantage de l'indice. Il ressort de la littérature que l'indice de Herfindahl comme celui de Gini présentent des limites. Parmi celles-ci, figure le fait que l'indice de Herfindahl pondère très fortement les produits en représentant une part importante des exportations totales et en particulier le principal produit exporté. Ce qui rend l'indice de Theil plus attractif pour l'étude des dynamiques de diversification des exportations par rapport aux autres indicateurs de mesure. La formule de calcul de cet indice pour chaque pays i est obtenue par :

$$Theil = \frac{1}{n} \sum_{k=1}^n \frac{x_k}{\mu} \ln \left(\frac{x_k}{\mu} \right) \quad (2), \text{ avec } \mu = \frac{\sum_{k=1}^n x_k}{n} \text{ qui mesure la valeur moyenne des exportations totales du}$$

produits k ; x_k , la valeur des exportations du produit k et n étant le nombre total de produits qui font l'objet d'exportation. L'indice de Theil évolue entre 0 et 1 où une valeur plus élevée indique une forte concentration des exportations et donc une forte vulnérabilité.

Les variables explicatives incluent notamment la qualité des institutions ($INST_{it}$), un indice global obtenu par une agrégation des six indicateurs de qualité des institutions (la voix et responsabilité ; la stabilité politique ; l'efficacité des pouvoirs publics ; la qualité de la réglementation ; le contrôle de la corruption et l'état de droit) par la méthode de l'Analyse en Composante principale (ACP). L'indice Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) (en annexe), d'une valeur de 0,898, confirme la pertinence de cette méthode en indiquant que les corrélations entre les variables sont suffisamment fortes pour justifier l'utilisation de l'ACP. D'autres variables explicatives sont également prises en compte, notamment le revenu par tête ($PIBT_{it}$) ; la structure de l'économie (Map_{it}), un terme d'interaction ($Map * PIBHT_{it}$), le niveau d'investissement intérieur ($\ln INV_{it}$), les investissements directs étrangers (IDE_{it}), la facilitation des échanges commerciaux ($Facilitation_{it}$), la libéralisation commerciale (Lib_{it}) et ε_{it} représente le terme d'erreur.

III. RESULTATS DES ESTIMATIONS

Dans cette section, les résultats de l'estimation du modèle économétrique par communauté économique régionale sont présentés, suivis de leurs interprétations.

III.1. Résultats par CER

Dans cette partie, nous présentons les résultats fournis par l'estimation de la relation entre la qualité des institutions et de la diversification des exportations à l'aide de l'estimateur PMG, qui permet d'identifier les relations de long et de court terme. Les tableaux 6 et 7 ci-dessous présentent les résultats fournis par l'estimation du modèle de diversification des exportations à l'aide de l'estimateur PMG. Comme souligné précédemment, nous avons utilisé le test joint de Hausman, basé sur l'hypothèse nulle de la différence non systématique entre les coefficients pour choisir l'estimateur pertinent.

Tableau 6 : Résultats des estimations PMG pour la CEDEAO et la CEEAC

Variable expliquée : D.Theil				
VARIABLE	CEDEAO	(p-value)	CEEAC	(p-value)
<i>Relation de long terme</i>				
INST	-0,2847***	(0,000)	-0,1994***	(0,034)
PIBT	0,00016***	(0,000)	-8,66e-06***	(0,042)
Map	0,0039***	(0,000)	0,003***	(0,003)
Map*PIBT	-5,35 e-06***	(0,000)	7,67e-07	(0,135)
IINV	0,0974***	(0,004)	-0,014***	(0,000)
IDE	-0,0070***	(0,000)	-0,0342***	(0,000)
Facilitation	-0,0038***	(0,000)	0,111*	(0,011)
Lib	-0,0012***	(0,029)	-0,002**	(0,006)
<i>Relation de court terme</i>				
INST	0,1230	(0,393)	-0,1211	(0,248)
PIBT	0,0001	(0,204)	0,0005*	(0,096)
Map	0,0204	(0,307)	0,0124	(0,490)
Map*PIBT	-0,00004	(0,246)	-0,00006	(0,362)
IINV	0,0278	(0,839)	0,2822	(0,563)
IDE	0,0054	(0,520)	-0,0006	(0,900)
Facilitation	0,0010	(0,746)	-0,0281	(0,502)
Lib	-0,0016	(0,334)	0,0007	(0,885)
EC	-0,57***	-	-	-0,35***
Nombre d'observations	179			139

Note : ***, ** et * indiquent la significativité aux seuils respectifs de 1%, 5% et 10%

Tableau 7 : Résultats des estimations PMG pour la COMESA et la SADC

Variable expliquée : D. Theil				
VARIABLE	COMESA	(p-value)	SADC	(p-value)
<i>Relation de long terme</i>				
INST	-0,4817***	(0,000)	-0,2524***	(0,000)
PIBT	0,00014***	(0,018)	0,163e-06	(0,585)
Map	0,0142***	(0,006)	-0,0197***	(0,000)
Map*PIBT	-9,44e-06**	(0,080)	1,92e-06	(0,425)
IINV	-0,1406**	(0,087)	-0,1445***	(0,000)
IDE	-0,0176***	(0,005)	0,0045***	(0,000)
Facilitation	0,0643***	(0,015)	0,0061***	(0,000)
Lib	0,0025***	(0,019)	0,0014***	(0,000)
<i>Relation de court terme</i>				
INST	0,4620	(0,103)	0,3923	(0,157)
PIBT	0,0002	(0,465)	0,00001	(0,546)
Map	0,6379	(0,410)	0,4939	(0,324)
Map*PIBT	-0,0005	(0,364)	-0,00001	(0,802)
IINV	-0,0404	(0,562)	0,1446	(0,304)
IDE	-0,0390**	(0,053)	-0,0025	(0,198)
Facilitation	-0,2585	(0,494)	-0,0008	(0,731)
Lib	0,0057	(0,249)	-0,0001	(0,868)
EC	-0,37***		-0,64***	
Nombre d'observations	159		159	

Note : ***, ** et * indiquent la significativité aux seuils respectifs de 1%, 5% et 10%

Pour ce qui est du choix du modèle approprié, dans chaque cas d'estimation, on constate que le test de Hausman présente $\text{Prob} > \chi^2 = 1.000$. Cela implique que pour le modèle de diversification des exportations, l'hypothèse d'homogénéité des coefficients à long terme ne peut faire l'objet de rejet. De ce fait, l'estimateur MG est moins pertinent que l'estimateur PMG. Ce qui implique que le modèle PMG s'avère plus robuste. A cet effet, dans le cadre de cet article, nous retiendrons les résultats de l'estimateur PMG pour nos interprétations.

III.2. Interprétation des résultats

Au regard des résultats de l'estimation par la méthode des PMG, la force de rappel est négative et significative dans chaque cas et est inférieure à l'unité, en valeur absolue. En effet, les coefficients moyens estimés qui sont associés aux termes d'erreur sont de -0,57, -0,35, -0,37 et -0,64 pour la CEDEAO, la CEEAC, la COMESA et la SADC, respectivement et sont en général significatifs au seuil de 1%. De ce fait, la spécification du modèle à correction d'erreur est validée. Ce résultat implique que l'écart par rapport à l'équilibre de long terme est corrigé de 57%, 35%, 37% et 64% chaque année pour la CEDEAO, la CEEAC, la COMESA et la SADC respectivement. Le processus d'ajustement sous-jacent peut

s'expliquer par la réactivité des différentes CER, qui inclut la réallocation des ressources, telle que la capacité à redéployer les investissements ou à diversifier les secteurs exportateurs, notamment en passant des ressources naturelles vers des secteurs non traditionnels. Aussi, ce processus peut être stimulé par la mise en œuvre de politiques commerciales ciblées et l'amélioration de la gouvernance économique. Dans ces contextes, comme l'ont montré Bah et al. (2021) et Geng et Fan (2023), des institutions de bonne qualité peuvent réduire les coûts de transaction, améliorer la confiance des investisseurs, et accélérer l'orientation vers des secteurs exportateurs non traditionnels, ce qui assure une correction plus rapide des déséquilibres. Certains auteurs ont obtenu des résultats similaires dans la littérature économique. A titre illustratif, Pesaran, Shin et Smith (1999), dans leur travail sur les modèles PMG, soulignent que des vitesses d'ajustement comprises entre -0,3 et -0,7 sont fréquentes pour des données annuelles.

Sur la base de ces coefficients, la durée totale probable de dissipation de cet ajustement est estimée à 1,75 ans pour la CEDEAO, 2,86 ans pour la CEEAC, 2,70 ans pour la COMESA et 1,56 ans pour la SADC. Les durées de retour à l'équilibre indiquent qu'une réactivité rapide à l'équilibre est observée dans des CER comme la CEDEAO et la SADC tandis que les CER comme la CEEAC et le COMESA connaissent des ajustements plus lents. Cela pourrait refléter des différences structurelles, de qualité institutionnelle ou de coordination régionale.

A travers les coefficients fournis par la relation de long terme, on note une relation positive et significative entre la qualité des institutions et la diversification des exportations (en rappel, la variable expliquée étant des indices de concentration, des paramètres négatifs correspondent à des effets positifs sur la diversification). Cela implique qu'un accroissement de la qualité des institutions engendre une baisse de la concentration des exportations et donc une hausse de la diversification des exportations. En effet, une augmentation d'une unité de la qualité des institutions entraîne une hausse de la diversification des exportations de 0,28% dans l'espace CEDEAO, 0,20% dans la CEEAC, 0,48% dans le COMESA et de 0,25% dans la SADC. Une telle relation est en adéquation à celle attendue et corrobore en partie les résultats de certaines études qui ont montré que l'amélioration de la qualité des institutions est un facteur qui contribue à développer une base d'exportation diversifiée d'un pays. Par exemple, de tels résultats réconfortent les résultats obtenus par Acemoglu et Robinson (2003) qui ont démontré avec l'expérience du Botswana, l'importance de la qualité des institutions pour la diversification des exportations des économies riches en ressources naturelles. De prime abord, une telle relation peut s'expliquer par le fait que de bonnes institutions facilitent l'échange de biens et services entre pays ou communautés régionales en réduisant les coûts de transactions à travers la réduction des risques qui altèrent les marchés (North, 1991 ; Anderson et Marcouiller, 2002 ; Levchenko, 2007). Aussi, lorsque les institutions sont de bonne qualité elles assurent un plus grand respect des droits de propriété et de l'Etat de droit (Yu, 2010). Un environnement institutionnel de bonne qualité contribue à la mise en place des réglementations favorables au commerce et à l'investissement, réduisant les barrières à l'exportation (Bah et al., 2021). Toutes choses qui favorisent la création d'un marché équitable et concurrentiel. Pour ces auteurs, la qualité des institutions constitue donc une condition préalable à la création d'un environnement favorable à la diversification des exportations dans les pays en développement et notamment dans les économies africaines.

S'agissant des variables de contrôle, nous constatons que le niveau de développement est également significatif. Plus le PIB par habitant est élevé, plus il entraîne une diversification des exportations dans la CEEAC contre une forte concentration des exportations dans la CEDEAO, le COMESA et la SADC. En effet, dans le tableau 6 une augmentation du niveau de revenu par habitant d'une unité entraîne une baisse de 0,0086% de la concentration des exportations dans la CEEAC. Un tel résultat vérifie donc la validité de l'hypothèse d'Imbs et Wacziarg (2003). Cependant, pour le cas particulier des CER comme la CEDEAO, le COMESA et la SADC une augmentation du niveau de revenu par tête entraîne une concentration des exportations. De tels résultats pourraient s'expliquer par la spécialisation économique de ces CER qui fait que lorsque le revenu augmente, les consommateurs ont tendance à demander des biens et des services différents, ce qui peut entraîner une modification de la structure économique des pays membres de ces CER. Les pays peuvent concentrer leurs efforts sur les secteurs dans lesquels ils ont une expertise particulière ou une compétitivité accrue, ce qui peut se traduire par une plus grande concentration des exportations. L'investissement direct étranger affecte négativement la concentration des exportations dans les différentes communautés économiques régionales sauf la SADC dans le tableau 7.

En ce qui concerne le niveau d'investissement direct étranger, il ressort des tableaux 6 et 7 qu'une augmentation du niveau d'investissement direct étranger entraîne une baisse du niveau de concentration des exportations de 0,7% dans la zone CEDEAO, 3,42% dans la zone CEEAC et de 1,7% dans la zone COMESA. Ce résultat corrobore ceux de Fonchamnyo (2015). Pour le cas particulier de la SADC, on assiste par contre à une concentration des exportations de l'ordre de 0,45%. Des auteurs comme Alemu (2008) et Alaya (2012) ont montré qu'une telle situation peut survenir lorsque le pays d'accueil ne dispose pas d'un stock minimum de capital humain pour faciliter l'absorption suffisante des technologies de pointe au sein de l'économie d'accueil. Pour ce qui est de l'investissement intérieur, les résultats du tableau 7 indiquent qu'un accroissement de 1% du niveau d'investissement intérieur entraîne respectivement une baisse de 0,140%, de 0,144% et de 1,4% de la concentration des exportations dans la zone COMESA, SADC et CEEAC. Ces résultats sont identiques à ceux trouvés par Ben Hammouda et al. (2006) qui montrent que l'investissement intérieur est vital pour la diversification des exportations des pays. Par contre, les résultats du tableau 6 montrent que l'investissement intérieur a tendance à renforcer la concentration des exportations au sein des CER comme la CEDEAO (0,097%). Ce qui suggère que dans ces CER, les investissements sont essentiellement destinés aux industries déjà existantes et insuffisamment innovantes.

Quant à la libéralisation commerciale, les résultats montrent qu'un accroissement d'une unité se traduit par une baisse de la concentration des exportations au sein de la CEDEAO et de la CEEAC respectivement de l'ordre de 0,12% et de 0,20%. Cependant, une plus grande libéralisation commerciale ne se traduit pas par une diversification des exportations au sein du COMESA et de la SADC. Elle entraîne plutôt une concentration des exportations estimée à 0,25% pour le COMESA et de 0,14% pour la SADC. La littérature montre que cela pourrait s'expliquer par le fait que la libéralisation commerciale conduit le plus souvent à la spécialisation qu'à la diversification des exportations dans les pays (Ferdous, 2015 ; Osakwe et al., 2018). En effet, il est montré que dans un cadre traditionnel avec dotations factorielles, l'ouverture commerciale qui caractérise la libéralisation commerciale peut favoriser l'amélioration de la profitabilité des secteurs pour lesquels un pays est déjà spécialisé, renforçant de ce fait la concentration des exportations existantes. La libéralisation commerciale dans les pays permet d'exploiter encore plus leurs avantages comparatifs dans leurs ressources naturelles, ce qui ne permet pas d'atteindre plus de diversification. Pour ce qui est de la facilitation des échanges et l'interaction entre la structure de l'économie avec le PIB par tête, les résultats montrent qu'elles entraînent une concentration des exportations dans les trois CER à l'exception de la CEDEAO. Ainsi, ces résultats suggèrent que lorsqu'il y a une facilitation excessive des échanges commerciaux et une forte interaction entre la structure de l'économie et le PIB par habitant, cela est susceptible de créer un effet négatif sur la diversification des exportations. En effet, une facilitation excessive peut conduire à une dépendance à l'égard de quelques produits d'exportation rendant ainsi l'économie vulnérable aux fluctuations des prix et de la demande sur le marché mondial. Ainsi, ces résultats montrent que du point de vue institutionnel, la qualité des institutions constitue un déterminant important de la diversification des exportations dans les CER étudiées.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité a été menée. Nous avons estimé l'effet de chaque indicateur de qualité institutionnelle dans les tableaux 8 et 9 ci-dessous afin de déterminer quelle dimension est la plus importante pour accroître la diversification des exportations à long terme.

Tableau 8 : Dynamique de long terme des effets par indicateur de qualité institutionnelle sur la diversification des exportations pour la CEDEAO et la CEEAC

	CEDEAO						CEEAC					
	CC	GE	PS	RQ	RL	VA	CC	GE	PS	RQ	RL	VA
INST	0,01 (0,759)	-0,054*** (0,045)	-0,152*** (0,000)	-0,018 (0,390)	-0,55** (0,068)	-0,012 (0,433)	0,169*** (0,000)	0,193 (0,537)	-0,039** (0,091)	-0,468*** (0,000)	-0,664*** (0,000)	-1,30*** (0,000)
PIBT	0,0005*** (0,000)	0,001*** (0,000)	0,0006*** (0,000)	-0,0001*** (0,000)	0,001*** (0,002)	0,01*** (0,000)	0,00003*** (0,002)	-0,001** (0,066)	-0,00006* (0,017)	3,4e-06 (0,835)	-7,4e-06 (0,559)	-0,0008*** (0,000)
Map	-0,027*** (0,000)	0,002*** (0,001)	0,009*** (0,088)	0,002*** (0,000)	0,001 (0,138)	0,003*** (0,000)	-0,002** (0,085)	-0,017*** (0,020)	0,001** (0,059)	0,011 (0,214)	0,006*** (0,048)	-0,0008 (0,433)
Mp*Pibt	0,004*** (0,000)	-2,7e-06*** (0,000)	-9,69e-06*** (0,000)	-2,4e-06*** (0,000)	-1,7e-06*** (0,000)	-3,4*** (0,000)	-4,6e-06** (0,055)	0,0005*** (0,003)	-	-	-	-
IINV	-	-0,019 (0,347)	-	-0,004 (0,872)	-0,018 (0,550)	-0,011 (0,649)	-0,038*** (0,025)	-0,124** (0,073)	-0,122*** (0,000)	0,211*** (0,004)	0,304*** (0,000)	-0,373*** (0,000)
IDE	0,017*** (0,000)	-0,0002 (0,848)	-	0,0002 (0,215)	-0,001 (0,872)	-0,001*** (0,160)	-0,002*** (0,001)	-0,101*** (0,000)	-0,00002 (0,944)	-0,002 (0,338)	-0,004* (0,082)	-0,008 (0,130)
Facilit	-0,001*** (0,038)	-0,006 (0,000)	-0,021*** (0,000)	-0,004*** (0,000)	-0,004*** (0,002)	-0,004*** (0,000)	0,006*** (0,000)	-0,572*** (0,027)	-0,0015*** (0,042)	-0,044*** (0,000)	-0,026*** (0,000)	0,031*** (0,000)
Lib	0,011*** (0,000)	-0,0009** (0,092)	0,003*** (0,001)	0,0003 (0,460)	-0,0007 (0,104)	0,00003 (0,915)	-0,0003 (0,329)	0,015*** (0,000)	0,00002 (0,994)	-0,010*** (0,000)	-0,010*** (0,000)	-0,009*** (0,000)
EC	-0,46***	-0,66***	-0,32**	-0,68***	-0,62***	-0,68***	-0,73***	-0,24**	-0,57***	-0,31***	-0,48***	-0,34***
N	179	179	179	179	179	179	139	139	139	139	139	139

Note : ***, ** et * indiquent la significativité aux seuils respectifs de 1%, 5% et 10%, N correspondant au nombre d'observations

Tableau 9 : Dynamique de long terme des effets par indicateur de qualité institutionnelle sur la diversification des exportations pour la COMESA et la SADC

	COMESA						SADC					
	CC	GE	PS	RQ	RL	VA	CC	GE	PS	RQ	RL	VA
INST	- 0,20*** (0,000)	-0,041 (0,173)	-0,217*** (0,000)	-0,124*** (0,038)	-0,106** (0,096)	-0,303*** (0,000)	-0,05*** (0,011)	-0,154*** (0,000)	-0,19*** (0,005)	-0,124*** (0,001)	-0,168*** (0,000)	-0,303*** (0,000)
PIBT	0,0009*** (0,015)	0,0001*** (0,000)	0,0001*** (0,049)	-0,0001*** (0,001)	0,0008*** (0,000)	-5,1e-06 (0,180)	-1,2e-06 (0,720)	-4,4e-06 (0,796)	0,00004*** (0,012)	7,2e-06 (0,558)	7,5e-06 (0,248)	-5,19e-06 (0,180)
Map	0,012*** (0,003)	0,0001*** (0,029)	0,00005 (0,919)	-0,003 (0,503)	0,015*** (0,001)	-0,024*** (0,000)	- 0,018*** (0,000)	-0,015*** (0,000)	-0,020 (0,120)	-0,022*** (0,000)	-0,019*** (0,000)	-0,024*** (0,000)
Mp*Pibt	-1,4e-06 (0,713)	-0,00001*** (0,000)	-9,68e-06*** (0,038)	-0,00001*** (0,030)	0,00001 (0,149)	0,0002*** (0,000)	4,74e-07 (0,840)	9,31e-06 (0,118)	-0,00002** (0,070)	0,0001*** (0,000)	7,09e-06** (0,073)	-0,0002*** (0,000)
IINV	-0,018 (0,827)	-0,005 (0,467)	-0,162** (0,058)	-	-0,066*** (0,006)	-0,047*** (0,005)	-0,152*** (0,000)	0,073** (0,069)	-0,017 (0,815)	-0,009 (0,795)	-0,007 (0,742)	-0,047*** (0,005)
IDE	0,015*** (0,019)	0,036*** (0,000)	-0,020*** (0,001)	-0,023*** (0,000)	-	-	0,005*** (0,000)	-0,024*** (0,000)	-0,036*** (0,000)	-0,009*** (0,029)	-0,006*** (0,020)	-
Facilit	-0,00004 (0,685)	-0,002*** (0,000)	-0,001 (0,135)	0,056 (0,193)	-0,155*** (0,001)	-0,005*** (0,000)	0,005*** (0,000)	0,002*** (0,010)	-	0,005*** (0,000)	0,004*** (0,000)	0,005*** (0,000)
Lib	0,002*** (0,039)	-0,0005 (0,117)	-	0,002*** (0,027)	-0,0004 (0,437)	0,001*** (0,000)	0,001*** (0,001)	0,0006 (0,327)	0,003*** (0,002)	0,0001 (0,777)	0,0002 (0,603)	-0,0013*** (0,000)
EC	-0,37***	-0,50***	-0,34***	-0,40***	-0,39***	-0,46***	-0,71***	-0,34***	-0,17***	-0,43***	-0,50***	-0,81***
N	159	159	159	159	159	159	159	159	159	159	159	159

Note : ***, ** et * indiquent la significativité aux seuils respectifs de 1%, 5% et 10%, N correspondant au nombre d'observations

Les tableaux 8 et 9 ci-dessus illustrent les résultats de long terme de chaque indicateur de qualité institutionnelle sur la diversification des exportations dans les différentes communautés économiques régionales faisant l'objet de notre recherche. En général, les coefficients d'ajustement (EC) sont strictement négatifs et significatifs dans tous les groupes de CER, ce qui indique que tous les modèles sont globalement stables. Aussi, les indicateurs de mesure de qualité institutionnelle produisent des effets positifs sur la diversification des exportations et sont statistiquement significatifs en général au seuil de 5% sauf pour le cas de la CEDEAO où les variables telles que le contrôle de la corruption, la qualité de la régulation et voix et responsabilité restent non significatives. Il en est de même pour la variable efficacité de la gouvernance dans le cas de la CEEAC et du COMESA. Ainsi, ces résultats statistiques indiquent que dans les CER, un environnement institutionnel de bonne qualité s'avère nécessaire pour soutenir la diversification des exportations considérée comme un enjeu majeur de politiques commerciales et industrielles nationales. En effet, une amélioration de ces indicateurs conduit en général à une réduction de la concentration des exportations dans les différentes communautés économiques régionales. De tels résultats sont conformes à ceux de François et Machin (2007), Matallah (2020) puis Bah et al.(2021) qui ont utilisé l'efficacité du gouvernement, la primauté du droit, la qualité réglementaire et la voix et la responsabilité comme proxy de la qualité des institutions. Ils ont trouvé un effet positif des institutions de bonne qualité sur la diversification des exportations. Aussi, des auteurs comme Anderson et Marcouiller (2002) et Nunn (2007) ont abouti aux mêmes résultats en se référant à certaines dimensions individuelles de qualité institutionnelle.

CONCLUSION

La présente recherche porte sur les effets de la qualité des institutions sur la diversification des exportations intra-régionales en Afrique subsaharienne. Notre analyse a porté sur des données de panel de quatre (4) Communautés Economiques Régionales (CER) de l'Afrique subsaharienne sur la période 2002-2022. Les résultats révèlent que la qualité des institutions affecte positivement et significativement le niveau de diversification des exportations dans les quatre CER qui ont fait l'objet de cette étude. Ainsi, l'importance de la qualité des institutions ne doit pas être minimisée si les différentes Communautés Economiques Régionales veulent accélérer le processus de diversification de leurs exportations et relever le niveau de leurs échanges intra et intercommunautaires.

Au regard des résultats, les politiques économiques au sein des CER devraient viser un renforcement de la qualité des institutions responsables de la régulation et de la supervision du commerce afin de réduire les obstacles bureaucratiques qui entravent la diversification des exportations. Il est également important de renforcer la coopération régionale à travers des réformes institutionnelles visant à promouvoir la coordination et la coopération entre les pays membres. Cela peut inclure les mécanismes de partage des bonnes pratiques d'amélioration de la qualité des institutions. Dans cette optique, la SADC doit mettre l'accent sur l'ensemble des six composantes de qualité institutionnelle. Quant à la CEDEAO, elle doit agir sur l'indicateur marquant l'efficacité de la gouvernance, la règle de droit et celui de la stabilité politique qui reste un facteur important pour assurer la prospérité et la sécurité des Etats membres. La CEEAC et la COMESA en dehors de l'indicateur de l'efficacité de la gouvernance doivent aussi agir sur les cinq indicateurs de mesure de qualité institutionnelle. Cependant, si les institutions sont de mauvaise qualité, elles contribuent à l'accroissement de la concentration sectorielle, en augmentant les barrières à l'entrée de nouvelles entreprises. En outre, l'investissement direct étranger, le revenu par habitant, la libéralisation commerciale, les mesures de facilitation des échanges ainsi que la disponibilité, la qualité et les coûts d'accès aux infrastructures de base (transport, énergie, communication, etc.) devraient être promus dans ces Communautés Economiques Régionales (CER) puisque ces différentes variables participent directement au processus de diversification des exportations dans la majorité de ces différentes zones d'intégration économique. Pour cela, il est important qu'elles conçoivent et mettent en œuvre des mécanismes d'incitation pour encourager l'investissement intérieur dans les nouvelles activités à haute valeur ajoutée.

Par ailleurs, cette recherche n'est pas exempte de limites qui sont entre autres la disponibilité des données sur certaines variables. Ainsi, les données disponibles n'ont pas permis d'étendre l'analyse sur une période plus longue. De plus, la non disponibilité des données nous a contraint à la mise en écart de certaines variables qui pouvaient participer à l'amélioration des résultats de cette recherche.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acemoglu Daron, S. J., & Robinson, J. A. (2003).** An African Success Story: Botswana in Rodrik, Dani (ed) In Search of Prosperity: Analytical Narratives on Economic Growth, Princeton University Press.
- AfDB. (2014).** Regional Integration for Inclusive Growth. African Development Report.
- Afesorgbor, S. K. (2012).** Revisiting the Effectiveness of African Economic Integration: A Meta-analysis Review and Comparative Estimation Methods. African Economic Conference CEA 2013, Regional Integration in Africa, Conference Paper.
- Alaya, M. (2012).** The determinants of MENA export diversification: An empirical analysis. Corruption and Economic Development, Economic Research Forum (ERF) 18th Annual Conference Report, March 2022, pp. 25-27.
- Alemu, A. (2008).** Déterminants de la diversification verticale et horizontale des exportations : Evidences de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie de l'Est. *Ethiopian Journal of Economics*, 17(2).
- Alesina, A., & Perotti, R. (1996).** Income Distribution, Political Instability, and Investment, *European Economic Review*, 40, p. 1203-1228.
- Alvarez, I. B.-P. (2018).** Does institutional quality matter for trade? Institutional conditions in a sectoral trade framework. *World Development*, Volume 103, March 2018, pages 72-87.
- Amiri, H., Samadian, F., Yahoo, M., & Jamali, S. J. (2019).** Natural resource abundance, institutional quality and manufacturing development : Evidence from resource-rich countries. *Resources Policy*, Volume 62, August 2019, Pages 550-560.
- Anderson, J., & Marcouiller, D. (2002).** Insecurity and the pattern of trade: An empirical investigation, *The Review of Economics and Statistics* 84 (2), 342-52.
- Asiedu, E. (2003).** Foreign Direct Investment to Africa: The Role of Government Policy, Governance and Political Instability. *Department of Economics*, University of Kansas.
- Avom, D. ; Berquin L. D., & Mbongo, E. (2020).** La diffusion des TIC améliore-t-elle qualitativement les institutions politiques en Afrique? *Revue Africaine de Développement*, Volume 32, Issue 3, pages 419-431.
- Bacchetta, Marc, M. J., Lennon, C., & Piermartini, R. (2009).** Exposure to external shocks and the geographical diversification of exports. In Newfarmer, Richard, William Shaw & Peter Walkenhorst (red.) *Breaking into new markets: Emerging lessons for export diversification*. The World Bank.
- Bah, M., Ondo, H. A., & Kpognon, K. D. (2021).** Effects of governance quality on exports in Sub-Saharan Africa. *International Economics* 167 (2021), 1–14.
- Balavac, M. (2012).** Determinants of export diversification at the export margins: reference to transition economies. DOI:10.13140/RG.2.2.31670.42562.
- Barro, R. J. (1990).** Government Spending in a simple Model of Endogenous Growth, *Journal of Political Economy*, 98(5), pp.103-126.
- Barro, R. J., & Sala-i-Martin, X. (1995).** *Economic Growth*, New York: McGraw-Hill.
- Ben Hammouda, H., Karingi, S., Njuguna, A., & Jallab, M. (2006).** Diversification: Towards a New Paradigm for Africa's Development. *Working papers*, No. 35. Addis Ababa, African Trade Policy Centre: Economic Commission for Africa.
- Bergstrang, J. (1985).** The Gravity Equation in International Trade: Some Microeconomic Foundations and Empirical Evidence. *Statistics*, Vol. 67, No 3, pp. 474-481.

- Berthélemy, J.C. (2005).** Commerce international et diversification économique, *Revue d'Economie Politique*, 115 (5).
- Cabral, M., & Veiga, P. (2010).** Determinants of Export Diversification and Sophistication in SubSaharan Africa. x. Cabral, M., and P. Veiga (2010). Determinants of Export Diversification and Sophistication in SubSaharan Africa. *FEUNL Working Paper Series* N. 550, Lisbon: Universidade Nova de Lisboa.
- Cadot, O. C.-K. (2011).** Diversification du commerce : Moteurs et impacts. Consulté sur <https://pdfs.semanticscholar.org/8132/e45955582e2ec85987e982172fd2e2cb11a5.pdf>.
- Camara, I. (2013).** African Economic Conference CEA 2013, Regional Integration in Africa, Conference Paper.
- Carrasco, C., & Tovar-García, E. (2021).** Trade and growth in developing countries: the role of export composition, import composition and export diversification. *Economic Change and Restructuring*, Springer, vol. 54(4), pages 919-941, November.
- Choi, I. (2002).** Combination Unit Root Tests for Cross-Sectionally Correlated Panels. Mimeo, Hong Kong University of Science and Technology.
- CNUCED. (2020).** Rapport sur le commerce et le développement. Genève, Suisse.
- CNUCED. (2021).** Trade and development. Genève, Suisse.
- CNUCED. (2022).** Repenser les fondements de la diversification des exportations en Afrique : le rôle catalyseur des services financiers et des services aux entreprises. Genève : CNUCED, Rapport sur le développement économique en Afrique.
- Cottet C, N.Madariaga, & N.Jégou. (2012).** La diversification des exportations en zone franc: degré de sophistication et dynamique . *Macroéconomie et Développement* (3), pages 1 à 32
- De Groot, H. L.-J., & Subramanian, U. (2004).** The Institutional Determinants of Bilateral Trade Patterns. *Kyklos*, 57(1), 103-12.
- De, S., & Disdier. (2004).** La qualité du cadre juridique constitue-t-elle une barrière au commerce ? Application aux économies en transition. *Revue Economique*, 57(1), p. 135-151.
- Dennis, A., & Shepherd, B. (2011).** Facilitation des échanges et diversification des exportations. *The World Economy*, 34, 101-122.
- Diarra, M. (2014).** La Balance des Paiements est-elle une Contrainte à la Croissance Economique des Pays de l'UEMOA? *Revue Economique et Monétaire de la BCEAO*, N°15, Juin 2014, pp. 7-33.
- Dramani, L., & Laye, O. (2009).** Union monétaire et impact du commerce bilatéral intra zone : approche par les VAR structurels dans la zone CFA. CRES, Série de documents de recherche 2009/16.
- Dunning, J. H. (2000).** Le paradigme éclectique comme enveloppe pour les théories économiques et commerciales de l'activité des EMN. *International Business Review*, 9(2), 163-190.
- Elhiraik, A., & Mbate, M. (. (2014).** Assessing the Determinants of Export Diversification in Africa. *Applied Econometrics and International Development*, Vol. 14-1, p.147–160.
- Farole, T., & Winker. (2012).** Foreign Firm Characteristics, Absorptive Capacity and the Institutional Framework: The role of Mediating Factors for FDI Spillover in Low -and Middle -Income countries. *Policy Research Working Paper* n°6265, Banque mondiale, Washington, (DC).
- FMI. (2014).** Sustaining Long-Run Growth and Macroeconomic Stability in Low-Income Counties – the Role of Structural Transformation and Diversification, *IMF Policy Paper*, March/2014, Washington.

- Fonchamnyo, D. (2015).** The export-diversifying effect of foreign direct investment in the CEMAC Region. *Journal of Economics and International Finance*. 2015; 7 (7), 157-166.
- Foster-McGregor, N. (2015).** Global value chains in Africa (UNIDO/UNU-MERIT *Background Papers* for the UNIDO. Rapport sur le développement industriel 2016 : IDR2016 WP, 2). UNIDO/UNU-MERIT.
- Geng, Y., & Fan, A. (2023).** How trade diversification affects resources sustainability in China: Exploring the role of institutional quality and environmental policies uncertainty. *Resources Policy*, Volume 86, Part B, October 2023, 104072.
- Gözgör, G., & Can, M. (2017).** Causal Linkages among the Product Diversification of Exports, Economic Globalization and Economic Growth. *Review of Development Economics*, 888-908.
- Grossman, G. M., & Helpman, E. (1991).** Quality Ladders in the Theory of Growth. *The Review of Economic Studies*, 58(1), 43.
- Gylfason, T. (2001).** Natural Resources, Education, and Economic Development, *European Economic Review*. 45, 847–859.
- Habiyaremye, Z. A. (2006).** Absorptive Capacity and Export Diversification in Sub-Saharan African Countries. Maastricht: United Nations University.
- Haq, M., Jabeen, A., & Ahmed, I. (2017).** Role of Financial Sector Development in the Growth Effectiveness of Trade Openness: Empirical Evidence from SAARC Countries. 33rd Annual General Meeting and Conference (AGM). Islamabad: Pakistan Institute of Development Economics (PIDE).
- Hausmann, & Rodrik, H. J. (2007).** What you export matters, *Journal of Economic Growth*, 12, 1-25.
- Hausmann, R., & Rodrik. (2003).** Economic Development as Self-Discovery, *Journal of Development Economics*, vol.72 (December), p.603-33.
- Hausman, R., Hwang, J., & Rodrik, D. (2005).** What you export matters, *NBER Working Paper* n°11905. National Bureau of Economic Research.
- Hazwan, H., Pang, L. W., & Pang, L. L. (2023).** Can export diversification promote export upgrading? Evidence from an oil-dependent economy. *Resources Policy*, Volume 80, January 2023, 103292.
- Heckscher, E. (1919).** Utrikshandelns Verkan Pa Inkomstfördelningen. *Ekonomist Tidskrift* 21 (2):, 1–32.
- Hendrix, C. S. (2019).** Kicking a crude habit: Diversifying away from oil and gas in the twenty-first century. *International Review of Applied Economics*, 33(2), 188-208. DOI: 10.1080/02692171.2017.1389862.
- Henn, C., Papageorgiou, C., Romero, J. M., & Spatafora, N. (2020).** Export Quality in Advanced and Developing Economies: Evidence from a New Data Set. *IMF Economic Review* 68, 421–451.
- Hesse, H. (2008).** Export Diversification and Economic Growth, Commission on Growth and Development Working Paper No. 21, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Washington, DC.
- Ibrahim, N., Veronique, D. P., and Gautier, T. T. (2020).** Export Diversification in Sub-Saharan Africa: What are the Explanatory Factors in Country Groups? *Asian Journal of Economics, Business and Accounting* 17(3), 27-37.
- Im, K., & Pesaran, M. S. (2003).** Testing for unit roots in heterogeneous panels. *Journal of Econometrics* 115, 53-74.
- Imbs, J., & Wacziarg, R. (2003).** Stages of Diversification. *American Economic Review*, vol. 93, No.1, pp. 63-86.
- Iwanow, T., & Kirkpatrick, C. (2009).** Trade Facilitation and Manufactured Exports: Is Africa Different?, *World Development*, 37(6), 1039-1050.

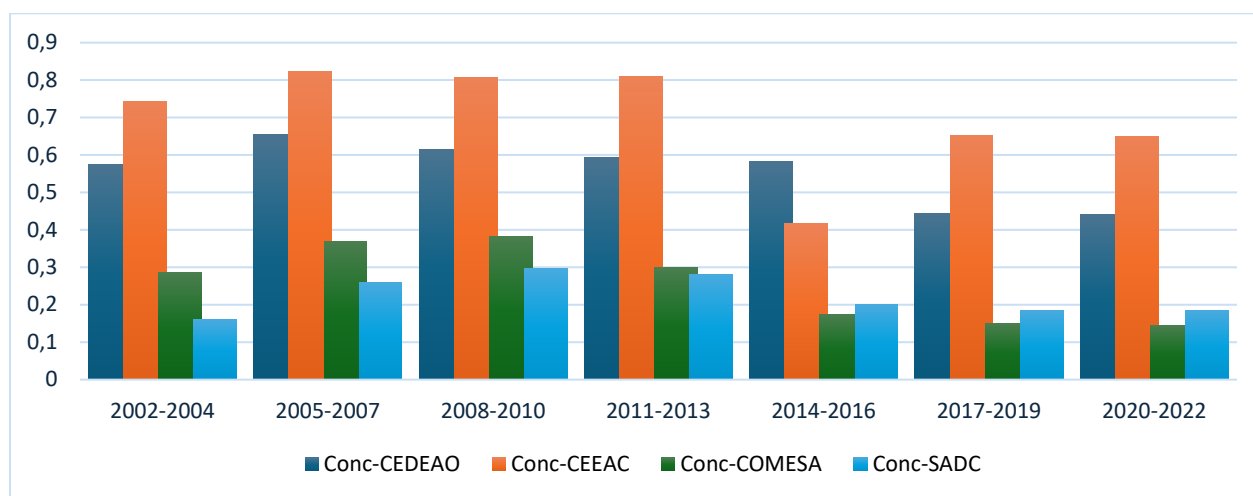
- Jongwanich, J. (2020).** Export diversification, margins and economic growth at industrial level: Evidence from Thailand *The World Economy*, 2674-2722.
- Kao, C. (1999).** Spurious Regression and Residual-Based Tests for Cointegration in Panel Data. *Journal of Econometrics* (90), pp. 1- 44.
- Karamuriro, T. H., & Ijjo, A. (2015).** Regional Economic Integration and Economic Growth in the COMESA Region 1980–2010. *African Development Review*, Vol. 27, pp. 67–77.
- Kaufmann, D. K. (2010).** The Worldwide Governance Indicators : Methodology and Analytical Issues, document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale n° 5430. Disponible sur le site du SSRN : [Http://Ssrn.Com/Abstract,1682130](http://Ssrn.Com/Abstract,1682130) (septembre).
- Kaufmann, D. K. (2011).** Les indicateurs mondiaux de la gouvernance : Méthodologie et questions analytiques. *Hague Journal on the Rule of Law*, 3, 220-246.
- Kaufmann, D. K. (2013).** Worldwide governance indicators project, <http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.aspx#home>.
- Klinger, B., & Lederman, D. (2004).** Discovery and development : An empirical exploration of « new » products, *Policy Research Working Paper*, n° 3450, Banque mondiale, Washington (D.C).
- Krugman, P. (1979).** Increasing Returns, Monopolistic Competition and International Trade. *Journal of International Economics* 9 (4), 469–479.
- Krugman, P. (1980).** Scale Economies, Product Differentiation, and the pattern of Trade. *The American Economic Review*, vol.70, N°.5 (Dec., 1980), 950-959.
- Krugman, P. (1989).** Differences in Income Elasticities and Trends in Real Exchange Rates, *NBER Working Papers*, n° 2761 November.
- Lee, D. & Zhang, H. (2022).** Export diversification in low-income countries and small states: Do country size and income level matter? *Structural Change and Economic Dynamics*, Volume 60, March 2022, Pages 250-265.
- Levchenko, A. A. (2007).** Institutional quality and international and international trade. *Review of economic studies*, 74(3), 791-819.
- Lo, D. & Chan, M. (1998).** Machinery and China's nexus of foreign trade and economic growth. *Journal of International Development*, 10(6), 733–749.
- Lucas, R. E. (1988).** On the mechanics of economic development, *Journal of Monetary Economics*, 22, pp. 3-42.
- Madariaga, N. (2010).** Mesure et évolution récente de l'intégration commerciale en zone franc. *Macroéconomie et Développement*, Novembre 2010 / No 1.
- Maddala, G. S., & Wu, S. (1999).** A comparative study of unit root tests with panel data and new simple test. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, vol. 61, pp., 631-652.
- Matallah, S. (2020).** Economic diversification in MENA oil exporters : Understanding the role of governance. *Resources Policy* 66 (2020).
- McGowan, D. & Milner, C. (June 2011).** *Trade Costs and Trade Composition*. GEP and School of Economics, University of Nottingham.
- Melitz, M. (2003).** The impact of trade on intra-industry reallocations and aggregate industry productivity, *Econometrica*, 71(6), 1695-1725.
- Mohtadi, S., & Castells-Quintana, D. (2021).** The distributional dimension of the resource curse: Commodity price shocks and income inequality. *Structural Change and Economic Dynamics*, 59, 63–78.

- Murphy, K. M. (1993).** Why Is Rent-Seeking So Costly to Growth? *American Economic Review*, 83(2), 409-414.
- Ng, F., & Yeats, A. (1997).** Did Africa's Protectionist Policies Cause Its Marginalization in World Trade? The World Bank, International Economics Department, International Trade Division.
- North. (2005).** *Understanding the Process of Economic Change*. Princeton, Princeton University Press.
- North, D. (1991).** Institutions. *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 5, No. 1, pp 97-112.
- North, D. C. (1990).** *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Nunn, N. (2007).** Relationship-specificity, incomplete contracts and the pattern of trade. *Quarterly Journal of Economics*, 122(2), 569-600.
- Ohlin, B. (1933).** *Interregional and International Trade*. Cambridge: Harvard University Press.
- Olander, P. (2019).** Economic Diversification and Institutional Quality-Issues of Concentrated Interest. *Studies in Comparative International Development*, 54, 346-364.
- Osakwe, Santos-Paulino, A., & Dogan, B. (2018).** Trade dependence, liberalization and exports diversification in developing countries. *Journal of African Trade*. 2018; 5 (1-2), 19-34.
- Parteka, A. et Tamberi, M. (2011).** Diversification des exportations et évaluation empirique du développement. Document de travail de l'Universita'Politecnica delle Marche Dipartimento di Scienze Economiche e Sociali, (359). Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=1890767> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1890767>.
- Pedroni, P. (1999).** Critical values for cointegration tests in heterogenous panels with multiple regressors. *Oxford Bulletin of Economics and statistics*, S1, 61, 653-670.
- Pedroni, P. (2004).** Panel cointegration . Asymptotic and finite sample properties of pooled time series tests with an application to the PPP hypothesis . *Econometric Theory*, 20(3), 597-625.
- Pesaran, M. H., & Smith, R. (1995).** Estimating long-run relationships from dynamic heterogeneous panels. *Journal of Econometrics* 68 (1995), 79-113.
- Pesaran, M. H., Shin, Y., & Smith, R. (1999).** Pooled mean group estimation of dynamic. heterogeneous panels. *Journal of the American Statistical Association*, 94, 621-34.
- Prebisch, R. (1950).** The Economic Development of Latin America and Its Principal Problems. *Economic Bulletin for Latin America* 7 (1), 385-421.
- Ricardo, D. (1817).** *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris J.P.AILLAUD.
- Romer, P. (1990).** Endogenous Technological Change, *Journal of Political Economy*, vol. 98, pp. 71-102.
- Romer, P. M. (1986).** Increasing Returns and Long Run Growth, *Journal of Political Economy*, 94, pp. 1002-1037.
- Sheng, L., & Yang, D. T. (2016).** Expanding export variety: The role of institutional reforms in developing countries. *Journal of Development Economics*, 118, 45-58.
- Silva, S., & Tenreyro, S. (2006).** The log of gravity, *The Review of Economics and Statistics*, (88), pp. 641-658.
- Singer, H. (1950).** Gains and Losses from Trade and Investment in under Developed Countries. *American Economic Review* 40 (2), 473-485.
- Starosta de Waldemar, F. (2010).** How Costly is Rent-seeking to Diversification: An Empirical Approach. *Documents de travail du Centre d'Economie de la Sorbonne* 10008, Université Panthéon Sorbonne (Paris 1), Centre d'Economie de la Sorbonne.

- Tchamyou, S. V. (2016).** The Role of Knowledge Economy in African Business, *Journal of the Knowledge Economy*, <https://doi.org/10.1007/s13132-016-0417-1>.
- Vernon, R. (1966).** International Investment and International trade in the product cycle. *Quarterly Journal of Economics*, 80, 190-207.
- Vu, T. V. (2019).** Does Institutional Quality Foster Economic Complexity? University of Otago, *Economics Discussion Papers*, No. 1909.
- Vu, T. V. (2020).** Economic Complexity and Health Outcomes: A Global Perspective. *Social Science & Medicine*, 265, 113480.
- World Bank (2002).** From Natural Resources to the Knowledge Economy: Trade and Job Quality. Latin American and Caribbean Studies. World Bank, Washington, DC.
- Yu, M. (2010).** Trade, democracy, and the gravity equation. *Journal of Development Economics*, 91, 289-300.
- Zallé, O., & Ouedraogo, I. M. (2020).** The Institutional Quality In West Africa : The supremacy of cultural and geographical factors. *Journal of Economic Development*, Volume 45, Number 2, June 2020.
- Zarach, Z. H., & Parteka, A. (2023).** Export diversification and dependence on natural resources. *Economic Modelling*, 126, 106436.
- Zhang, H., & Yang, X. (2016).** Intellectual Property Rights and Export Sophistication. *Journal of International Commerce, Economics and Policy*, Vol. 07, No. 03, 1650015 (2016).

ANNEXE

Graphique 1 : Evolution de la concentration des exportations par CER en ASS, 2002-2022



Source : construit par l'auteur

Tableau 1 : Résumé des variables, sources des données et signes attendus

Variables	Sources	Signe attendu
Indice global de concentration : $Theil_{it}$	Il est calculé par l'auteur.	+
Indicateur composite de mesure de la qualité des institutions : $INST_{it}$	Il est calculé par l'auteur à l'aide de la méthode de l'Analyse en Composante Principale (ACP) sur la base des données de WGI de la Banque Mondiale.	+
Revenu par tête : $PIBT_{it}$	Base de données de World Development Indicators (WDI)	+/-
Structure de l'économie : Map_{it}	Base de données de World Development Indicators (WDI)	+
Interaction entre le produit intérieur brut par tête et la structure de l'économie : $Map * PIBHT_{it}$	Calcul de l'auteur sur la base des données de WDI	+
Niveau d'investissement intérieur : $FBCF_{it}$	Base de données de la WDI	+
Investissement directs étrangers : IDE_{it}	Base de données de WDI	+
Facilitation des échanges commerciaux : $Facilitation_{it}$	Base de données de WDI	+
Libéralisation commerciale : OUV_{it}	C'est un indicateur qui est mesuré par le ratio de la somme des exportations et des importations rapportées au Produit Intérieur Brut (OUI/PIB). Il est calculé par l'auteur.	+

Source : Auteur

Tableau 2 : Résultats des tests de racines unitaires

	Variables	Statistiques MW (1999)	Statistiques de Choi (2002)			
			Z	L*	PM	Résultats
CEDEAO	ITheil	68,77*** (0,0000)	-4,65*** (0,0000)	-5,97 *** (0,0000)	8,46*** (0,0000)	I(0)
	INST	44,07*** (0,0006)	-3,53*** (0,0002)	-3,62*** (0,0003)	4,34*** (0,0000)	I(1)
	PIBHT	61,32*** (0,0000)	-5,21*** (0,0000)	-5,55*** (0,0000)	7,22*** (0,0000)	I(1)
	Map	37,01*** (0,0052)	-1,47* (0,0695)	-1,84** (0,0357)	3,16*** (0,0008)	I(0)
	Mp*PIBHT	48,87*** (0,0001)	-3,02*** (0,0012)	-3,61*** (0,0004)	5,14*** (0,0000)	I(0)
	IINV	50,54*** (0,0001)	-3,83*** (0,0001)	-4,11 *** (0,0001)	5,42*** (0,0000)	I(1)
	IDE	50,82*** (0,0001)	-4,52*** (0,0000)	-4,55*** (0,0000)	5,47*** (0,0000)	I(1)
	Facilit	50,20*** (0,0001)	-4,60*** (0,0000)	-4,54*** (0,0000)	5,36*** (0,0000)	I(1)
	Lib	52,75*** (0,0000)	-4,57** (0,0000)	-4,71 *** (0,0000)	5,79*** (0,0000)	I(1)
CEEAC	ITheil	45,04*** (0,0000)	-3,86*** (0,0001)	-4,29*** (0,0001)	5,86*** (0,0000)	I(0)
	INST	39,74*** (0,0003)	-4,073*** (0,0000)	-4,078** (0,0001)	4,86*** (0,0000)	I(1)
	PIBHT	52,09*** (0,0000)	-4,99*** (0,0000)	-5,37*** (0,0000)	7,19*** (0,0000)	I(1)
	Map	35,24*** (0,0014)	-2,64*** (0,0041)	-2,62** (0,0062)	4,01*** (0,0000)	I(1)
	Mp*PIBHT	38,91*** (0,0004)	-2,53*** (0,0055)	-2,15** (0,0189)	4,70*** (0,0000)	I(1)
	IINV	34,71*** (0,0016)	-2,10** (0,0177)	-2,40** (0,0106)	3,91*** (0,0000)	I(0)
	IDE	56,04*** (0,0000)	-4,88*** (0,0000)	-5,73*** (0,0000)	7,94*** (0,0000)	I(0)

	Facilit	38,65*** (0,0004)	-4,02*** (0,0000)	-3,97*** (0,0001)	4,66*** (0,0000)	I(1)
	Lib	40,11*** (0,0002)	-4,11*** (0,0000)	-4,12*** (0,0001)	4,93*** (0,0000)	I(1)
COMESA		Statistiques MW (1999)	Statistiques de Choi (2002)			
	Variables		Z	L*	PM	Résultats
	ITheil	51,64*** (0,0000)	-4,84*** (0,0000)	-4,99*** (0,0000)	6,30*** (0,0000)	I(1)
	INST	39,76*** (0,0008)	-2,27** (0,0116)	-2,92*** (0,0027)	4,20*** (0,0000)	I(0)
	PIBHT	44,67** (0,0002)	-4,17*** (0,0000)	-4,22** (0,0001)	5,06*** (0,0000)	I(1)
	Map	74,86*** (0,0000)	-5,73*** (0,0000)	-7,16*** (0,0000)	10,40*** (0,0000)	I(0)
	Mp*PIBHT	53,32*** (0,0000)	-4,49*** (0,0000)	-4,97*** (0,0000)	6,59*** (0,0000)	I(0)
	IINV	59,12*** (0,0000)	-5,38*** (0,0000)	-5,74*** (0,0000)	7,62*** (0,0000)	I(1)
	IDE	58,42*** (0,0000)	-5,43*** (0,0000)	-5,70*** (0,0000)	7,50*** (0,0000)	I(1)
	Facilit	43,82*** (0,0002)	-4,21*** (0,0000)	-4,19*** (0,0001)	4,91*** (0,0000)	I(1)
	Lib	45,07*** (0,0001)	-3,38*** (0,0004)	-3,83*** (0,0002)	5,13*** (0,0000)	I(1)
SADC		Statistiques MW (1999)	Statistiques de Choi (2002)			
	Variables		Z	L*	PM	Résultats
	ITheil	46,41*** (0,0001)	-3,63*** (0,0001)	-4,02*** (0,0001)	5,37*** (0,0000)	I(0)
	INST	42,91*** (0,0003)	-3,42*** (0,0003)	-3,67*** (0,0003)	4,75*** (0,0000)	I(1)
	PIBHT	58,54*** (0,0000)	-5,35*** (0,0000)	-5,68*** (0,0000)	7,52*** (0,0000)	I(1)
	Map	54,88*** (0,0000)	-4,12*** (0,0000)	-4,87*** (0,0000)	6,87*** (0,0000)	I(0)
	Map*PIBHT	44,42*** (0,0002)	-3,54** (0,0002)	-3,68*** (0,0003)	5,02*** (0,0000)	I(0)

	IINV	72,43*** (0,0000)	-6,34*** (0,0000)	-7,10*** (0,0000)	9,97*** (0,0000)	I(1)
	IDE	42,72*** (0,0003)	-3,31*** (0,0005)	-3,64*** (0,0004)	4,72*** (0,0000)	I(1)
	Facilit	48,96*** (0,0000)	-4,66*** (0,0000)	-4,72*** (0,0000)	5,82*** (0,0000)	I(1)
	Lib	63,03*** (0,0000)	-5,50*** (0,0000)	-6,12*** (0,0000)	8,31*** (0,0000)	I(1)

Note : I(0) et I(1) désigne respectivement que la variable est stationnaire à niveau ou intégrée d'ordre 1. ***, ** et * représente respectivement la stationnarité aux seuils de 1%, 5% et 10%.

Tableau 3 : Résultats des tests de cointégration

		INST	PIBHT	Map	IINV	IDE	Facilit.	LIB
CEDEAO : Dimension-intra								
Panel v-statistic		1,728*	3,505***	1,660**	3,402***	1,602*	1,626*	1,520*
		(0,0420)	(0,0002)	(0,0484)	(0,0003)	(0,0546)	(0,051)	(0,0642)
Panel rho-statistic		-5,243***	-5,612***	-5,411***	-4,717***	-5,113***	-5,2***	-5,12***
		(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,000)	(0,0000)
Panel PP-statistic		-7,077***	-7,297***	-7,285***	-7,198***	-7,132***	-6,7***	-6,51***
		(0,0000)	(0,0003)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,000)	(0,0000)
Panel ADF-statistic		-3,626***	-4,414***	-5,863***	-4,381***	-4,029**	-3,6***	-2,73***
		(0,0000)	(0,0000)	(0,0001)	(0,0000)	(0,0000)	(0,002)	(0,0032)
CEDEAO : Dimension-inter								
Group rho-statistic		-2,757***	-3,020***	-2,944***	-2,703***	-2,596***	-2,6***	-2,307*
		(0,0029)	(0,0013)	(0,0016)	(0,0034)	(0,0047)	(0,003)	(0,0105)
Group PPP-statistic		-6,104***	-6,359***	-6,392***	-8,716***	-6,534***	-5,8***	-5,50***
		(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,000)	(0,0000)
Group ADF-statistic		-3,878***	-4,705***	-3,233***	-4,335***	-4,168***	-3,8***	-2,89***
		(0,0000)	(0,0000)	(0,0006)	(0,0000)	(0,0000)	(0,001)	(0,0019)
CEEAC : Dimension-intra								
Panel v-statistic		3,993***	4,552***	4,150***	4,002***	3,954***	4,3***	4,731***
		(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,000)	(0,0000)
Panel rho-statistic		-7,347***	-6,816***	-5,851***	-6,186***	-6,872***	-6,6***	-6,66***
		(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,000)	(0,0000)
Panel PP-statistic		-8,200***	-7,996***	-6,959***	-7,121***	-8,420***	-7,6***	-7,24***
		(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,000)	(0,0000)
Panel ADF-statistic		-2,809***	-3,531***	-3,706***	-3,617***	-3,523***	-3,7***	-3,23***

statistic		(0,0025)	(0,0002)	(0,0001)	(0,0001)	(0,0002)	(0,001)	(0,0006)
	CEEAC : Dimension-inter							
Group statistic		-2,715***	-2,998***	-2,402***	-2,209**	-2,309**	-2,6***	-2,6***
		(0,0033)	(0,0014)	(0,0081)	(0,0136)	(0,0105)	(0,003)	(0,0041)
Group statistic	PPP	-5,265***	-5,533***	-5,287***	-4,707***	-5,178***	-5,2***	-5,2***
		(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,000)	(0,0000)
Group statistic	ADF	-3,044***	-3,285***	-3,955***	-2,784***	-3,715***	-3,6***	-3,5***
		(0,0012)	(0,0005)	(0,0000)	(0,0027)	(0,0001)	(0,001)	(0,0002)
	COMESA : Dimension-intra							
Panel statistic	v-	-3,361	-1,348	-0,955	-0,869	-3,501	-1,29	-1,183
		(0,9996)	(0,9113)	(0,8302)	(0,8078)	(0,9998)	(0,901)	(0,8816)
Panel statistic	rho	-1,747*	-4,566***	-4,379***	-5,902***	-2,806***	-5,0***	-4,19***
		(0,0403)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0025)	(0,000)	(0,0000)
Panel statistic	PP	-6,155***	-5,365***	-5,335**	-6,673***	-5,878***	-6,7***	-6,72***
		(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,0000)	(0,000)	(0,0000)
Panel statistic	ADF	-5,127***	-3,310***	-3,116***	-4,241***	-4,326***	-5,0***	-5,02***
		(0,0000)	(0,0005)	(0,0009)	(0,0000)	(0,0000)	(0,000)	(0,0000)
	COMESA : Dimension-inter							
Group statistic	rho	0,707	-0,970	-0,768	-1,351*	0,675	-1,14	0,040
		(0,7603)	(0,1660)	(0,2212)	(0,0882)	(0,7503)	(0,126)	(0,5163)
Group statistic	PP	-2,322**	-3,788***	-3,132***	-3,545***	-4,173***	-3,6***	-1,906*
		(0,0101)	(0,0001)	(0,0009)	(0,0002)	(0,0000)	(0,001)	(0,0283)
Group statistic	ADF	-2,157**	-2,768***	-1,332*	-2,264**		-2,5***	-1,508*
		(0,0155)	(0,0028)	(0,0914)	(0,0118)	(0,0011)	(0,005)	(0,0657)
	SADC : Dimension-intra							
Panel statistic	v-	0,076	1,203	0,708	-0,161	-1,356	0,698	0,126
		(0,6274)	(0,3406)	(0,2393)	(0,5642)	(0,9126)	(0,242)	(0,4348)
Panel statistic	rho-	-1,157*	-1,763*	-2,810***	-0,913	-0,957	-2,1*	-1,68***
		(0,0550)	(0,0266)	(0,0025)	(0,1805)	(0,1692)	(0,014)	(0,0311)
Panel statistic	PP	-2,0228***	-3,227***	-3,797***	-3,372***	-3,898***	-3,0***	-2,37***
		(0,0025)	(0,0002)	(0,0001)	(0,0004)	(0,0000)	(0,001)	(0,0030)
Pan	ADF	-2,7139***	-2,874***	-1,912*	-3,665***	-4,389***	-2,5***	-1,47**

statistic		(0,0000)	(0,0001)	(0,0279)	(0,0001)	(0,0000)	(0,004)	(0,0372)
		SADC: Dimension-inter						
Group	rho	-0,722	-0,793	-1,396*	0,027	0,023	-1,6***	-1,196
statistic		(0,2349)	(0,2139)	(0,0813)	(0,3923)	(0,5093)	(0,050)	(0,1158)
Group	PP	-2,864***	-3,887***	-3,319***	-3,813***	-3,872***	-3,5***	-2,81***
statistic		(0,0021)	(0,0001)	(0,0008)	(0,0001)	(0,0001)	(0,002)	(0,0024)
Group	ADF	-2,510**	-2,720***	-0,655	-3,308***	-3,392***	-2,1*	-1,501*
statistic		(0,0060)	(0,0033)	(0,2560)	(0,0010)	(0,0003)	(0,017)	(0,0666)

Note : Les valeurs des probabilités sont mises entre parenthèse. ***, **, * indiquent respectivement la significativité au seuil de 1%, 5% et à 10%.

Tableau 4 : Résultats des statistiques descriptives pour la CEDEAO et la CEEAC

Variables	(1) Obs	(2) moy	(3) min	(4) max	(5) Ecart-type
CEDEAO					
Indice de concentration (<i>Theil</i>)	189	3,89	2,55	5,83	0,67
Qualité des institutions (<i>Inst</i>)	189	0,09	-0,45	0,41	0,19
Revenu par tête (<i>Pibt</i>)	189	973,76	223,35	2613,37	534,87
Structure de l'économie (<i>Matp</i>)	189	15,10	0,04	76,843	19,35
Investissement intérieur (<i>Fbcf</i>)	189	20,29	7,29	36,13	5,25
Investissement directs étrangers (<i>Ide</i>)	189	3,52	-2,72	13,43	3,06
Facilitation des échanges (<i>Taec</i>)	189	39,94	7,10	86,30	20,05
Libéralisation commerciale (<i>Ouv</i>)	189	56,70	30,36	99,67	13,74
CEEAC					
Indice de concentration (<i>Theil</i>)	147	5,23	3,44	6,33	0,78
Qualité des institutions (<i>Inst</i>)	147	-0,26	-0,56	-0,05	0,11
Revenu par tête (<i>Pibt</i>)	147	2180,28	114,36	10273,80	2561,30
Structure de l'économie (<i>Matp</i>)	147	10,38	0,0003	98,94	13,93
Investissement intérieur (<i>Fbcf</i>)	147	21,80	3,94	78,00	11,22
Investissement direct étranger (<i>Ide</i>)	147	3,30	-17,29	37,32	6,79
Facilitation des échanges (<i>Taec</i>)	147	35,56	2,66	91,80	26,74
Libéralisation commerciale (<i>Ouv</i>)	147	67,15	21,67	156,86	30,71

Source : Auteur

Tableau 5 : Résultats des statistiques descriptives pour la COMESA et la SADC

Variables	(1) Obs	(2) moy	(3) min	(4) max	(5) Ecart-type
COMESA					
Indice de concentration (Theil)	168	3,35	0,66	6,14	1,005
Qualité des institutions (Inst)	168	0,07	-0,56	0,76	0,39
Revenu par tête (Pibt)	168	2434,49	241,86	11643,46	2959,06
Structure de l'économie (Map)	168	8,04	0,0004	98,94	12,67
Investissement intérieur (Fbcf)	168	18,92	2,00	37,79	6,40
Investissement directs étrangers (Ide)	168	2,22	-1,70	13,44	2,19
Facilitation des échanges (Taec)	168	43,92	6,13	100,00	29,17
Libéralisation commerciale (Ouv)	168	62,20	27,23	127,06	27,39
SADC					
Indice de concentration (Theil)	168	4,14	2,23	6,32	1,21
Qualité des institutions (Inst)	168	0,24	-0,46	0,76	0,34
Revenu par tête (Pibt)	168	4426,20	277,50	21076,24	4022,46
Structure de l'économie (Map)	168	2,22	0	27,64	3,84
Investissement intérieur (Fbcf)	168	23,90	2,0004	56,46	10,34
Investissement directs étrangers (Ide)	168	5,19	-10,03	56,26	6,65
Facilitation des échanges (Taec)	168	51,06	12,03	100,00	26,01
Libéralisation commerciale (Ouv)	168	90,60	34,03	235,82	45,23

Résultats détaillés de l'Analyse en Composante Principale (ACP)

Component	Eigenvalue	Difference	Proportion	Cumulative
Comp1	4.80723	4.36708	0.8012	0.8012
Comp2	.440149	.0628729	0.0734	0.8746
Comp3	.377277	.165937	0.0629	0.9374
Comp4	.21134	.116264	0.0352	0.9727
Comp5	.0950756	.0261421	0.0158	0.9885
Comp6	.0689335	.	0.0115	1.0000

Principal components (eigenvectors)

Variable	Comp1	Comp2	Comp3	Comp4	Comp5	Comp6	Unexplained
cc	0.4168	-0.0353	-0.2078	-0.7969	0.3785	0.0595	0
ge	0.4256	-0.2633	-0.3471	0.0905	-0.5775	0.5361	0
ps	0.3631	0.8982	-0.0651	0.1980	0.0453	0.1261	0
rq	0.4195	-0.3348	-0.0669	0.5546	0.6307	0.0450	0
rl	0.4410	-0.0662	-0.1237	0.0495	-0.3264	-0.8227	0
va	0.3779	-0.0786	0.9013	-0.0866	-0.1299	0.1197	0

Scoring coefficients

sum of squares (column-loading) = 1

Variable	Comp1	Comp2	Comp3	Comp4	Comp5	Comp6
cc	0.4168	-0.0353	-0.2078	-0.7969	0.3785	0.0595
ge	0.4256	-0.2633	-0.3471	0.0905	-0.5775	0.5361
ps	0.3631	0.8982	-0.0651	0.1980	0.0453	0.1261
rq	0.4195	-0.3348	-0.0669	0.5546	0.6307	0.0450
rl	0.4410	-0.0662	-0.1237	0.0495	-0.3264	-0.8227
va	0.3779	-0.0786	0.9013	-0.0866	-0.1299	0.1197

KMO and Bartlett's Test

Bartlett test of sphericity

Chi-square = 7550.411
 Degrees of freedom = 15
 p-value = 0.000
 H0: variables are not intercorrelated

Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy
 KMO = 0.898

Liste des pays utilisés dans les régressions par CER

CER	TYPES	OBJECTIFS	Pays utilisés
CEDEAO	Zone de libre échange	Union économique	<i>Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.</i>
CEEAC	Zone de libre échange	Union économique	<i>Angola, Burundi, Sao Tomé et Príncipe, Cameroun, Congo, Tchad, République Centrafricaine, Gabon, République Démocratique de Congo, Guinée équatoriale.</i>
COMESA	Zone de libre échange	Marché Commun	<i>Comores, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, Zambie, Zimbabwe, République Centrafricaine, Egypte, Libye, Botswana.</i>
SADC	Zone de libre échange	Union économique	<i>Angola, Botswana, République Démocratique de Congo, Madagascar, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Zambie, Zimbabwe.</i>

La liste des pays membres de la CEDEAO a changé à partir de janvier 2025, mais l'étude couvre la période allant de 2002 à 2022.

DÉTERMINANTS DE L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES AU BURKINA FASO : UNE ÉVIDENCE EMPIRIQUE EN MILIEU URBAIN

El Hadji Yoro DEME ⁵ et Antoine YERBANGA ⁶

RÉSUMÉ

Les politiques, les projets et les programmes du gouvernement burkinabè ont toujours accordé une place prépondérante à la question du chômage des jeunes. Cet article s'intéresse aux déterminants de l'auto-emploi des jeunes au Burkina Faso. Un modèle économétrique de type probit estimé utilise des données d'enquête pour expliquer le choix des futurs diplômés à s'auto-employer. L'enquête concerne 599 étudiants en fin de cycle de Licence ou de Master répartis sur les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, connues comme les deux grandes villes du pays. Statistiquement, nos résultats montrent que 22,04% des jeunes enquêtés sont engagés dans l'auto-emploi. Selon les régions, ce taux est de 26,48% à Ouagadougou et de 13,81% à Bobo-Dioulasso. Du point de vue économétrique, une amélioration du niveau d'implication de l'Etat dans la promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi augmente la probabilité que les jeunes s'engagent dans l'auto-emploi de 7,3 points de pourcentage. D'autres déterminants de la décision de s'auto-employer identifiés par l'étude concernent la contrainte de liquidité, la spécialisation académique, l'expérience du marché ainsi que la structure familiale. L'Etat doit mettre l'accent sur la reformulation des programmes de formation afin de les rendre plus professionnalisantes. En outre, il s'avère nécessaire de renforcer les pouvoirs et la qualité des institutions d'insertion et de promotion de l'entrepreneuriat, gage d'un environnement favorable à l'auto-emploi et à la réduction du chômage.

INFORMATIONS SUR L'ARTICLE

Historique de l'article :

Soumis le 5 avril 2022.

Reçu en première version révisée le 12 mars 2024.

Accepté le 20 août 2024.

Mots clés : Auto-emploi, Chômage, Entrepreneuriat, Milieu urbain

Classification JEL : B16 C55 E24 J64 O55

ABSTRACT

Among the measures, projects and programs implemented by the government of Burkina Faso, the thorny problem of youth unemployment remains paramount. This article examines the determinants of youth self-employment in Burkina Faso. An estimated probit econometric model based on survey data is used to explain the decision of future college graduates to become self-employed. The survey involved 599 students at the end of their Bachelor's or Master's degree in Ouagadougou and Bobo-Dioulasso, the two largest cities in the country. The results of the estimations show that 22.04% of the sample were self-employed. In Ouagadougou, the proportion is 26.48%, while in Bobo-Dioulasso, it is 13.81%. From an econometric perspective, an improvement in the level of the State's commitment to promoting entrepreneurship and self-employment increases the probability that the respondent will be self-employed by 7.3 percentage points. Other determinants of the decision to be self-employed identified by the study are the liquidity constraints, the academic field of specialization, the market experience and the family structure. The government actions should focus on reformulating training programs to make them more professional. In addition, it is necessary to strengthen the powers and quality of institutions for insertion and promotion of entrepreneurship, to ensure a favorable environment for self-employment and the reduction of unemployment.

ARTICLE INFORMATIONS

Article history:

Submitted on April 5, 2022.

Received in first revised form on March 12, 2024.

Accepted on August 20, 2024.

Keywords: Self-employment, Unemployment, Entrepreneurship, Urban environment

JEL Classification: B16 C55 E24 J64 O55

⁵ Département d'économie, Université Aube-Nouvelle, Ouagadougou, Burkina Faso

Email : yorodeme@yahoo.fr, yoro.deme@u-auben.com, tel : 00226 63 21 00 55

⁶ Département d'économie, Université Thomas SANKARA, Ouagadougou, Burkina Faso

Email : tanoine2002@yahoo.fr, antoine.yerbanga@uts.bf, tel : 00226 78 60 40 70

INTRODUCTION

Dans la littérature, il a été prouvé qu'il existe de fortes relations entre le niveau d'emploi et la croissance économique. Certains économistes ont montré que les fluctuations du produit intérieur brut avaient des conséquences considérables sur le taux de chômage dans un environnement donné (Tagne et al., 2020). Ainsi, Okun (1962) montre qu'une hausse de 3% de la production réduit de 1% le taux de chômage. D'autres auteurs à l'instar de Totan (2013) ont analysé l'effet inverse et trouvé qu'un faible niveau d'emploi, surtout chez les jeunes, est source de violences et de criminalité, ce qui pourrait par la suite nuire au développement économique. Toutefois, les problèmes liés à l'emploi des jeunes constituent une préoccupation universelle comme le confirment Akeju et Olanipeun (2014) en défendant que l'un des plus grands défis des économies d'Afrique subsaharienne, de nos jours, est le taux de chômage élevé qui a maintenu une tendance à la hausse au fil du temps. De ce fait, l'auto-emploi des jeunes semble être une alternative permettant aux jeunes, non seulement de s'intégrer dans le marché du travail, mais aussi d'améliorer leurs conditions de vie de façon générale.

Dans la littérature empirique, plusieurs désignations de l'auto-emploi coexistent. Ainsi, selon Chervrier et Tremblay (2004) puis Tagne et al. (2020), l'auto-emploi met un accent sur la dimension réflexive où l'employé et l'employeur désignent une même personne physique et est caractérisé à travers les appellations de "travail indépendant", de "travail autonome" ou d'"entrepreneuriat". En outre, Roy (1998) et Tagne et al. (2020) pensent à une distinction entre la personne exerçant un "travail autonome" sans employé, appelée "travailleur indépendant", et les autres personnes exerçant leur activité avec une aide rémunérée. Ils arrivent alors à la distinction nette entre deux formes d'emplois alternatifs : les emplois rémunérés ou salariaux et les emplois indépendants. Dans cette lancée, cet article se pose la question suivante : quelles sont les motivations et les processus sur lesquels se fonde la décision d'entreprendre, dans le futur, des jeunes diplômés du Burkina Faso ? Cette question est pertinente au regard du taux de chômage élevé des jeunes au Burkina Faso.

Le chômage constitue une préoccupation majeure pour les pouvoirs politiques et les acteurs de la société civile du pays. En effet, selon les données de l'INSD, en 2020, au Burkina Faso, le taux de chômage des jeunes était de 34,5% chez ceux ayant un niveau d'éducation supérieur, 17,2% chez ceux ayant un niveau secondaire et 11,3% pour ceux ayant un niveau primaire. Seulement 5,4% des jeunes non instruits étaient au chômage. En 2023, au niveau national, le taux de chômage des jeunes est estimé à 8,2% (BAD, 2024). Au sein de la population ayant une tranche d'âge comprise entre 15 et 29 ans dans la ville de Ouagadougou, le taux de chômage était de 23,1% en 2001 (INSD, 2021). Toutefois, il existe des disparités selon le genre. En effet, seuls 14,7% des hommes de la ville de Ouagadougou étaient au chômage en 2001. Selon l'OIT (2020), le taux de chômage des jeunes à Ouagadougou ressortait à 13,7%. En vue de faire face à la proportion élevée de chômage, les jeunes, en particulier les jeunes diplômés, devraient considérer l'auto-emploi comme une alternative face au chômage.

Selon l'OCDE (2015, 2016), l'entrepreneuriat représente une réponse potentielle à la problématique du chômage et de l'exclusion du marché de travail. Il existe au Burkina Faso de nombreux dispositifs de soutien et de promotion favorables à l'entrepreneuriat au profit des groupes socioéconomiques spécifiques. Ainsi, le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE), le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ), le Fonds d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus (FAARF), le Programme National de Volontariat (PNV) et l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi sont des structures ayant pour vocation la promotion de l'auto-emploi au Burkina Faso. Déjà, en 2005, la volonté du gouvernement pour la promotion de l'emploi s'est manifestée à travers la création du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MJEFP). Bien avant cette création, le pays avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale, a réalisé en 2006 trois études relatives à la problématique de l'emploi : (i) *Emploi rural* (Wetta et al., 2006), (ii) *Emploi urbain et migration* (Wetta et al., 2006) et (iii) *Emploi des groupes vulnérables* (Wetta et al., 2006). Ces études, menées par une équipe du Centre d'Etudes de Documentations et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES) de l'Université Thomas Sankara, révélaient que les activités génératrices de revenus (AGR) sont une source de réduction de la pauvreté et leur financement gouvernemental semble devenir plus qu'une nécessité dans un contexte où les banques continuent de rationner le crédit.

En 2008, un plan national de l'emploi (PNE), élaboré par le Ministère de la Jeunesse et de l'emploi (MJE-BF), révèle que le capital humain au Burkina Faso est peu développé malgré les efforts entrepris par le gouvernement. En effet, le niveau éducatif de la population est resté relativement faible. Selon les données de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages de 2005, la population alphabétisée était évaluée à 23 % dont 31,5 % chez les hommes et seulement 16,6 % chez les femmes, traduisant une forte inégalité entre genres. La situation était particulièrement défavorable en milieu rural où le taux d'alphabétisation se situait à 21,7% pour les hommes et à 8,5% pour les femmes, alors qu'il ressortait respectivement à 66,4% et 51,8% en milieu urbain. Grâce à l'action menée en faveur de l'éducation, la situation s'est améliorée. Ainsi, plus de 40% de la tranche des 15-19 ans sont de nos jours alphabétisés (MJE-BF, 2008).

L'examen du rapport statistique 2021 de l'INSD indique que le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 77,6% en 2011 à 86,6% en 2020. Le taux de scolarisation au secondaire était de 13,2% en 2015 contre 19,8% en 2020. Enfin, le nombre d'étudiants pour 100 habitants est passé de 0,424 en 2011 à 0,732 en 2020. Ces chiffres traduisent un faible développement du capital humain. Selon le ministère de la jeunesse, cette situation constitue un frein à la promotion de l'emploi et partant, à la lutte contre la pauvreté (MJE-BF, 2008).

Le pays connaît un phénomène d'insécurité due au terrorisme depuis fin 2014. Ces attaques terroristes ont provoqué de nombreuses pertes en vies humaines et occasionné des déplacements internes de populations. Ce phénomène est à la base de la fragilité d'institutions et d'organisations œuvrant en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat. D'ailleurs, les zones qui connaissent un niveau élevé d'insécurité enregistrent aussi des pertes importantes en termes d'emploi.

Au Burkina Faso, les facteurs favorisant ou pénalisant la promotion de l'auto-emploi des jeunes surtout celle des jeunes diplômés semblent n'avoir pas fait l'objet de grandes investigations. Toutefois, il est noté une prolifération des Très petites entreprises (TPE) et des Petites et moyennes entreprises (PME). Cette prolifération est-elle due à l'existence des dispositifs institutionnels avantageux mis en place par l'Etat Burkinabè ou aux caractéristiques personnelles particulières des jeunes diplômés ? D'une manière plus précise, cette étude répond à la question suivante : quels sont les principaux facteurs déterminant de l'auto-emploi des jeunes diplômés en milieu urbain au Burkina Faso ? La question de l'emploi des jeunes a déjà fait l'objet d'analyses dans plusieurs pays au monde. Cependant, les travaux empiriques restent peu nombreux dans le cas burkinabè à telle enseigne que les facteurs incitatifs des jeunes diplômés à vouloir s'orienter vers l'auto-emploi demeurent inconnus ou non évalués.

Ainsi la présente étude a pour objectif d'analyser les déterminants de l'auto-emploi en milieu urbain burkinabè afin d'éclairer les politiques publiques urbaines. Spécifiquement, il s'agit d'examiner des facteurs structurels et volontaristes des jeunes diplômés en matière de création du travail autonome. L'hypothèse soutenant cette étude est que le niveau d'instruction est une variable push influençant significativement l'auto-emploi des jeunes diplômés au Burkina Faso. De plus, l'auto-emploi du chef de ménage est une variable pull qui incite le jeune diplômé à s'y orienter. L'Etat seul ne peut résoudre la problématique du chômage au Burkina Faso. Ainsi, le concours du privé ou l'initiative privée devient une nécessité. L'auto-emploi semble être une stratégie complémentaire à l'initiative étatique dans la résolution de la problématique de l'emploi et, de ce fait, les autorités politiques gagneraient à identifier les facteurs à même de favoriser son adoption par la population en milieu urbain.

La suite de l'étude s'articule autour de trois sections. La première présente la revue de la littérature, la deuxième expose la méthodologie adoptée et la troisième présente et discute les résultats. L'étude s'achève par une conclusion qui fait ressortir des implications de politique économique.

I. REVUE DE LA LITTERATURE

La revue de littérature est structurée en deux parties : une revue théorique des déterminants de l'auto-emploi (2.1) et une revue synthétique critique des contributions empiriques (2.2).

I. 1. Revue théorique des déterminants de l'auto-emploi

L'étude a pour cadre théorique l'évaluation des facteurs affectant l'intention du jeune diplômé de s'auto-employer ou non. En supposant élevées les chances qu'un diplômé qui a aujourd'hui l'intention de s'auto-employer le fasse un jour, l'intention, toutes choses égales par ailleurs, est assimilée au choix (Dolton et Makepeace, 2001 ; Lare-Lantone, 2007). Pour Krueger et Carsrud (1993), en psychologie sociale, l'analyse théorique de l'auto-emploi repose essentiellement sur l'importance de l'intentionnalité dans le processus d'émergence organisationnelle. Ces auteurs sont confortés dans leur position par le modèle de comportement planifié d'Ajzen (1991) et celui de Krueger (1993) qui considèrent que le comportement humain dépend des intentions de l'individu. Pour Krueger (1993), les individus adoptent des décisions rationnelles et leur comportement est le résultat de l'intention de s'y engager. Dans cette même lancée, Emin (2004) développe l'idée selon laquelle l'intention d'un individu de se comporter d'une certaine manière est un déterminant immédiat de son action. Selon Steg (2016), une forte intention amène l'individu à s'engager dans l'action et donc dans notre cas à opter pour l'auto-emploi. L'auto-emploi est considéré comme un comportement résultant de l'intention de créer sa propre entreprise. A part l'intention, le choix occupationnel de « devenir entrepreneur ou choisir une autre profession » est considéré comme un facteur explicatif du comportement de l'individu à s'orienter vers l'auto-emploi. Dans ce cas, Lucas (1978) considère que les individus diffèrent dans leurs capacités innées en matière d'entrepreneuriat. Par contre, Kihlstrom et Laffont (1979) soutiennent que les agents, pour devenir entrepreneurs et diriger les plus grandes entreprises, diffèrent dans leur niveau d'aversion au risque. Cependant, Tagne et al. (2020) pensent que les modèles de Lucas (1978) et Kihlstrom et Laffont (1979) sont plus adaptés pour les pays développés où les individus sont soit des entrepreneurs soit des salariés. Par contre, Dollinger (2008) considère que ces deux modèles ne peuvent pas être appliqués aux pays en développement, étant donné qu'une grande proportion de la population de ces pays est constituée de travailleurs indépendants.

La prise en compte de la catégorisation des individus (riches et pauvres) et de la répartition initiale des richesses, amène Banerjee et Newman (1998) à proposer un modèle de choix occupationnel intégrant l'auto-emploi. Ces auteurs considèrent qu'avec l'existence d'une garantie, les individus riches peuvent recevoir un prêt pour devenir des entrepreneurs de grande échelle tandis que les agents situés au milieu de la distribution de richesse initiale reçoivent des prêts plus petits leur permettant d'entrer dans l'auto-emploi avec un processus de production à petite échelle. Selon Tagne et al. (2020), les agents situés par contre dans la partie inférieure de la distribution de la richesse n'ont pas de garantie suffisante et par conséquent ne peuvent être que des salariés.

Concernant la théorie économique, les hypothèses avancées sont celles liées (i) à l'environnement économique (Lee, 1999 ; Dolton et Makepeace, 2001) et (ii) à la contrainte de liquidité notamment financière (Meyer, 1990 ; Dunn et Holtz-Eakin, 2000 ; Hout et Rosen, 1999 ; Lee, 1999). De manière générale, la plupart des travaux renvoyant au marché de l'emploi ou à l'auto-emploi s'appuient sur la théorie de la recherche d'emploi (*Job search*) proposée par Salop (1973), la théorie du salaire de réserve ou salaire d'efficience de Stiglitz (1984), la théorie du capital humain de Becker (1964) ou celle du filtre de Arrow (1973) et de Spence (1973).

Le modèle de Salop (1973) suppose qu'une personne qui cherche un emploi dispose d'une information imparfaite sur le marché du travail. Elle connaît la distribution subjective des salaires et les probabilités subjectives d'être engagée dans les différentes entreprises. Selon ce modèle, les coûts associés à la recherche d'emploi off-the-job sont de deux types : (i) les coûts pécuniaires et non pécuniaires directs (frais de transports, coût de l'effort) et (ii) le coût d'opportunité qui se résume au salaire non perçu en raison de la poursuite de la recherche. Il est possible d'adapter cette théorie pour expliquer la recherche on-the-job. Le coût d'opportunité serait, dans ce cas, nul. Selon l'auteur, les résultats obtenus pour la recherche off-the-job s'appliquent qualitativement à l'autre catégorie de recherche. Cette théorie peut être utilisée, en partie, pour expliquer le choix de l'auto-emploi en lieu urbain. En effet, un coût de recherche d'emploi très élevé serait de nature à amener l'agent à envisager de s'auto-employer. Une probabilité faible de se faire embaucher par une entreprise est de nature à conduire l'agent économique à prendre des initiatives en termes d'auto-emploi. Dans ce cas, l'agent économique crée une entreprise et donc, au moins un poste vacant qu'il pourra lui-même occuper.

Les théories du salaire d'efficience cherchent à expliquer pourquoi il est parfois nécessaire de verser un salaire plus élevé que ce qu'il fallait. Selon ces théories, verser un salaire plus élevé engendre certainement un coût pour l'entreprise. Cependant, il permet également d'inciter l'employé à fournir plus d'effort et donc à améliorer les résultats de l'entreprise. Le modèle de Shapiro et Stiglitz (1984) est représentatif du courant de pensée qui explique cette relation positive par le fait que les entreprises sont dans l'impossibilité de contrôler systématiquement l'effort de leur employé.

Au fondement de la théorie du capital humain, dont le développement est dû principalement aux contributions de Mincer (1958, 1962), Schultz (1960, 1961) et Becker (1962, 1964), se trouve l'idée simple que les compétences individuelles se produisent et se déprécient tout au long de la vie. Leur acquisition est coûteuse et nécessite du temps.

Selon Spence (1973), l'employeur ne connaît pas la productivité de l'individu qu'il va recruter. Il se base alors sur les caractéristiques de l'agent ; quelques-unes inaltérables (sexe, race, âge) sont dénommées "indices", les autres contrôlables (niveau d'éducation) sont désignées comme des "signaux". En fonction de son expérience passée, l'employeur va associer telle combinaison d'indices et de signaux à tel niveau de productivité et donc de rémunération.

Concernant la segmentation du marché de travail, il n'existe pas une théorie unifiée. Elle vise à s'opposer à l'unicité du marché de travail dans la théorie néoclassique du marché de travail.

La segmentation du marché du travail peut être fonctionnelle indiquant qu'un segment a besoin d'un autre. Elle peut être bilatérale lorsque des individus ne peuvent que se contenter des emplois précaires. Elle peut être endogène et de ce fait, chaque segment doit faire fonctionner un type de production donné, et enfin dynamique à travers l'exclusion et l'inclusion permanentes relatives aux questions de discrimination (Herd, 1983 ; Babou et Adair, 2018 ; Becker, 1957).

I. 2. Revue empirique des déterminants de l'auto-emploi

L'appréhension du chômage des jeunes et la nécessité d'assurer la promotion de l'entrepreneuriat demeurent le sujet de prédilection de plusieurs recherches qui essaient de mettre en exergue des stratégies appropriées de sortie de crise par le biais de l'auto-emploi face à la l'aggravation du chômage (Sumata, 2020). Plusieurs variables sont évoquées dans la littérature pour expliquer l'auto-emploi, en général, et de celui des jeunes et des groupes spécifiques, en particulier.

Sur le plan empirique, Knight (1921) considère que les individus ne sont pas naturellement des entrepreneurs car ils peuvent choisir entre le travail salarié et le travail indépendant, l'option qui offre la plus grande utilité. Par contre, Arenius et Minniti (2005) distinguent trois groupes de facteurs qui peuvent encourager les individus à travailler à leur propre compte : les facteurs démographiques et économiques, les facteurs socio-environnementaux et les facteurs perceptuels. Concernant les facteurs économiques, Scheinberg et MacMillan (1988) trouvent que le succès financier détermine fortement l'activité d'auto-emploi où le gain ou bénéfice prévisionnel est le plus souvent mentionné. Analysant les facteurs sociaux, Shane et al. (1991) montrent que les individus entreprennent parce qu'ils veulent perpétuer la tradition familiale. Des résultats similaires sont notés par Scheinberg et MacMillan (1988) qui constatent que les individus entreprennent pour atteindre un niveau de reconnaissance sociale, hausser le statut familial et avoir plus d'influence dans leur milieu. Selon Gnyawali et Fogel (1994), les facteurs environnementaux renvoient le plus souvent aux différentes politiques publiques mises en œuvre afin d'encourager l'activité entrepreneuriale, au savoir-faire en matière d'entrepreneuriat, aux ressources financières et non financières. Les facteurs perceptuels renvoient à la capacité des individus à entreprendre alors que les facteurs démographiques sont constitués de l'âge, du statut au travail et du niveau d'éducation (Himrane, 2018 ; Tagne et al., 2020). Selon Tagne et al. (2020), plusieurs travaux ont mis en évidence le rôle de la scolarité et de l'expérience sur le travail indépendant en s'appuyant sur la théorie du capital humain de Becker. En effet, selon ces auteurs, la théorie du capital humain, qui est considérée comme l'une des extensions à l'approche néoclassique, s'intéresse aux investissements dans les personnes qui permettent d'anticiper en retour de meilleurs revenus dans le futur. Ils poursuivent en mentionnant que si cette théorie est appliquée au travail indépendant, elle se situerait dans la continuité de la théorie du choix occupationnel. Lee (1999) soutient que le capital financier influence la décision d'entreprendre. Cela justifie la mise en place de fonds d'appui

à l'entrepreneuriat dans les pays en développement. Ngono et Bitu (2020) se sont intéressés à l'auto-emploi des femmes en Afrique. Leur analyse fait ressortir qu'une hausse des transactions par mobile money est favorable à l'auto-emploi des femmes en Afrique. Il ressort également de leurs travaux que la régulation du secteur privé tend à décourager l'entrepreneuriat des femmes en Afrique. Dans cette visée, il ressort clairement que l'inclusion financière doit être considérée comme un facteur déterminant dans les décisions d'auto-emploi.

Ces résultats ont suscité d'autres travaux. Ainsi, Fayolle et al. (2006) ont analysé la relation entre le niveau d'éducation et l'entrepreneuriat. Ils soulignent que les entreprises à haute technologie font appel aux personnes très qualifiées et formées ce qui freinerait ces dernières à s'orienter vers la création de leur propre entreprise (Tagne et al., 2020). Il est intéressant de souligner que les entreprises à fort potentiel ont été fondées par des entrepreneurs possédant une solide formation technique et commerciale et cela constitue un résultat majeur. Le système éducatif permet donc de sensibiliser les étudiants, de valoriser l'image de l'entrepreneuriat et apporte les connaissances et les compétences qui aident les individus à prendre les bonnes décisions, à élaborer des projets solides et à créer des entreprises dotées d'un potentiel important de croissance (Tagne et al., 2020).

Au vu de ces résultats, il serait intéressant d'analyser les deux relations que sont : la relation entre enseignement supérieur et entrepreneuriat et la relation entre enseignement supérieur et auto-emploi. Certaines théories de la croissance soutiennent qu'une bonne politique d'éducation produit des individus capables de générer de nouvelles idées pour faire avancer la connaissance technologique et accroître la production (Temple, 2001 ; Cannon, 2000 ; Mullan, 2004 ; Harper, 2003). Elles identifient alors l'éducation comme un déterminant crucial de la croissance économique, et l'entrepreneuriat et l'auto-emploi comme étant des canaux par lesquels l'éducation influence la croissance économique. Cela justifie l'intérêt porté par la littérature aux relations entre enseignement supérieur et entrepreneuriat d'une part, et entre enseignement supérieur et auto-emploi, d'autre part.

L'analyse de la relation entre enseignement supérieur et entrepreneuriat repose essentiellement sur deux types d'études. Le premier évalue l'impact de l'enseignement supérieur sur l'entrepreneuriat (Van der Sluis et al., 2003, Postigo et al., 2002 ; Meyer, 1990) et le second mesure son importance dans le développement des aptitudes à l'auto-emploi (Ussman et al., 1998 ; Postigo et al., 2002 ; Streeter et al., 2002 ; Bettina, 1991 ; Solomon et al., 2002 ; Farstad, 2002 ; Kuratko, 2003).

Les travaux qui s'apparentent au premier type ont généralement abouti à la conclusion que l'éducation universitaire est un déterminant significatif de la sélection de l'individu à l'entrée dans l'entrepreneuriat. L'argument souvent avancé est qu'elle améliore ses aptitudes managériales et par conséquent accroît la probabilité pour qu'il s'y engage (Van der Sluis et al., 2003). Tel est le cas pour ce qui concerne l'enseignement supérieur professionnel. Postigo et al. (2002) soutiennent que la performance d'une entreprise est positivement liée au niveau d'éducation de son fondateur. Certains auteurs ont même déduit que ce sont les mieux éduqués qui devraient s'auto-employer. Pour d'autres, les diplômés d'université sont les mieux placés pour s'auto-employer surtout qu'ils pourront toujours se faire embaucher si l'entreprise échoue (Dolton et Makepeace, 2001). Certaines études ont conclu que les individus ayant un niveau d'éducation élevé tendent à s'impliquer plus dans les entreprises à ratios de survie élevés (Kuratko, 2003). De ce fait, ces derniers ne s'intéresseraient pas à l'auto-emploi mais aux emplois déjà existants.

Les travaux qui s'apparentent au deuxième type d'études convergent autour de l'idée selon laquelle les aptitudes entrepreneuriales ne sont pas innées mais peuvent être acquises et améliorées par un processus d'apprentissage (Klandt, 2004). Selon Ussman et al. (1998), c'est dans cette perspective que s'inscrit le rôle de l'université qui doit réviser son programme d'éducation et y intégrer l'enseignement de l'entrepreneuriat. Ce rôle est d'autant plus important que l'enseignement de l'entrepreneuriat procure à l'individu des aptitudes et des connaissances nécessaires pour la création et la gestion d'une entreprise. Une plus grande implication de l'université dans l'enseignement de l'entrepreneuriat promeut alors l'auto-emploi et aide au développement du secteur privé. Aussi, il est important de noter que l'individu peut également bénéficier de nouvelles connaissances entrepreneuriales à force de côtoyer des personnes expérimentées.

Parmi les travaux essayant de mettre en exergue le rôle de l'enseignement supérieur dans l'auto-emploi, celui réalisé par Dolton et Makepeace (2001) revêt une importance particulière. En effet, ces auteurs montrent que l'enseignement

supérieur permet de réduire le risque de ne pas trouver un emploi sur le marché du travail en optant pour l'auto-emploi car les personnes ayant atteint ce niveau d'études ont toujours la possibilité de revenir sur le marché du travail lorsqu'ils auront des difficultés dans l'entrepreneuriat. A partir d'un échantillon de diplômés d'universités au Royaume-Uni, ces auteurs ont estimé un modèle économétrique expliquant le choix de s'auto-employer ou non. Abordant la même problématique, Lee (1999) avait utilisé plutôt une analyse longitudinale ou croisée sur des données d'enquêtes et de recensement en lien avec le marché du travail. Les deux études sont parvenues aux résultats suivants : (i) *les hommes diplômés d'université sont plus susceptibles de s'auto-employer que les femmes diplômées d'université*, (ii) *les background social et académique sont des déterminants très significatifs de la décision de s'auto-employer*, et (iii) *le gain dérivé de l'auto-emploi est fonction de la performance et du domaine de spécialisation de l'entrepreneur*. Bourdabat et Ndjaba (2018) montrent que les insuffisances dont souffre le système éducatif en Afrique francophone compromettent l'accès des jeunes à un emploi décent. Parmi ceux qui ont reçu une éducation, les employeurs décrivent souvent un manque de compétences ou d'expertise technique pour occuper les postes disponibles (BIT, 2014). Le manque d'opportunités en matière d'emploi et l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché des compétences entraînent des taux de chômage et de sous-emploi relativement élevés et des conditions de travail qui sont en deçà des aspirations des jeunes diplômés. En plus de réduire le retour sur l'investissement que génère l'éducation tant pour les individus que pour les collectivités, cette situation risque de raviver les tensions sociales et d'accentuer l'exode des compétences (Bourdabat et Ndjaba, 2018).

Dans une étude portant sur cinq pays africains, Haan (2006) conclut qu'environ la moitié des auto-employés du secteur informel n'ont soit aucune éducation, soit seulement le niveau élémentaire, alors que moins de 5% d'entre eux ont atteint le niveau secondaire. Braude (2005), extrapolant la situation de l'Afrique du Sud, indique qu'il existe une différence considérable entre le niveau d'éducation des auto-employés dans le formel et dans l'informel : 37% des auto-employés de l'informel dans ce pays n'ont pas terminé les études secondaires, contre seulement 16% dans le formel. De ce fait, les écarts de revenus sont aussi importants entre les deux catégories de travailleurs. Gelb et al. (2009), à partir d'une analyse des bases de données d'enquêtes dans les pays de l'Afrique australe et de l'Est, ont également conclu que les auto-employés informels ont un niveau d'éducation plus faible que celui des auto-employés du formel dans presque tous les pays, à l'exception de la Tanzanie et de l'Ouganda où la différence est presque inexistante. Ces résultats soutiennent, en partie, que l'éducation semble être un facteur important dans l'adoption de l'auto-emploi dit formel.

De manière générale, force est de constater qu'il n'existe pas de consensus concernant les déterminants de l'auto-emploi. Certains agents adoptent le statut d'autonome parce qu'ils ne peuvent trouver un autre travail tandis que d'autres sont motivés par l'esprit d'entreprise (Tagne et al., 2020). C'est dans cette logique que Peel et Inkson (2004) présentent deux types de facteurs favorables à l'entrepreneuriat : le contexte structurel (push) qui montre que la détérioration de l'économie contraint de plus en plus des gens à créer leur propre emploi et contexte volontariste (pull) qui montre que les individus sont plutôt agents proactifs dans la construction de leur propre carrière. Selon ces auteurs, l'un des points de vue n'empêche pas l'autre, puisque certains individus d'abord contraints au travail autonome, finissent par y trouver un style de vie qui convient à leur nature et deviennent proactifs dans le choix qu'ils font de continuer leur carrière avec ce statut d'emploi (Tagne et al., 2020).

La plupart des études utilisent des échantillons constitués des diplômés d'université en début de carrière. C'est le cas de Dolton et Makepeace (2001) sur les jeunes entrepreneurs indiens. Cependant, et comme l'ont indiqué ces auteurs, leurs résultats peuvent être biaisés à cause du fait que l'échantillon soit constitué de diplômés d'université en début de carrière et non à mi-carrière. Dans un échantillon de mi-carrière, la décision de s'auto-employer repose sur plusieurs années d'expérience professionnelle dans le secteur d'activité et une forte capacité financière pour lever la contrainte de liquidité. Toutefois, tel n'est pas le cas pour un échantillon de diplômés en début de carrière. Il faut noter que les données détaillées sur l'emploi de diplômés d'université à mi-carrière restent rares. Ainsi, Dolton et Makepeace (2001) préconisent l'utilisation, à défaut, de données d'enquête d'opinion et d'intention effectuées auprès des étudiants en formation. Quoique celles-ci ne reflètent pas les choix ou décisions des agents économiques de s'auto-employer ex-post, elles permettent de les anticiper et de les expliquer. Bourdabat et Ndjaba (2018), Benjamin et Mbaye (2012) ont eu recours à ce type de données d'enquête pour leur étude.

Pour la présente étude, l'enquête menée a permis de collecter des données comportant des diplômés qui s'exercent dans l'auto-emploi et des diplômés qui n'exercent pas. Ce n'est donc pas une intention qui est modélisée mais le comportement réel des diplômés. En matière de modélisation, trois modèles sont fréquemment utilisés pour analyser les décisions de choix, qu'il s'agisse d'adoption de nouvelles stratégies, de choix de types d'emplois ou de choix de s'auto-employer. Il s'agit des modèles à probabilité linéaire notamment le modèle logit, le modèle probit et le modèle Tobit (Jacquot, 2000 ; Barry, 2016). L'utilisation du modèle Tobit exige la disponibilité des informations sur le phénomène d'auto-emploi au lieu des informations sur son niveau. Issoufou et al. (2017) ont fait référence au modèle logit dans la détermination des facteurs d'adaptation face au changement climatique. Pour notre analyse, ne disposant pas de données sur le niveau d'auto-emploi, le modèle probit a été retenu.

II. MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE DE DONNÉES ET D'ANALYSE

II. 1. Echantillonnage

Il est noté l'absence d'une base de données sur l'auto-emploi des jeunes diplômés au Burkina Faso. Dans ce contexte, il est fait recours à l'approche développée par Dolton et Makepeace (2001). Ainsi, un modèle économétrique a été développé et estimé à l'aide des données d'enquête pour expliquer le choix de s'auto-employer. L'enquête a porté sur 599 étudiants en fin de cycle de Licence ou de Master répartis dans les deux grandes villes du pays, Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Pour constituer notre population cible, l'enquête a été menée auprès de 390 étudiants en fin de cycle dans la ville de Ouagadougou et 209 étudiants en fin de cycle dans la ville de Bobo Dioulasso. La ville de Ouagadougou est composée de douze (12) arrondissements et celle de Bobo Dioulasso de (7) arrondissements. Dans la ville de Ouagadougou, il a été retenu 10 des 12 arrondissements, à raison de 39 individus par arrondissement tandis que dans la ville de Bobo Dioulasso, 5 des 7 arrondissements ont été considérés, à raison de 42 individus par arrondissement. Dans chaque arrondissement, l'interrogatoire a porté sur le nombre d'individus prédéfinis suivant l'approche du n-ième individu partant du centre le long des directions principales de promenade dans l'arrondissement. Une précaution est prise pour que l'individu enquêté soit résident dans l'arrondissement pour éviter des doublons. Nous avons décidé de ne pas privilégier un échantillon équilibré d'individus engagés et d'individus non engagés dans l'auto-emploi quels que soient les arrondissements. Le choix des localités de l'étude s'est basé sur deux critères : l'existence d'une variété d'activités du type auto-emploi surtout non agricole dans la commune retenue. Ce critère exclut les communes très rurales à vocation agricole et/ou d'élevage extensif. Le deuxième critère est relatif à l'existence des écoles supérieures et des universités offrant plusieurs programmes de formation académique dans la commune. Ces deux critères ont conduit à retenir les deux premières communes urbaines du pays que sont les deux villes mentionnées.

II.2. Questionnaires et variables explicatives retenues dans la modélisation

L'outil de collecte des données qu'est le questionnaire a combiné des questions qualitatives et quantitatives pour obtenir des informations détaillées sur l'engagement ou non à l'auto-emploi, sur les caractéristiques socioéconomiques et démographiques et sur l'ampleur du chômage et les connaissances des enquêtés sur les programmes et autres institutions mis en place par le gouvernement dans le domaine de l'emploi ou de l'auto-emploi. La plupart des variables sont des variables dichotomiques ou des variables codées selon le principe des cinq valeurs de l'échelle de Likert⁷. L'enquête a été réalisée du 20 mai au 20 juin 2021. A la fin de l'enquête, notre échantillon comporte 599 individus dont 390 à Ouagadougou et 209 à Bobo Dioulasso, dû au fait qu'un questionnaire mal rempli a été éliminé.

Les principales variables retenues dans le questionnaire administré sont présentées ci-après :

- **Les opportunités d'auto-emploi**

Au Burkina Faso, selon le tableau de bord statistique 2017 du Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles publié en 2018, le commerce, l'agriculture, l'élevage et les autres services sont les branches d'activités les plus convoitées par les jeunes. Sur 100 jeunes âgés de 15 à 24 ans, 78 d'entre eux désirent ces

⁷ L'échelle de Likert consiste en un questionnement présentant en général cinq ou sept options, pour répondre à la question posée.

branches d'activités. Cette proportion atteint 79% chez les jeunes de 25 à 34 ans. Par contre, la sylviculture, la pêche, la chasse, les télécommunications et les services financiers sont les moins désirés avec moins de 10% des jeunes qui les convoient quelle que soit la tranche d'âge (MJFIP/BF- DGESS, 2018). Ce même tableau de bord indique que les modes de recherche d'emplois sont nombreux et variés. Les modes de recherche les plus utilisés par les jeunes sont les relations personnelles (24%), suivis des concours (21,8%). Par contre, les agences privées de placement (0,2%) et les annonces ciblées par téléphonie mobile (0,3%) sont les modes les moins utilisés par les jeunes pour rechercher de l'emploi. Les choix des modes pour la recherche d'emploi ne diffèrent pas fondamentalement entre les 15 à 24 ans et les 25 à 34 ans (MJFIP/BF - DGESS, 2018). Au regard de ces statistiques, il est évident qu'il existe de réelles opportunités d'auto-emploi. Cependant, en supposant que l'existence d'opportunités d'auto-emploi peut aussi motiver le choix d'un étudiant de s'auto-employer, nous les avons intégrées dans notre enquête. Tout secteur d'activité dans lequel une majorité d'enquêtés choisira de s'auto-employer offrirait alors plus d'opportunités d'auto-emploi (Larè Lantone, 2007). La variable opportunité d'emploi est codée selon l'échelle de Likert et possède trois modalités : (i) Beaucoup ; (ii) Peu et (iii) Très peu. Il est attendu que cette variable évolue de manière contre cyclique par rapport à la décision de se lancer dans l'auto-emploi. En effet, il y a plus de risques à s'auto-employer qu'à se faire employer. De ce fait, l'individu aura tendance à chercher à se faire employer qu'à développer une activité où il doit faire face à un environnement concurrentiel et risqué. Dans le modèle d'estimations, cette variable est notée OPPORTEMPLOI.

- **La contrainte de liquidité**

La disponibilité de ressources financières pour démarrer une affaire est l'une des conditions nécessaires à l'auto-emploi (Larè-Lantone, 2007). Il s'agit de la contrainte de liquidité qui peut empêcher de saisir des opportunités d'auto-emploi. Elle constitue l'obstacle majeur auquel sont confrontés les agents candidats à l'auto-emploi. Conscients de ce fait, ils envisagent de se faire employer et épargner dans un premier temps pour s'auto-employer ensuite. Cette stratégie a été celle de la majorité des entrepreneurs, de par le monde, qui ont évité de s'endetter pour débiter leurs affaires (Meyer, 1990). Dans le cas du Burkina Faso, les jeunes entrepreneurs ont comme principales difficultés l'accès très faible aux financements et la faiblesse des revenus. C'est pour cette raison que le revenu moyen est retenu et la variable « connaissance du Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE) » représentée par CONNAISFAPE.

- **Les aptitudes à l'auto-emploi**

L'auto-emploi suppose à la fois des aptitudes de création et de gestion d'entreprises. Ces aptitudes qui peuvent être innées ou acquises par l'expérience, se transmettent aussi et surtout à travers une formation académique. A cet égard, la littérature économique établit une relation positive entre le niveau d'éducation et la capacité d'entreprendre, d'une part, et entre le niveau d'éducation et la performance de l'entreprise créée, d'autre part, (Larè-Lantone, 2007). L'un des principaux problèmes auxquels la jeunesse burkinabè est confrontée est celui de l'insertion professionnelle. De façon générale, les difficultés inhérentes à l'insertion professionnelle sont liées à la structure économique du pays, si bien qu'une large couche de la population, en l'occurrence, la jeunesse se trouve en situation de chômage et de sous-emploi. Pour juguler ce phénomène, le MJFPE a entrepris plusieurs initiatives relatives à la création d'emplois, la promotion de l'entrepreneuriat, l'amélioration de l'employabilité des jeunes et la visibilité/information sur le marché du travail (MJFPE/BF-DGESS, 2015). L'ANPE offre des prestations dans le cadre du montage de projets, de signature de contrats et de l'intermédiation sur le marché du travail. L'ANPE apporte un appui aux jeunes dans le montage des projets bancables en vue de leur faciliter l'accès aux éventuelles opportunités de financement (MJFPE-DGESS, 2015)⁸. La situation par rapport à l'emploi des jeunes a été retenue et cette variable est notée NATUREEMPLOI.

⁸ Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail (MJFPE), Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS).

- **La spécialisation académique**

La littérature (Dolton et Makepeace, 2001) soutient que certaines spécialisations académiques ou activités professionnelles favorisent le développement des aptitudes à l'auto-emploi (Larè-Lantone, 2007). Au Burkina, selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2006, 71% des jeunes n'ont aucun niveau d'instruction. La proportion de ceux qui ont le niveau primaire (13,1%) et le niveau secondaire (14,1%) est faible. Seulement 1,8% ont le niveau supérieur. En milieu rural, 84,7% des jeunes n'ont aucun niveau, tandis qu'en milieu urbain cette proportion est de 37,5%. Par ailleurs, seulement 0,3% des jeunes du milieu rural sont de niveau supérieur, alors que cette part est de 5,4% en milieu urbain. Aussi, plus le niveau d'instruction des jeunes est élevé, moins ils résident en milieu rural (MJFPE/BF-DGESS, 2015). Deux variables représentatives de la spécialisation académique sont considérées : la qualification professionnelle et le niveau d'éducation. Après plusieurs tests de sélection, la variable intégrée est le niveau d'éducation notée NIVEAUEDU.

- **L'expérience du marché du travail**

L'expérience du marché du travail suppose à la fois une familiarité avec ses mécanismes et de l'expérience professionnelle dans un ou plusieurs secteurs d'activité. L'expérience en entreprise familiarise l'étudiant aux exigences du secteur d'activité de l'entreprise et lui procure les aptitudes pour s'y auto-employer plus tard (Larè-Lantone, 2007). Analysant les résultats de Ussman (1988), Larè-Lantone (2007) mentionne qu'à défaut d'une expérience professionnelle préalable, la proximité avec des individus auto-employés et particulièrement ceux qui ont du succès peut inciter le diplômé à les imiter. Nous avons considéré dans le cadre de cette étude que le fait d'avoir un parent ou une connaissance ayant réussi ou évolué dans l'entrepreneuriat peut influencer les jeunes diplômés à s'auto-employer. Nous avons jugé nécessaire d'intégrer la durée de recherche d'emploi représentée par DUREERECHEMPLOI. L'âge peut être considéré comme un facteur d'expérience. C'est pourquoi, la variable âge (AGE) est intégrée dans le modèle.

- **La structure familiale**

Le goût du risque, l'aspiration à l'auto-emploi et les aptitudes entrepreneuriales émanent aussi de l'environnement familial. Plusieurs études (Lee (1999), Dunn et Holtz-Eakin (2000)) ont confirmé ce résultat et ont identifié la profession du père comme étant l'élément de cet environnement qui influence le plus l'attitude de l'enfant vis-à-vis de l'auto-emploi (Larè-Lantone, 2007). Le fait d'avoir un père auto-employé accroît ses chances de s'auto-employer. En réalité, il s'opère un transfert de savoir-faire et de capital financier du père auto-employé à l'enfant. Etant donné que le transfert du savoir-faire s'étale sur une période plus longue, il s'avère plus décisif que celui de capital financier (Larè-Lantone, 2007). Nous avons considéré que le fait d'avoir un parent ou une connaissance ayant réussi ou évolué dans l'entrepreneuriat peut influencer les jeunes diplômés à s'auto-employer. Ainsi, la variable intégrée dans le modèle est INFLUEXPERSAUTRUI qui désigne « l'influence de l'expérience d'une connaissance ayant réussi dans l'auto-emploi ».

- **L'appartenance ethnique**

L'appartenance ethnique peut exposer l'individu à une variété d'expériences culturelles et psychologiques susceptibles d'influencer son attitude face au risque et ses aptitudes managériales. Elle peut aussi l'exposer à certaines contraintes du marché de l'emploi qui vont le contraindre à choisir l'auto-emploi. Dans certains pays, les difficultés d'intégration au groupe culturel et linguistique dominant ont amené les membres de communautés ethniques minoritaires à préférer l'auto-emploi (Larè-Lantone, 2007). Dans le modèle proposé, la variable d'appartenance ethnique n'est pas intégrée. Par contre, elle a été remplacée par la variable d'appartenance à la patrie matérialisée par la connaissance du Programme National de Volontariat (CONNAISPNV).

- **L'environnement macroéconomique**

L'environnement macroéconomique influence fortement la décision de s'auto-employer. En effet, l'économie burkinabè stagne depuis plus d'une décennie, exacerbée en partie par une crise socio politique qui perdure. Le PIB du pays a augmenté annuellement de 7,89% entre 1988 et 2000. Sur la même période, le PIB réel par habitant a

diminué annuellement de 1,79% sous l'effet d'une forte pression démographique. Le niveau des prix est resté quasi stable malgré la dévaluation du franc CFA. Cette situation de l'économie du Burkina Faso a un impact significatif au cours de ces dernières années sur le niveau de l'emploi. C'est d'ailleurs ce qui explique l'engagement de l'Etat burkinabè dans la lutte contre le chômage des jeunes et la création d'emploi, à travers la mise en place de structures d'insertion professionnelles et l'élaboration d'un plan national de développement économique et social (l'ancêtre du nouveau référentiel de développement – RND). Ainsi, l'engagement de l'Etat dans la résolution de l'emploi est retenu et est représenté par la variable ENGETATEMPOI. La variable "engagement de l'Etat" est mesurée en s'appuyant sur l'échelle de Likert comportant quatre modalités. Les modalités retenues sont : 0 désigne "pas du tout engagé", 1 désigne "peu engagé", 2 désigne "engagé" et 3 désigne "très engagé". L'attribution des modalités se fait par l'enquête sur la base de ses opinions sur les efforts de l'Etat en matière de promotion de l'emploi. L'Etat peut améliorer son niveau d'engagement pour l'emploi à travers la mise en œuvre et surtout la vulgarisation de ses politiques publiques, ses programmes et ses fonds en matière d'emploi.

II.3. Le Modèle d'analyse

Le modèle d'analyse utilisé pour expliquer le choix de l'étudiant est de type Probit. Pour analyser les déterminants d'auto-emploi, il est fait usage d'un modèle économétrique. De façon formelle, on considère que l'auto-emploi est modélisé comme suit :

Auto – emploi :

$$A_i = \begin{cases} 1 & \text{si } A_i^* > 0 \\ 0 & \text{si } A_i^* \leq 0 \end{cases} \quad A_i^* = X_i\beta + \varepsilon_i$$

Où ε_i est le terme d'erreur de moyenne nulle et de variance unitaire. $E(\varepsilon_i / X_i) = 0$ et $V(\varepsilon_i / X_i) = 1$, et A^* représente la variable latente de l'auto-emploi. A cet égard, A^* représente le gain net espéré pour l'étudiant qui s'auto-emploie dans le futur. Néanmoins, seuls les choix $A_i = 1$ si l'étudiant choisit l'auto-emploi et $A_i = 0$ sinon sont observés.

X_i représente les variables explicatives. Il s'agit de : (i) l'environnement macroéconomique, (ii) la contrainte de liquidité, (iii) le domaine de spécialisation académique, (iv) les aptitudes managériales, (v) l'expérience du marché du travail, (vi) la structure familiale, (vii) l'âge et (viii) l'appartenance raciale ou ethnique. La variable dépendante est la variable auto-emploi.

Considérons le cas où le jeune entrepreneur adopte ($A_i = 1$). La probabilité p est donc donnée par $P(A_i = 1)$. Ce qui signifie que $P(A_i^* > 0) = P(X_i\beta + \varepsilon_i > 0)$. On a donc $P(X_i\beta > -\varepsilon_i) = F(X_i\beta)$ avec F la fonction de répartition de la loi normale centrée réduite. La spécification fonctionnelle de la loi normale est donnée par $P(A_i^*) =$

$$F(X_i\beta) = \int_{-\infty}^{X_i\beta} \frac{e^{-t^2/2}}{\sqrt{2\pi}} dt$$

Le modèle formel à estimer est donc donné par $P(X_i\beta > -\varepsilon_i) = \int_{-\infty}^{X_i\beta} \frac{e^{-t^2/2}}{\sqrt{2\pi}} dt$.

$$P(A_i = 1) = F(\alpha_1 DURERCH_i + \alpha_2 AGE_i + \alpha_3 OPPORTUNITE_i + \alpha_4 NIVEAUEDUC_i + \alpha_5 CONNAISSEFAPE_i + \alpha_6 CONNAISSEPROGVOLONT_i + \alpha_7 INFLUENCEPROCHE_i + \alpha_8 ENGAGEMENTETAT_i + \alpha_9 NATUREFAMILIALE_i)$$

III. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RÉSULTATS

III.1. Statistiques descriptives

Le tableau 1 présente une synthèse des données statistiques issues de l'enquête en faisant ressortir quelques-unes des caractéristiques à savoir, le taux d'auto-emploi, la répartition selon le sexe, la tranche d'âge et la connaissance du FAPE. Le tableau 2 présente les statistiques descriptives, spécifiquement les paramètres de tendance centrale et de dispersion notamment la moyenne, la médiane, l'écart type, etc. Le tableau 3 présente les corrélations entre les variables d'intérêt.

Tableau 1 : Synthèse des données statistiques

	Echantillon	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Individu ayant un diplôme professionnel	Individu n'ayant pas de diplôme professionnel
Auto-emploi	22,04%	26,48%	13,81%	16,13%	22,36%
Sexe					
Masculin	59,10%	57,33%	62,38%	74,19%	58,27%
Féminin	40,90%	42,67%	37,62%	25,81%	41,73%
Age en années					
[18-24]	33,06%	26,62%	50,38%		
[25-30]	36,06%	34,19%	39,51%		
[31-35]	14,02%	18,25%	6,19%		
[36-40]	8,01%	11,83%	0,01%		
[41 et plus]	8,85%	13,11%	0,01%		
Proches parents dans l'auto-emploi	36,89%	30,59%	48,57%		
Agents de l'auto emploi ayant des parents dans l'auto- emploi	25,76%	15,53%	62,07%		
Agent ayant connaissance du FAPE et évoluant dans l'auto-emploi	18,82%	12,20%	25%		

Source : Construction des auteurs sur données d'enquête

Tableau 1 : Synthèse des données statistiques (suite)

Poids des enquêtés auto-employés selon le Secteur d'activités	
Sciences sociales	0%
Sciences expérimentales	0%
Lettres	50%
Economie/Gestion	33,33%
Mécanique	73,13%
Electricité/électronique	12,5%
Agroécologie	28,57%
Artisanat	27,58%
Art culinaires	13,11%

Source : Construction des auteurs sur la base des données d'enquête

Au niveau de l'échantillon, les données montrent que 22,04% des enquêtés sont engagés dans l'auto-emploi. Ce taux est de 26,48% et 13,81% respectivement à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso. Le taux d'auto-emploi est plus élevé à Ouagadougou qu'à Bobo Dioulasso. Considérant les enquêtés ayant un diplôme professionnel, leur taux d'auto-emploi ressort à 16,13%. Par contre, ce taux atteint 22,36% parmi ceux n'ayant pas de diplômes professionnels.

Tableau 2 : Statistiques descriptives de la durée de recherche d'emploi et de l'âge moyen des enquêtes

Variables	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Minimum	Maximum	Observations
DUREEREEMPLOI	1,72	1,00	1,42	1,00	10,00	599
AGEMOYEN	28,77	27,00	8,40	21,00	50,00	599

Source : Construction des auteurs sur la base des données d'enquête

L'âge moyen des enquêtés dans l'auto-emploi est environ de 29 ans. La durée de recherche d'emploi est de 2 ans environ. Cette durée semble longue et traduit certainement un phénomène de chômage involontaire qu'évoque la théorie keynésienne. Le niveau moyen d'éducation requise pour réussir dans l'auto-emploi formé semble être la maîtrise. En moyenne 13% des enquêtés ont une influence d'une connaissance favorable à leur auto-emploi et le taux moyen d'auto-emploi dans les deux grandes villes du Burkina Faso est de 22.04% (voir annexe 3).

Au niveau de l'annexe 4, seules les variables représentant l'âge et l'engagement de l'Etat sont positivement et significativement corrélées à la situation d'auto-emploi. Toutes les autres variables sont négativement et significativement corrélées à l'auto-emploi.

III.2. Présentation et interprétation des résultats économétriques

Tableau 3 : Résultats d'estimation du modèle économétrique

ADOPTION AUTOEMPLOI	
Coefficients (Effets marginaux)	
DUREEREEMPLOI	-0,040*
	(0,015)
AGE	0,008*
	(0,002)
OPPORTEMPLOI	-0,118*
	(0,026)
NIVEAUEDU	-0,113***
	(0,023)
CONNAISFAPE	0,010***
	(0,062)
CONNAISPNV	-0,087
	(0,044)
INFLUEXPERSAUTRUI	0,079
	(0,060)
ENGAEATEMPLOI	0,073**
	(0,040)
NATUREMPLOI	-0,085*
	(0,014)
Probit	
Nombre observations	599
LR chi2	191,62
Prob chi2	0,000
Pseudo R2	0,3033
Log likelihood	220,08478
Obs. P = 0,2203673 Pred. P = 0,1732712 (at x-bar)	

Source : Estimation des auteurs à partir des données de l'enquête (mai-juin 2021)

Les coefficients des variables explicatives sont des effets marginaux. De ce fait, l'étude a utilisé directement la commande `dprobit` sous STATA pour estimer leurs valeurs.

Age et adoption de l'auto-emploi au Burkina Faso : L'enquête montre qu'il y a une relation positive entre l'âge de l'individu enquêté et la probabilité qu'il s'engage dans l'auto-emploi. Ainsi, lorsque l'âge de l'individu enquêté augmente d'un an, la probabilité qu'il se lance dans l'auto-emploi augmente de 0,8 point de pourcentage. Ce résultat montre que la population âgée a tendance à prendre plus de risque que celle dite jeune en matière d'auto-emploi. En interrogeant les jeunes de 15 à 24 ans sur leurs projets professionnels, l'INSD (2003) s'est rendu compte que les nouvelles générations sont conscientes des réalités qui prévalent sur le marché du travail, en particulier la restriction de la demande de travail. L'effet positif de l'âge sur la probabilité de se lancer dans l'auto-emploi peut s'expliquer par plusieurs raisons. Premièrement, la constitution de l'épargne reste plus importante chez les personnes adultes que chez les jeunes et, s'il est admis que cette épargne, en partie, finance les investissements, l'âge serait lié positivement à la probabilité que l'individu se lance dans l'auto-emploi. Selon la théorie du cycle de vie d'abord développée par Harrod (1948) puis par Modigliani et Brumberg (1954), le revenu augmente avec l'âge dans un premier temps avant de connaître une baisse. Parallèlement, l'épargne reste négative dans la première phase de la vie, et connaît une augmentation dans la deuxième phase jusqu'à se stabiliser puis, devient négative à la dernière phase de la vie de l'individu. Avec l'augmentation de l'âge, l'individu arrive à se constituer une épargne nécessaire au financement des investissements liés à l'auto-emploi. Deuxièmement, avec l'âge, l'individu acquiert de l'expérience en matière de management et de gestion et pense ainsi être capable d'éviter des erreurs de gestion et de management qui sont les causes des faillites dans l'entrepreneuriat. Les résultats montrent que l'acquisition d'expériences est positivement corrélée à l'accroissement de l'âge et constitue un atout favorable à l'auto-emploi. En 2003, l'enquête 1-2-3 sur l'emploi, le chômage et les conditions d'activités dans l'agglomération de Ouagadougou réalisée par l'INSD révèle que le principal secteur pourvoyeur d'emploi est le secteur informel où 74,3% des actifs occupés sont employés. La main-d'œuvre du secteur informel est jeune et peu qualifiée et 47,1% sont des auto-emplois.

Capital social, un déterminant à l'engagement ou à la constitution du capital de départ dans l'Auto-emploi : Une personne proche (un parent) ayant évolué dans l'auto-emploi influence significativement et positivement l'engagement de l'enquêté dans l'auto-emploi. Deux explications peuvent être avancées à ce sujet : (i) un effet d'imitation notamment en matière de réussite. L'individu semble vouloir suivre un modèle de réussite que constitue cette personne proche ; (ii) l'autre explication également plausible est que le capital de départ dont a besoin cet individu s'engageant dans l'auto-emploi pourrait facilement provenir de la personne proche qui y évolue. Dans ce dernier cas, la solidarité se transforme en capital social puis en capital matériel nécessaire au démarrage dans l'auto-emploi. Cette stratégie permet de résoudre la contrainte de liquidité des prétendants à l'auto-emploi.

Institutions et programmes en matière d'emploi, une source de complémentarité et/ou de divergence : La connaissance du FAPE augmente la probabilité que l'enquêté s'engage dans l'auto-emploi. Si l'enquêté connaît le FAPE, la probabilité qu'il s'engage dans l'auto-emploi augmente de 10,18 points de pourcentage par rapport à celui qui n'a aucune connaissance du FAPE. En effet, le FAPE améliore l'accès au crédit qui demeure essentiel pour le développement des activités génératrices de revenu et la création d'emploi. Les personnes enquêtées ayant connaissance du FAPE parviennent facilement à constituer le capital nécessaire dans la mise en œuvre de l'auto-emploi. La connaissance du Programme de Volontariat réduit de 8,70 points de pourcentage la probabilité de s'engager dans l'auto-emploi. Ce résultat semble être en phase avec la théorie économique. En effet, le programme de volontariat a pour objectif d'offrir des emplois à des jeunes et d'autres groupes sociaux dans le domaine de l'éducation, la sécurité, etc. Dans une telle situation, les agents qui s'y engagent ne développent plus leur esprit d'entrepreneuriat.

Vers une inadéquation entre les niveaux d'enseignement et l'auto-emploi au Burkina Faso : Le niveau d'éducation influence négativement la probabilité que l'enquêté s'engage dans l'auto-emploi. Le passage d'un niveau donné à un niveau immédiatement supérieur réduit de 11,28 points de pourcentage la probabilité que l'enquêté s'engage dans l'auto-emploi. Ce résultat est en contradiction avec ce qui est généralement évoqué dans la littérature, notamment celui de Van der Sluis et al. (2003). Ces auteurs indiquent que l'enseignement supérieur améliore les aptitudes managériales de l'individu et par ricochet accroît la probabilité pour qu'il s'engage dans l'auto-emploi. Cette différence de résultat peut s'expliquer par la différence de la nature de l'auto-emploi entre pays développés et pays

en développement. Généralement, les types d'auto-emploi dont il est question dans les pays développés sont très exigeants en termes de qualification. Cependant, pour les pays en développement (PED), s'exercer dans l'auto-emploi ne nécessite pas forcément de qualification exceptionnelle. Au contraire, les activités favorables à l'auto-emploi dans ces PED semblent être peu exigeantes en termes de qualification professionnelle ou universitaire. Ce fait expliquerait pourquoi les individus ayant un faible niveau d'éducation sont susceptibles de s'engager dans l'auto-emploi. L'aptitude managériale dans ce contexte est acquise dans la pratique et non dans le système éducatif. Cette dernière interprétation permet de comprendre le résultat selon lequel une personne proche (un parent) ayant évolué dans l'auto-emploi influence significativement et positivement l'engagement de l'enquêté dans l'auto-emploi. En effet, l'individu ayant une personne proche évoluant dans l'auto-emploi, peut facilement forger sa capacité managériale à travers l'apprentissage par la pratique. Benhabib (2014) montre que l'inégalité des diplômes et du genre expliquent en partie le chômage en Algérie.

Opportunités d'emploi, une alternative à l'auto-emploi : Les opportunités d'emploi impactent négativement et significativement l'auto-emploi des jeunes. En effet, une augmentation des opportunités d'emploi entraîne une diminution de la probabilité que l'individu enquêté s'adonne à l'auto-emploi. Ce résultat peut s'expliquer par un comportement très adverse au risque des enquêtés. Être employé comporte peu de risques comparativement à la situation où l'on exerce dans l'auto-emploi. D'ailleurs, Reynolds et al. (2001) mettent en évidence l'entrepreneuriat de nécessité. Ce dernier renvoie aux individus qui se sont engagés dans la création et/ou la croissance de nouvelles entreprises et qui perçoivent cette action entrepreneuriale comme la meilleure option disponible pour s'employer, mais qui ne préféreraient pas nécessairement ladite option. Ces individus se sont engagés parce qu'ils n'avaient pas de meilleurs choix (Reynolds et al. (2001), dans notre cas des opportunités de se faire embaucher. Ainsi, si les opportunités d'emploi sont capables de réduire la probabilité que l'individu s'engage dans l'auto-emploi, cela signifie que les agents économiques évoluant dans l'auto-emploi le font peut-être par contrainte et non par conviction. Il s'agit donc d'un entrepreneuriat en d'autres termes d'auto-emploi par nécessité.

Durée de recherche d'emploi, un frein à l'auto-emploi : L'impact de la durée de recherche d'emploi sur l'auto-emploi est négatif. Cet antagonisme entre les deux variables est en conformité avec les théories de la recherche d'emplois développées durant les années 1960 par Stigler. En effet, selon cette théorie comme le souligne Bontemps (2004), le travailleur connaît la distribution des salaires offerts par les entreprises mais ne sait pas exactement le niveau de salaire offert par chaque entreprise. De ce fait, l'agent utilise sa période de chômage pour rechercher une offre acceptable du point de vue de ses caractéristiques. Pour Devine et Kiefer (1991), ce modèle permet d'obtenir des propriétés de statistiques comparatives intéressantes, notamment en ce qui concerne l'évolution des durées moyennes de chômage en fonction des grandeurs exogènes telles que la préférence pour le présent et le montant des allocations chômage (Bontemps, 2004). Pour Stigler (1960), la théorie du *job search* permet d'expliquer la coexistence entre un chômage volontaire et un chômage involontaire. En effet, l'individu peut vivre une durée de chômage qui évolue en deux temps : le chômage volontaire d'abord et ensuite le chômage involontaire. Dans le cadre de cette étude, la durée de recherche d'emploi a un impact négatif sur l'auto-emploi. Les résultats montrent qu'une année de chômage supplémentaire réduit significativement de 4 points de pourcentage les possibilités d'auto-emploi de l'individu.

Engagement de l'Etat, un moyen étatique favorable à l'auto-emploi des jeunes : Une amélioration du niveau d'engagement de l'Etat dans la promotion de l'auto-emploi des jeunes augmente la probabilité que l'enquêté s'engage dans l'auto-emploi de 7,27 points de pourcentage. La politique du gouvernement en matière d'auto-emploi fait l'objet d'analyse par l'enquêté avant toute prise de décision dans ce domaine. De ce fait, pour que la politique soit efficace, ses objectifs doivent être clairement énoncés. Nos résultats sont similaires à ceux trouvés par Benhabib (2014), selon lesquels, les efforts de l'Etat algérien à promouvoir l'emploi des jeunes ont permis au pays de réaliser des performances significatives en termes de création d'emplois et de baisse du nombre des demandeurs d'emploi.

CONCLUSION

La présente étude a examiné les déterminants de l'auto-emploi des jeunes en milieu urbain au Burkina. Une analyse de la corrélation entre les variables a été réalisée dans un premier temps. L'ampleur de l'effet de chacune des variables retenues sur la possibilité des futurs jeunes entrepreneurs à s'auto-employer a été évaluée. Ainsi, la prédisposition en milieu urbain burkinabè de s'auto-employer en tenant compte du niveau d'éducation, des opportunités d'emploi, de l'influence d'un parent ou d'une connaissance ayant réussi dans l'entrepreneuriat, de la difficulté financière et surtout de l'engagement de l'Etat à l'éradication du chômage, ont fait l'objet d'analyse. Notre approche méthodologique s'appuie sur un modèle économétrique de type probit. L'estimation du modèle fait recours aux données d'une enquête réalisée dans les deux grandes villes du Burkina Faso. Au total 599 étudiants en fin de cycle de Licence et de Master ont été enquêtés. L'analyse statistique montre qu'au niveau de l'échantillon, 22,04% des enquêtés sont engagés dans l'auto-emploi. Ce taux ressort à 26,48% à Ouagadougou et 13,81% à Bobo-Dioulasso traduisant une disparité entre les deux villes. Il existe une corrélation positive et significative entre l'âge, l'engagement de l'Etat et la possibilité de s'auto-employer. Toutes les autres variables sont négativement et significativement corrélées à l'auto-emploi. En outre, l'étude montre que la connaissance de la FAPE, l'influence de l'expérience d'un parent ou d'une connaissance et l'engagement de l'Etat impactent positivement et significativement l'auto-emploi des jeunes en milieu urbain burkinabè. Par contre, les opportunités d'emploi, le niveau d'éducation, la connaissance du programme national de volontariat et la nature de l'emploi impactent négativement et significativement la probabilité de s'auto-employer. Au titre des recommandations, l'Etat burkinabè ayant pris l'engagement à travers le nouveau référentiel national de développement d'assurer la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, doit mettre l'accent sur la reformulation des programmes de formation afin de les rendre plus professionnalisantes. L'Etat doit également faciliter l'accès au financement des projets d'entrepreneuriat des jeunes. Par ailleurs, il s'avère nécessaire de renforcer les pouvoirs et la qualité des institutions d'insertion et de promotion de l'entrepreneuriat, gage d'un environnement favorable à l'auto-emploi et à la réduction du chômage.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ajzen, I. (1991).** The Theory of Planned Behavior, *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50, 179–211.
- Akeju, K. F., & Olanipekun, D. B. (2014).** Unemployment and Economic Growth in Nigeria, *Journal of Economics and Sustainable Development*, 5, 138–144.
- Arenius, P. & Minniti, M. (2005).** Perceptual Variables and Nascent Entrepreneurship, *Small business economics*, 24, 233–247.
- Arrow, K. (1973).** The theory of Discrimination, in O. Shenfelter, A. Rees (eds), *Discrimination in Labor markets*, Princeton University Press, pp. 3-33
- Babou, O. & Adair P. (2018).** L'économie informelle à Tizi-Ouzou (Algérie) : déterminants, segmentation et mobilité, in *Cahiers de l'association Tiers-Monde*, n°31, pp. 141-150, hal-01683930.
- BAD (2024).** Rapport Pays 2024, Burkina Faso : Impulser la transformation du Burkina Faso par la réforme de l'architecture financière mondiale.
- Banerjee, A. V. and NEWMAN, A. F. (1998).** Information, the Dual Economy, and Development, *The Review of Economic Studies*, 65, 631–653.
- Barry, S. (2016).** Déterminants socioéconomiques et institutionnels de l'adoption des variétés améliorées de maïs dans le Centre Sud du Burkina Faso, *Revue d'Economie Théorique et Appliquée* RETA 6 (2) 221 - 238.
- Becker, G. (1957).** *The Economics of discrimination*. Second edition, The University of Chicago Press Economics.
- Becker G. S. (1962).** Investment in Human Capital: A Theoretical Analysis, *Journal of Political Economy*, Vol. 70, No. 5, Part 2: Investment in Human Beings (Oct., 1962), pp. 9-49.
- Becker, G. S. (1964).** Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education. University of Illinois at Urbana-Champaign's Academy for Entrepreneurial Leadership Historical Research Reference in Entrepreneurship, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=1496221>.
- Benhabib, L. (2014).** Le chômage des jeunes en Algérie : l'enjeu des inégalités de diplôme et de genre, Université de Cadi Ayyad, Marrakech.
- Benjamin, N. & Mbaye A. A., (2012).** Les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest francophone : Taille, productivité et institutions, Banque mondiale, Washington DC.
- Bettina, S. (1991).** Anxiety and academic performance: A meta-analysis of findings, *Anxiety Research*, 4:1, 27-41, DOI: 10.1080/08917779108248762.
- Bontemps, C. (2004).** Modèle de recherche d'emploi d'équilibre, *Revue Economique*, Vol. 55, (1), pp.103-122.
- Boudarbat, B. & Ndjaba L. (2018).** La transition des études au marché du travail chez les jeunes de l'Afrique francophone, dans *La Francophonie économique 1. Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives*, sous la direction de Brahim Boudarbat, Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal : 48-88.

- Braude, W. (2005).** Good Jobs, Bad Jobs, No Jobs: Labor Markets And Informal Work in Egypt, El Salvador, India, Russia And South Africa, in T. Avirgan, L.J. Bivens, and S. Gammage (eds), March 2005.
- Cannon, E. (2000).** Human capital: level versus growth effects, *Oxford Economic Papers*, 52, pp. 670-676
- Chevrier, C. & Tremblay, D.-G. (2004).** La Sous-traitance et Le Travail Autonome. Note de recherche n°2003-15, Télé-Université, Université du Québec, Janvier 2004.
- Devine, T. I. & Kiefer N. M. (1991).** *Empirical labor economics*, Oxford, Oxford University Press.
- Dollinger, M. J. (2008).** Entrepreneurship: Strategies and Resources, Marsh Publications.
- Dolton, P J & Makepeace, G H, (2001).** Self-Employment Among Graduates, *Bulletin of Economic Research* 42: 1, 1990.
- Dunn, T. & Holtz-Eakin D. (2000).** Financial Capital, Human Capital and the Transition to Self-Employment: Evidence from Intergenerational Links, *Journal of Labor Economics*, vol. 18, n°2, pp. 282-305.
- EBCVM (2008).** Analyse des résultats de l'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages.
- EA-QUIBB (2007).** Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages de 2007.
- EA-QUIBB (2010).** Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages de 2010.
- Emin, S. (2004).** Les Facteurs Déterminant La Création D'entreprise Par Les Chercheurs Publics : Application Des Modèles D'intention, *Revue de l'Entrepreneuriat*, 3, 1-20.
- Farstad, H. (2002).** Integrated Entrepreneurship Education in Botswana, Uganda, and Kenya: Final Report. National Institute of Technology, Oslo.
- Fayolle, A., Gailly, B. & Lassas-Clerc, N. (2006).** Assessing the Impact of Entrepreneurship Education Programs: A New Methodology, *Journal of European Industrial Training*, 30, 701-720
- Gelb, A., T. Mengistae, V. Ramachandran, & M.K. Shah (2009).** To Formalize or Not to Formalize? Comparisons of Microenterprise Data from Southern and East Africa. Draft 1292009, Available at: <http://siteresources.worldbank.org/INTMACRO/Resources/InformalFirmsAfricaGelbMengistaeRamachandranShah1292009.pdf> (accessed on 7 February 2014).
- Gnyawali, D. R. & Fogel, D. S. (1994).** Environments for Entrepreneurship Development: Key Dimensions and Research Implications, *Entrepreneurship Theory and Practice*, 18, 43-62.
- Haan, H. C. (2006).** *Training for work in the informal Micro-Enterprise Sector. Fresh evidence for SubSaharan Africa*. Ed. Springer, 274p. ISBN-10 1-4020-3828-3 (ebook).
- Harper, D. A. (2003).** *Foundations of Entrepreneurship and Economic Development* ISBN 9780415459204 Published September 17, 2007 by Routledge.
- Harrod, R. F. (1948).** The fall in consumption, *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Vol. 10 (5), pp. 162-167.
- Herd D. (1983).** Le marché de l'emploi : structures locales et segmentation, Université de Neuchâtel, Thèse de doctorat, 435p.

- Himrane, M. (2018).** L'analyse Des Déterminants de L'entrepreneuriat Féminin Au Maroc, *Revue Africaine de Management*, 3.
- Hout, M. & Rosen H. (1999).** Self-Employment, Family Background and Race, *Journal of Human Resources*, vol. 35, n°4, pp. 670-692.
- INED, Institut National d'Etudes Démographiques du Burkina (2006),** Recensement général de la population.
- INSD (2003).** Profil et Évolution de la pauvreté au Burkina Faso, Ministère de l'Économie et des Finances : Direction des Statistiques Générales, Ouagadougou.
- INSD (2005).** Enquête 1-2-3 : L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Ouagadougou. Ministère de l'Économie et des Finances : Direction des Statistiques Générales, Ouagadougou.
- INSD (2021).** Annuaire statistique 2020. Ministère de l'Économie et des Finances : Direction des Statistiques Générales, Ouagadougou.
- INSD (2024).** Résultats de l'enquête nationale semestrielle sur l'emploi et de l'enquête nationale de base sur l'emploi et le secteur informel. Ministère de l'Économie et des Finances : Direction des Statistiques Générales, Ouagadougou.
- Issoufou, H. O., B. Soumana, A. Toudou & B. Yamba (2017),** Determinants of adoption and impacts of improved varieties on millet productivity in Niger, *African Crop Science Journal*. 25 (2) 207 – 220.
- Jacquot, A. (2000).** Modèles économétriques Logit, Probit et Tobit. CNAF, Dossier, (6).
- Kihlstrom, R. E. & Laffont, J.-J. (1979).** A General Equilibrium Entrepreneurial Theory of Firm Formation Based on Risk Aversion, *Journal of Political Economy*, 87, 719–748.
- Klandt, H. (2004).** Entrepreneurship Education and Research in German-Speaking Europe. *Academy of Management Learning & Education*, 3(3), 293–301. <http://www.jstor.org/stable/40214118>.
- Knight, F. H. (1921).** *Risk, Uncertainty and Profit*, New York: Hart, Schaffner and Marx.
- Krueger, N. (1993).** The Impact of Prior Entrepreneurial Exposure on Perceptions of New Venture Feasibility and Desirability, *Entrepreneurship Theory and Practice*, 18, 5–21.
- Krueger, N. F. & Carsrud, A. L. (1993).** Entrepreneurial Intentions: Applying the Theory of Planned Behaviour, *Entrepreneurship & Regional Development*, 5, 315–330.
- Kuratko, D. F. (2003).** The Emergence of Entrepreneurship Education: Development, Trends, and Challenges, *Entrepreneurship Theory and Practice* 29(5) 577-598.
- Lare-Lantone, K. (2007).** Les déterminants du choix de l'auto-emploi : le cas des futurs diplômés de l'Université de Lomé (UL) de 1988 à 2003, *Annales Universitaires de Lomé, série Sciences économiques et Gestion*, Tome 1, pp.105-135.
- Lee, Anh T. (1999).** Empirical Studies of Self-Employment, *Journal of Economic Surveys*, vol. 13, 1999. No.4. pp. 381-416.

- Lucas, Jr, R. E. (1978).** Asset Prices in an Exchange Economy, *Econometrica*, vol.46, No. 6 (Nov.n 1978), pp. 1429-1445.
- Meyer, B. D. (1990).** Unemployment Insurance and Unemployment Spells, *Econometrica*, vol. 58, n°4, pp. 757-782.
- Mincer, J. (1958).** Investment in Human Capital and Personal Income Distribution, *Journal of Political Economy*, 66, 281-302. <https://doi.org/10.1086/258055>
- Mincer J. (1962).** Labor Force Participation of Married Women: A Study of Labor Supply, consulté sur <http://www.nber.org/chapters/c0603>. pp. 63 - 105
- MJE-BF (2008).** Politique nationale de l'emploi (PNE), Ministère de la jeunesse et de l'emploi du Burkina Faso.
- MJFIP/BF- DGESS (2018).** Tableau de bord statistique 2017 du Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles.
- MJFPE/BF- DGESS (2015).** Jeunesse, formation professionnelle et emploi de 2012 à 2014, Bulletin d'information statistique, mars, Ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi du Burkina Faso (MJFPE/BF).
- Modigliani, F., Brumberg R. H. (1954).** Utility analysis and consumption function: an interpretation of cross-section data, in Kenneth K. Kurihara, ed., *Post Keynesian Economics*, New Brunswick, NJ. Rutgers University Press. pp. 388-436.
- Mullen, J. (2004).** Investigating Factors That Influence Individual Safety Behavior at Work. *Journal of Safety Research*, 35, 275-285.
- Nakara, W. A., Bouguerra, N., & Fayolle, A. (2017).** Supporting and Training female necessity entrepreneurs. In *The Routledge Companion to Global Female Entrepreneurship*. (p. 167 180). London and New York: Henry C., Nelson T. and Lewis K.
- Ngono, J. F. L. & Bitá C. A. (2020).** Mobile Money et auto-emploi des femmes en Afrique, *Revue Economie, Gestion et Société*, N°24, pp. 1-14.
- OCDE/UE. (2016).** Pallier la pénurie d'entrepreneurs 2015 : Politiques en faveur du travail indépendant et de l'entrepreneuriat. Paris : Editions OCDE.
- OCDE/UE. (2015).** Politiques en faveur de l'entrepreneuriat des chômeurs Pallier la pénurie d'entrepreneurs 2014 : Politiques d'entrepreneuriat inclusif en Europe. Paris : Editions OCDE.
- OIT (2014).** Global Employment Trends 2014. Risk of Jobless Recovery?. Geneva.
- Okun, A. M. (1962).** Potential GNP: Its measurement and significance. In proceedings of the business and economic statistics section of the American Statistical Association. Alexandria, VA. American Statistical Association, 89-104.
- Peel, S. & Inkson, K. (2004).** Contracting and Careers: Choosing between Self and Organizational Employment, *The Career Development International*, 9, 542-558.
- Postigo, S. & Tamborini M. F. (2002).** Entrepreneurship Education in Argentina: The case of San Andrés University, Paper presented for the Internationalizing Entrepreneurship Education and Training Conference- IntEnt 2002, Malaysia, July 8 -10, 2002.
- Reynolds, P. D., Camp, S. M., Bygrave, W. D., Autio, E., & Hay, M. (2001).** Global Entrepreneurship Monitor: 2001 Executive Report. (p. 62). Kansas City, MO: Kauffman Center for Entrepreneurial Leadership.
- Roy, G. (1998).** Diagnostic Sur Le Travail Autonome (profil Sectoriel), Cahier de recherche - Ecole des hautes études commerciales. Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter.

- Salop, (1973).** Systematic Job Search and Unemployment, *The Review of Economic Studies*, Vol. 40, No. 2 (Apr., 1973), pp. 191-201, consultable sur <https://doi.org/10.2307/2296647>.
- Scheinberg, S. & Macmillan, I. C. (1988).** A Country Study of Motivations to Start a Business, Babson College.
- Schultz, T. W. (1960).** Formation de capital et éducation. *Journal d'Economie Politique*, 68, 571-583. <http://dx.doi.org/10.1086/258393>.
- Schultz, T. W. (1961).** Investment in human capital. *The American Economic Review*, vol 51, N 1, mars 1961.
- Shapiro, C. & Stiglitz J. E., (1984).** Equilibrium unemployment as a worker discipline device, *American Economic Review*, Vol 74, n°3, pp. 433-444.
- Shane, S., Kolvereid, L. & Westhead, P. (1991).** An Exploratory Examination of the Reasons Leading to New Firm Formation across Country and Gender, *Journal of Business Venturing*, 6, 431–446.
- Spense, M. (1973).** Job Market Signaling, *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 87, n° 3. (août 1973), pp. 355-374.
- Steg, L. (2016).** Valeurs, normes et motivation intrinsèque à agir en faveur de l'environnement, *Revue annuelle de l'environnement et des ressources*, 41, 277–292.
- Stiglitz, JE (1984).** Théories de la rigidité des salaires, document de travail du NBER n° 1442
- Streeter, D. Jaquette, P. & Hovis, K. (2002).** University-wide Entrepreneurship Education: Alternative Models and Current Trends, *Working Paper*, March 2002, Cornell University, Ithaca, New York.
- Sumata, C. (2020).** Emploi des jeunes et dynamique de l'entrepreneuriat en RD-Congo: une évaluation des mécanismes d'auto-emploi, *Documents de recherche de l'Observatoire de la francophonie économique (DROFE)*, n°7, Université de Montréal.
- Tagne, J. S., Fotso P., & Tamwo S. (2020).** Les Déterminants de l'Auto Emploi Des Primo- Demandeurs Au Cameroun, *Global Journal of Human-social Science: E Economics*, Volume 20, Issue 5, Version 1.0, https://globaljournals.org/GJHSS_Volume20/6-Les-Determinants-de-l-Auto.pdf
- Temple, J. (2001).** Effets de l'éducation et du capital social sur la croissance dans les pays de l'OCDE, *Revue économique de l'OCDE*, n°33, pp. 59-110.
- Totan, P. (2013).** The Impact of Unemployment on Economic Growth in Romania, During the Crisis, *Revista Română de Statistică* nr. 33.
- Ussman, A., Almeida A., Ferreira, J., Mendes, L., Franco, M. (1998).** Padrões de comportamento face à inovação – Estudo aplicado às PME da região da Beira Interior. Proceedings of the VI Encontro Nacional da APDR -Regiões e Cidades na União Europeia: Que Futuro?, Universidade da Beira Interior, October, Covilhã, Portugal.
- Ussman, A. M.(1988).** University and entrepreneurship development, Universidade DA BEIRA INTERIOR, Portugal Business and Economics Department, Document presented to the ACADEMY OF BUSINESS & ADMINISTRATIVE SCIENCES (ABAS) 1998 International Conference Budapest, Hungary July 13-15, 1998.
- Van Der, S. J. & Van P. C. M. (2003).** Economic returns to education for entrepreneurs: The development of a neglected child in the family of economics of education? *Swedish Economic Policy Review* 11 (2004) 183-225.
- Wetta C. ; Yerbanga A. & Kafimbou H. (2006).** Emploi rural au Burkina Faso, Banque Mondiale, Département du Développement Humain II (AFTH2) Région Afrique, Rapport N°38225 – BF, octobre 2006.

ANNEXE

Les éléments de l'échantillon ont été choisis suivant la méthode de la probabilité proportionnelle à la taille. C'est une méthode qui construit l'échantillon en respectant la distribution dans la population de base en fonction des caractéristiques étudiées (Gadiaga, 1987). Notre population cible est constituée des étudiants en fin d'étude de Licence et Master professionnels des écoles supérieures et des universités publiques et résidents dans la ville de Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Il faut noter que depuis 2006, plusieurs licences et masters professionnels ont été développés dans les Universités publiques et privées et surtout avec l'adoption du système LMD. Un engouement des apprenants vers ces types de Licence et Master a été constaté.

Annexe 1 : Répartition de l'échantillon selon l'ethnie

Ethnie	Effectifs
Mossi	260
Samo	39
Bobo	28
Gouroussi	32
Dioula	28
Dagara	23
Lobi	16
Gourmantché	15
Bissa	37
Peulh	20
Dafing	20
Autres	82
Total	599

Annexe 2 : Répartition de l'échantillon selon le diplôme

Diplôme	Effectifs
Doctorat	93
DEA	10
DESS	27
Master	330
Maîtrise	53
Licence	80
BTS	2
CAP	2
Autres	2
Total	599

Annexe 3 : Statistiques descriptives

Variables	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Minimum	Maximum	Observations
SITUAAUTOEMPLOI	0.22	0.00	0.41	0.00	1.00	599
DUREERECHEMPLOI	1.72	1.00	1.42	1.00	10.00	599
AGEMOYEN	28.77	27.00	8.40	21.00	50.00	599
OPPORTEMPLOI	2.40	3.00	0.68	1.00	3.00	599
NIVEAUEDU	4.67	5.00	0.96	1.00	5.00	599
CONNAISFAPE	0.14	0.00	0.35	0.00	1.00	599
CONNAISPNV	0.14	0.00	0.34	0.00	1.00	599
INFLUEXPERSAUTRUI	0.13	0.00	0.34	0.00	1.00	599
ENGETATEMPLOI	3.06	3.00	0.61	1.00	4.00	599
NATUREMPLOI	2.00	1.00	1.46	1.00	5.00	599

Annexe 4 : Corrélation entre les quelques variables

Variables	SITUA AUTOEM PLOI	DUREER ECHEMP LOI	AGEMOYEN	OPPOR TEMPL OI	NIVEAUEDU	CONNAISFAP E	CONNAISPNV	INFLUEXP AUTRUI	ENGAE TATEM PLOI	NATUREMPL OI
SITUAAUTOEMPLOI	1.00									
DUREERECHEMPLOI	-0.15	1.00								
AGEMOYEN	0.30	-0.20	1.00							
OPPORTEMPLOI	-0.20	0.23	-0.24	1.00						
NIVEAUEDU	-0.46	0.11	-0.37	0.06	1.00					
CONNAISFAPE	-0.03	0.22	-0.15	0.07	0.11	1.00				
CONNAISPNV	-0.12	0.23	-0.15	0.08	0.11	0.42	1.00			
INFLUEXPERSAUTRUI	-0.04	0.23	-0.20	0.15	0.10	0.08	0.08	1.00		
ENGAE TATEMPLOI	0.17	0.13	0.12	-0.06	-0.19	-0.02	-0.10	-0.01	1.00	
NATUREMPLOI	-0.23	-0.21	0.25	-0.26	0.18	-0.16	-0.11	-0.15	-0.01	1.00

Source : Construction des auteurs sur données d'enquête

NOTE AUX AUTEURS

Publication des études et travaux de recherche dans la Revue Economique et Monétaire de la BCEAO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest publie semestriellement, dans la Revue Economique et Monétaire (REM), des études et travaux de recherche.

I – MODALITES

a) L'article à publier doit porter sur un sujet d'ordre économique, financier ou monétaire et présenter un intérêt scientifique avéré, pour la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en général ou les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) en particulier. Bien que son ambition soit de vulgariser les travaux scientifiques produits au sein de l'UEMOA et/ou portant sur l'UEMOA dans les domaines économique, monétaire ou financier, la REM reste ouverte à la réflexion émanant des chercheurs extérieurs et/ou développée par les spécialistes des autres disciplines des sciences sociales.

b) Les articles publiés dans un même numéro de la Revue peuvent porter sur des questions différentes. Toutefois, en fonction de l'actualité et/ou de l'acuité de certains sujets, des numéros thématiques et des numéros spéciaux peuvent être publiés. Les numéros thématiques sont destinés à faire le point sur une problématique particulière, dont ils font ressortir toute la richesse et la complexité. Les numéros spéciaux sont, quant à eux, réservés à la publication de dossiers spécifiques qui, sans être thématiques, présentent néanmoins des points de convergence sur certains aspects. Des Actes de colloques ou de séminaires, des rapports de recherche ou des travaux d'équipe peuvent alimenter ces numéros spéciaux.

c) La problématique doit y être clairement présentée et la revue de la littérature suffisamment documentée. Il devrait apporter un éclairage nouveau, une valeur ajoutée indéniable en infirmant ou confirmant les idées dominantes sur le thème traité.

d) L'article doit reposer sur une approche scientifique et méthodologique rigoureuse, cohérente, et pertinente, et des informations fiables.

e) Il doit être original ou apporter des solutions originales à des questions déjà traitées.

f) Il ne doit avoir fait l'objet ni d'une publication antérieure ou en cours, ni de proposition simultanée de publication dans une autre revue.

g) Il est publié après avoir été examiné et jugé conforme à la ligne éditoriale de la Revue par le Comité Editorial, puis avec une valeur scientifique qui lui est reconnue par le Comité Scientifique et avis favorable de son Président, sous la responsabilité exclusive de l'auteur.

h) Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais, et doivent comporter deux résumés en français et en anglais.

i) Le projet d'article doit être transmis à la Direction en charge de la Recherche par courrier électronique, en utilisant les logiciels Word pour les textes et Excel pour les tableaux, ou autres logiciels compatibles, aux adresses : rem@bceao.int et courrier.zdrp@bceao.int.

La base des données et les codes des estimations présentées dans l'étude doivent également être transmis.

Si l'article est retenu, la version finale devra être transmise suivant les mêmes modalités.

II - PRESENTATION DE L'ARTICLE

a) Le volume de l'article imprimé en recto uniquement ne doit pas dépasser une trentaine de pages, annexes non compris (caractères normaux, police arial, taille 10,5 et interligne 1,5 ligne). En début d'article, doivent figurer les mots clés, ainsi que les références à la classification du Journal of Economic Literature (JEL).

b) Les informations ci-après devront être clairement mentionnées sur la page de garde :

- ✓ le titre de l'étude ;
- ✓ la date de l'étude ;
- ✓ les références de l'auteur : son nom, son titre universitaire le plus élevé, son appartenance institutionnelle et ses fonctions ;
- ✓ un résumé en anglais de l'article (500 mots maximum) ;
- ✓ un résumé en français (500 mots maximum).

c) Les références bibliographiques figureront :

- ✓ dans le texte, en indiquant uniquement le nom de l'auteur et la date de publication ;
- ✓ à la fin de l'article, en donnant les références complètes, classées par ordre alphabétique des auteurs, suivant la présentation suivante (nom de l'auteur, année de publication, titre de l'article ou de l'ouvrage, titre de la revue, nom de l'éditeur, lieu d'édition et nombre de pages).



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 – Dakar - Sénégal

Tél. : (221) 33 839 05 00
Fax : (221) 33 823 93 35

<https://cofeb.bceao.int>